

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

La relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique :
l'effet modérateur du statut d'immigration

par
Claire Leduc

École de relations industrielles
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de maîtrise en relations industrielles

Mai 2009
© Claire Leduc, 2009



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

La relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique :
l'effet modérateur du statut d'immigration

Présenté par :
Claire Leduc

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Stéphane Renaud
Président-rapporteur

Pierre Durand
Directeur de recherche

Brahim Boudarbat
Membre du jury

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif de déterminer si le statut d'immigration agit comme modérateur de la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique chez les travailleurs Canadiens. Afin de réaliser ce but, les données analysées proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes en 2005. L'échantillon se compose de cinq mille cent vingt-trois Canadiens et Canadiennes âgés entre quinze et soixante-quatorze ans, travaillant à temps plein ou à temps partiel, et qui ne sont pas au chômage ni en congé de maladie.

Les analyses de régression multiples dévoilent trois facteurs de protection soit la latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence, celle par rapport au pouvoir décisionnel et le soutien social qui diminuent le risque de souffrir de détresse psychologique. Ces analyses révèlent aussi que la menace de perdre son emploi et les demandes psychologiques constituent des facteurs de risque de la détresse psychologique car ils augmentent les chances d'en souffrir. En ce qui a trait aux facteurs socio-démographiques, les résultats indiquent que le fait d'être jeune, d'être une femme, d'être seul (sans conjoint), d'avoir un faible revenu, d'avoir une profession dans les services et les ventes, en gestion, en affaires, en finances, en administration, en sciences naturelles et appliquées, en santé, en sciences sociales, en éducation, en religion, en arts, en culture et en loisirs, et de parler le français ou le français et l'anglais contribuent à accroître les risques de vivre un niveau plus élevé de détresse psychologique. Par ailleurs, les résultats démontrent une association significative entre le statut d'immigration et la détresse psychologique. En effet, un immigrant qui est récemment arrivé au Canada risque de vivre plus de détresse psychologique qu'un individu qui a immigré depuis dix ans ou plus et qu'un Canadien de naissance. Finalement, le statut d'immigration agit comme variable modératrice sur la relation entre le pouvoir décisionnel et la détresse psychologique, ainsi qu'entre les demandes psychologiques et la détresse psychologique.

MOTS-CLÉS : Statut d'immigration, détresse psychologique, facteurs professionnels, santé mentale, population active canadienne.

ABSTRACT

This thesis aims to determine whether the immigration status acts as a moderator of the relationship between occupational factors and psychological distress among Canadian workers. To achieve this goal, the data came from the Survey of Canadian Community Health in 2005. This study surveyed five thousand one hundred and twenty-three Canadians aged between fifteen and seventy-four years old, working full time or part time, and who were not unemployed or on sick leave.

The multiple regression analysis revealed three factors of protection from psychological distress. These are related to competence, decision-making authority and social support which reduce the risk of suffering from psychological distress. Results also show that the threat of losing his job and psychological demands are risk factors for psychological distress because they increase the likelihood of suffering from it. In addition, results indicate that being young, being a woman, not being in a living relationship, having a low income, a profession in services and sales, management, business, finance, administration, natural and applied sciences, health, social sciences, education, religion, arts, culture and recreation and speaking French or French and English contribute to increase the probability of developing psychological distress. In addition, the results show a significant association between immigration status and psychological distress, therefore, an immigrant who recently arrived in Canada is more likely to experience psychological distress than an individual who immigrated at least ten years ago and a native. Finally, immigration status acts as a moderator of the relationship between decision making and psychological distress, and also between the psychological demands and psychological distress.

KEYWORDS : Immigration status, psychological distress, occupational factors, mental health, Canadian labour force

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	I
ABSTRACT.....	II
TABLE DES MATIÈRES.....	III
LISTE DES FIGURES.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
REMERCIEMENTS.....	VII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : OBJET DE RECHERCHE ET ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	4
1.1 OBJET DE RECHERCHE.....	4
1.2 ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	4
1.2.1 Modèles théoriques sur les facteurs professionnels et la détresse psychologique.....	5
a) Modèle <i>demande-latitude</i>	5
b) Modèle <i>demande-latitude-soutien</i>	7
c) Modèle <i>demandes-support-contraintes</i>	13
d) Modèle intégrateur.....	15
e) Modèle <i>déséquilibre-effort-récompense</i>	17
f) Modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main d'œuvre.....	19
1.2.2 Caractéristiques individuelles ayant un effet sur la variable dépendante.....	22
1.2.3 Statut d'immigration et santé mentale.....	25
1.2.4 Statut d'immigration, facteurs professionnels et détresse psychologique.....	31
1.3 SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	34
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE.....	38
2.1 MODÈLE CONCEPTUEL.....	38
2.2 MODÈLES OPÉRATOIRE ET INSTRUMENTS DE MESURE.....	39
2.3 HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	45
2.4 DÉFINITION DES VARIABLES.....	46
a) Variable dépendante.....	46

b) Variables indépendantes	47
c) Variable modératrice	47
d) Variables de contrôle	47
2.5 PLAN D'OBSERVATION ET MODÈLES OPÉRATOIRE	48
2.5.1 Structure de la preuve.....	48
2.5.2 Échantillonnage	48
2.5.3 Méthode de collecte de données	50
2.5.4 Validité des données et du modèle	52
a) Validité des instruments d'observation	52
b) Validité interne du devis de recherche.....	52
c) Validité externe du devis de recherche	53
2.6 PLAN D'ANALYSE.....	54
a) Préparation des données.....	54
b) Analyse descriptive.....	55
c) Analyse inférentielle	55
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	57
3.1 RÉSULTATS DES ANALYSES DESCRIPTIVES.....	57
3.2 RÉSULTATS DES ANALYSES BIVARIÉES	63
3.3 RÉSULTATS DES ANALYSES MULTIVARIÉES	66
CHAPITRE 4 : DISCUSSION	71
4.1 RAPPEL DE L'OBJECTIF DU MÉMOIRE	71
4.2 DISCUSSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	72
4.3 FORCES ET LIMITES DE L'ÉTUDE	75
4.4 PISTES DE RECHERCHES FUTURES	79
<u>CONCLUSION.....</u>	<u>81</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>84</u>
<u>ANNEXE A : TABLEAUX RÉCAPITULATIFS</u>	<u>VIII</u>
<u>ANNEXE B : SYSTÈME D'IMMIGRATION CANADIEN.....</u>	<u>XXIV</u>
<u>ANNEXE C : ANALYSES MULTIVARIÉES AVEC VARIABLES D'INTERACTIONS TRAITÉES INDIVIDUELLEMENT</u>	<u>XXVII</u>

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 1

Figure 1 : Modèle demande-latitude.....	6
Figure 2 : Modèle demande-latitude-soutien.....	9
Figure 3 : Modèle intégrateur.....	15
Figure 4 : Modèle déséquilibre-effort-récompenses.....	17
Figure 5 : Modèle multiniveaux.....	20

CHAPITRE 2

Figure 6 : Modèle conceptuel.....	38
-----------------------------------	----

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE 1

Tableau I : Facteurs déterminants de la détresse psychologique.....	36
---	----

CHAPITRE 2

Tableau II : Modèle opératoire et instrument de mesure de la variable dépendante.....	41
---	----

Tableau III : Modèle opératoire et instrument de mesure de la variable indépendante.....	42
--	----

Tableau IV : Modèle opératoire et instrument de mesure de la variable modératrice.....	43
--	----

Tableau V : Modèle opératoire et instrument de mesure des variables de contrôle.....	44
--	----

CHAPITRE 3

Tableau VI : Analyse descriptive de la variable dépendante.....	57
---	----

Tableau VII : Analyse descriptive des variables indépendantes.....	59
--	----

Tableau VIII : Analyse descriptive de la variable modératrice.....	60
--	----

Tableau IX : Analyse descriptive des variables de contrôle.....	61
---	----

Tableau X : Variables corrélées avec la détresse psychologique.....	64
---	----

Tableau XI : Matrice des corrélations entre les variables.....	65
--	----

Tableau XII : Analyses multivariées pour la détresse psychologique.....	69
---	----

ANNEXE A

Tableau XIV : Modèles théoriques.....	VIII
---------------------------------------	------

Tableau XV : Études empiriques basées sur le modèle de Karasek.....	X
---	---

Tableau XVI : Études empiriques identifiant les variables de contrôle.....	XIV
--	-----

Tableau XVII : Études empiriques sur la détresse psychologique et les immigrants.....	XVII
---	------

Tableau XVIII : Études empiriques sur les facteurs professionnels, la détresse psychologique et les immigrants.....	XXI
--	-----

ANNEXE C

Tableau XIX : Interaction 1.....	XXVII
----------------------------------	-------

Tableau XX : Interaction 2.....	XXVIII
---------------------------------	--------

Tableau XXI : Interaction 3.....	XXIX
----------------------------------	------

Tableau XXII : Interaction 4.....	XXX
-----------------------------------	-----

Tableau XXIII : Interaction 5.....	XXXI
------------------------------------	------

Tableau XXIV : Interaction 6.....	XXXII
-----------------------------------	-------

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, il est primordial de remercier le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP) pour leur soutien et encadrement tout au long de la réalisation de ce mémoire. Notre immense gratitude va également à Monsieur Pierre Durand pour le temps qu'il nous a accordé ainsi que pour sa précieuse aide. De plus, il est important de spécifier la participation financière des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le soutien financier des Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ). Par ailleurs, il faut remercier Statistique Canada car sans l'accès à la base de données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (2005), la production de ce mémoire aurait été impossible. En conclusion, nous tenons à témoigner notre reconnaissance à la famille et aux amis pour leur présence, support et encouragements au cours de la rédaction de ce travail.

INTRODUCTION

La détresse psychologique constitue, en ce début de siècle, une réalité menaçante chez les travailleurs. Les résultats de l'Enquête sociale et de santé de 1998 montrent que 20,0% des travailleurs québécois âgés de 15 ans et plus se situent au niveau élevé à l'indice de détresse psychologique (Institut de la statistique du Québec, 1998). Étant donné que les immigrants se font de plus en plus nombreux au Canada, il est important d'accorder une attention particulière à ces derniers ainsi qu'à leur détresse psychologique. En effet, une récente étude de Statistique Canada recense en 2006 le pourcentage des personnes nées à l'étranger s'élevant à 19,8% de l'ensemble de la population du Canada. De plus, entre 2001 et 2006, le taux de croissance de la population canadienne née à l'étranger se chiffre à 13,6% soit quatre fois plus élevé que celui de la population née au pays (Statistique Canada, 2007). Pour bien situer la problématique des immigrants au Canada, une description du système d'immigration canadien se trouve en annexe B (p. xxiv).

Dans la réalité, la problématique de la relation entre la détresse psychologique et les facteurs professionnels est facilement observable et constitue un sujet populaire dans plusieurs types d'emploi. Par exemple, certains édifices à bureaux des grandes villes industrialisées comprennent maintenant une salle d'entraînement fournie aux employés afin de leur permettre de s'évader, de se défouler et de relaxer durant une journée de travail surchargée. Un autre exemple consiste à offrir un programme d'aide aux employés dans certaines entreprises. Bref, plusieurs gestionnaires en ressources humaines interviennent afin de prévenir et de réduire la détresse psychologique associée aux facteurs professionnels.

Plusieurs facteurs amènent des problèmes de bien-être psychologique chez les travailleurs. Toutefois, la plupart des études ne tiennent pas compte des facteurs culturels dans l'apparition de la détresse psychologique. Par exemple, un immigrant récent qui intègre une nouvelle société et qui commence à travailler fait face à deux obstacles d'adaptation. Il doit donc relever un défi de plus que le travailleur Canadien de naissance. C'est pourquoi, les immigrants les plus récents, en particulier, risquent d'éprouver un sentiment peut-être plus grand de détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels.

Ces paragraphes reflètent la problématique dans la réalité, lorsqu'il est question des immigrants, et celle-ci semble intéressante à étudier. Comme ils deviennent de plus en plus nombreux, ils occupent une partie importante du marché du travail. Ils vivent aussi une détresse psychologique reliée au travail, mais à quel niveau en vivent-ils? Quels sont les facteurs associés le plus souvent à cette détresse psychologique? Les réponses à ces questions fourniront des renseignements précis et utiles pour agir, peut-être différemment avec eux qu'avec les Canadiens de naissance. Il faut prendre conscience que les immigrants ont peut-être besoin d'une aide différente pour amenuiser la souffrance psychologique causée par les conditions d'emploi souvent inférieures à leur niveau de scolarité et de compétences. Si ceci s'avère véritable, l'urgence d'agir devient de plus en plus essentielle, pour que ces derniers, faisant maintenant partie de notre société, vivent moins de détresse psychologique, donc augmentent leur niveau de bien-être et s'intègrent mieux à leur société d'accueil.

La problématique de la détresse psychologique en relation avec les facteurs professionnels est un sujet de recherche qui a été étudié surtout dans les années 70 avec le modèle *demande-latitute* de Karasek en 1979. On pourrait donc affirmer que c'est un sujet relativement récent. Depuis, une multitude de chercheurs en psychologie et en relations industrielles se penchent sur cette problématique. Par exemple, Karasek et d'autres chercheurs ont amélioré le modèle *demande-latitute* en ajoutant la variable du soutien social. Il s'agit du modèle *demande latitute-soutien* (**Karasek** et al., 1990). Ensuite Bourbonnais, Vézina, Marchand, Durand, Demers et plusieurs autres chercheurs québécois ont étudié les composantes, les causes, les effets de la détresse psychologique et les liens avec d'autres variables comme l'environnement au travail et le stress au travail. Certains auteurs, à travers le monde, testent aussi le modèle de Karasek et, de par les résultats, augmentent la validité des déterminants de ce modèle.

Par contre, peu d'études intègrent le statut d'immigration comme variable dans ces recherches. Il existe plusieurs études sur la santé mentale des immigrants au Canada mais beaucoup moins en lien avec les facteurs professionnels. Par exemple, les résultats d'une étude démontrent que les immigrants présentent des taux de dépression et de dépendance à l'alcool inférieurs à ceux de la population née au Canada. Cet effet de l'immigrant en bonne santé s'observe souvent chez ceux originaires de l'Afrique et de l'Asie (Ali, 2002). Un

autre point de vue fait surface grâce à une autre étude examinant les statistiques des faits saillants de l'Étude auprès des communautés culturelles de 1998 et 1999. Les résultats sur la santé mentale de cette étude démontrent que les fréquences moyennes des symptômes dépressifs de la communauté hispanophone correspondent globalement à celles rapportées à propos de la population québécoise en général (ISQ, 1998-1999). Bref, ceci démontre, en partie, l'aspect contradictoire des résultats des études sur la détresse psychologique des immigrants. La présente recherche vient alors contrer la problématique dans la littérature en remplissant le vide scientifique de la santé mentale des immigrants en lien avec les facteurs professionnels. Elle vise donc à étudier l'influence modératrice du statut d'immigration sur la relation entre la détresse psychologique et les facteurs professionnels.

Ce mémoire comporte quatre chapitres. Le premier constitue la revue de littérature qui recense les principaux modèles théoriques sur les facteurs professionnels menant à la détresse psychologique ainsi que les études empiriques associées à chacun des modèles. Cette partie se compose aussi d'une section sur les autres déterminants affectant la détresse psychologique. De plus, deux autres parties portent plutôt sur les immigrants. La première résume les connaissances sur la détresse psychologique de ces derniers alors que la deuxième intègre les facteurs professionnels en lien avec la santé mentale des immigrants. Le deuxième chapitre démontre la méthodologie utilisée afin de recueillir les informations essentielles pour répondre à la question de recherche. Ce chapitre illustre le modèle conceptuel et opératoire, le plan d'observation et se termine par le plan d'analyse. Le troisième chapitre présente les résultats des analyses statistiques descriptives, bivariées et multivariées. Finalement, le quatrième chapitre concerne la discussion. Quatre sections font partie de ce chapitre soit le rappel de l'objectif du mémoire, la discussion des résultats, les forces et les limites de l'étude et les pistes de recherches futures.

CHAPITRE 1 : Objet de recherche et état des connaissances

1.1 Objet de recherche

Suite à l'introduction situant la problématique dans la réalité ainsi que dans la littérature, la question de recherche qui en découle est la suivante :

Le statut d'immigration a-t-il un effet sur la détresse psychologique et sur la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique?

La question de recherche est pertinente car elle a pour but premier de faire avancer les connaissances. Étant donné que le nombre d'immigrants au Canada ne cesse de croître et que ces derniers sont plus nombreux sur le marché du travail, il convient d'étudier à quel niveau ils vivent une détresse psychologique ainsi que de déterminer les facteurs en lien avec cette détresse. Les résultats permettront à tout gestionnaire en ressources humaines d'intervenir efficacement et différemment avec les immigrants selon les facteurs identifiés qui seront peut-être distincts de ceux des Canadiens de naissance. Cette question est donc pertinente en relations industrielles. Elle est innovatrice dans le champ d'étude car elle intègre la variable modératrice du statut d'immigration. Notamment, elle a pour objectif de comprendre la problématique, de ce fait elle entre dans le cadre d'une recherche fondamentale. Par contre, les résultats pourront éventuellement s'inscrire dans la recherche appliquée en ressources humaines.

1.2 État des connaissances

Cette section recense les écrits théoriques ainsi que les études empiriques en lien avec la problématique étudiée. Tout d'abord, six modèles théoriques sur la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique sont expliqués en ordre chronologique. À la suite de chacun des modèles, les études empiriques par rapport à ces derniers sont présentées. Par ailleurs, les articles sur le statut d'immigration, la santé mentale et les facteurs professionnels permettent d'en apprendre plus sur le sujet. Finalement, un sommaire de l'état des connaissances mène à une meilleure compréhension et à une vue d'ensemble plus claire des informations recueillies.

1.2.1 Modèles théoriques sur les facteurs professionnels et la détresse psychologique

Plusieurs modèles théoriques ont été élaborés sur la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique. Les deux premiers présentés consistent en celui de Karasek en 1979 et en sa modification élaborée quelques années plus tard par Karasek et Theorell. Le troisième modèle est celui de Payne aussi développé en 1979. Par la suite, les modèles de Vézina, de Siegrist et de Marchand sont expliqués.

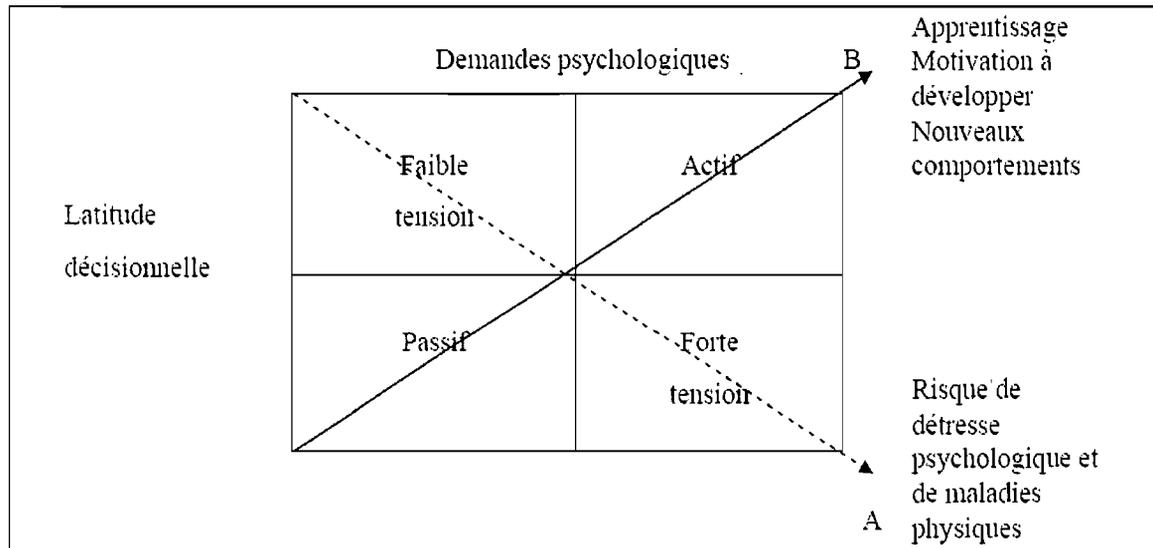
a) Modèle *demande-latitude*

En 1979, Karasek a élaboré un modèle synthétisant la recherche sur le stress psychologique, c'est-à-dire les demandes psychologiques au travail; et le manque de contrôle, plutôt nommé par l'auteur, la latitude décisionnelle. Il s'est alors inspiré d'aspects sociologiques et de comportements organisationnels. Selon lui, il existe un effet d'interaction entre les demandes psychologiques élevées et la latitude décisionnelle faible; cette interaction engendre de la détresse psychologique. La latitude décisionnelle a deux composantes : l'autonomie décisionnelle et l'utilisation des compétences. L'autonomie décisionnelle se définit comme le contrôle qu'un individu a sur les aspects d'une tâche et sur les exigences demandées au travail. L'utilisation des compétences consiste au degré d'utilisation des compétences du travailleur et du développement de ces dernières. Pour ce qui est de la deuxième variable, les demandes psychologiques, elles comprennent les dates limites pour terminer une tâche, les stimulations mentales nécessaires pour l'accomplir ainsi que la charge de travail. Les demandes physiques ne sont pas incluses dans ce modèle. Les demandes et la latitude situées sur deux axes génèrent quatre combinaisons de type d'emploi :

- ⇒ Faible tension : demandes faibles-latitude élevée
- ⇒ Forte tension : demandes élevées-latitude faible
- ⇒ Passif : demandes faibles-latitude faible
- ⇒ Actif : demandes élevées-latitude élevée

La figure 1 à la page suivante décrit ces combinaisons.

Figure 1 : Modèle demande-latitude



(Tirée de Levi, L. (2000). Stressors at the workplace: theoretical models. *Occupational Medicine*, 15 (1), p. 79.)

Deux axes se retrouvent dans ce schéma soit l'axe A qui constitue la première hypothèse du modèle et l'axe B, la seconde hypothèse. La première hypothèse est par rapport à la tension forte ou faible au travail. Karasek prédit alors que la tension augmente quand les demandes psychologiques augmentent et que la latitude décisionnelle diminue. De cette tension, il peut découler un sentiment de détresse psychologique et des maladies physiques. Les réactions de la détresse psychologique sont la fatigue, l'anxiété, la dépression et la maladie physique. À l'inverse, lorsque les demandes psychologiques sont faibles et que la latitude décisionnelle est élevée, le travailleur a un emploi à faible tension.

La deuxième hypothèse est en lien avec les compétences du travailleur. En effet, ce dernier est en apprentissage actif lorsque les tâches reliées au travail concordent avec les compétences individuelles ou le contrôle qu'il a sur le fait de gérer ces défis (Karasek, 1979). Lorsque les deux variables (demandes psychologiques et latitude décisionnelle) sont élevées sans être trop dominantes, les comportements qui en résultent sont plutôt l'apprentissage, la motivation à développer ainsi que de nouveaux comportements en milieu de travail. Cette situation engendre un stress positif. Les travailleurs qui se situent sur cet axe font aussi partis du groupe le plus actif hors-travail, dans les loisirs et les activités politiques. Dans un environnement actif, les travailleurs ont plus de facilité à gérer les

demandes psychologiques élevées car ils utilisent certains mécanismes. Ils prennent des décisions efficaces comme planifier les heures de travail et utiliser de manière optimale leurs ressources physiologiques. En améliorant ces mécanismes, ils ont de meilleures connaissances et plus d'autorité, ce qui facilite l'accès à l'information lors de situations difficiles. Ces possibilités correspondent à l'apprentissage actif (Levi, 2000). Au contraire, si les demandes psychologiques et la latitude décisionnelle sont faibles, le travail est passif. C'est alors que l'emploi est démotivant et que le travailleur peut même perdre graduellement des habiletés déjà acquises pour résoudre certains problèmes (Karasek, 1979).

Après avoir conçu le modèle, Karasek l'a testé à l'aide de données tirées d'enquêtes nationales aux Etats-Unis (1972) et en Suède (1968 à 1974). La première est transversale alors que la deuxième est longitudinale. Les résultats des deux populations de pays industrialisés soutiennent le modèle, c'est-à-dire que ce dernier prédit des variations significatives dans la tension psychique. Les résultats des données de la Suède ont même démontré une relation causale entre le travail et les tensions psychiques en dehors du travail. De plus, les mesures de satisfaction au travail et les indicateurs de dépression ont montrés des covariations avec le niveau d'activité au travail. Cela signifie que, toujours selon le modèle, les emplois actifs sont associés à la satisfaction et à un niveau réduit de dépression; et les emplois passifs sont associés à l'insatisfaction. La plus importante implication de ce modèle se retrouve dans la possibilité d'améliorer la détresse psychologique due aux facteurs professionnels sans sacrifier la productivité, mais plutôt seulement en corrigeant l'environnement de travail soit les niveaux de demandes psychologiques et de latitude décisionnelle (Karasek, 1979).

Étant donné que ce modèle fait parti de l'approche théorique choisie, les études empiriques testant ce modèle seront décrites à la section suivante. Cette dernière expose le modèle révisé de Karasek créé en 1990 par le même auteur et son collègue Theorell.

b) Modèle *demande-latitude-soutien*

Karasek et Theorell ont réalisé qu'il manquait une variable primordiale au modèle *demande-latitude* et qu'il s'agissait du soutien social au travail. Celui-ci se compose

majoritairement du support provenant des superviseurs et des collègues, mais peut aussi venir des clients ou des patients.

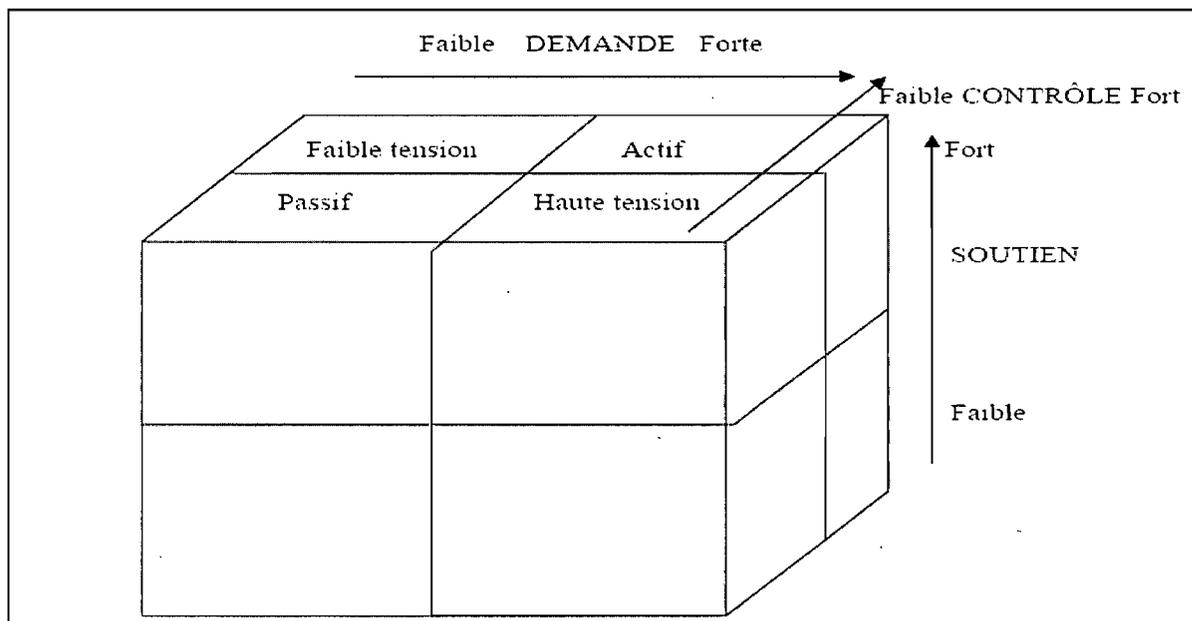
Les deux plus importants types de support social sont :

- ⇒ Instrumental : ressources matérielles (le fait d'avoir quelqu'un au travail qui puisse fournir les ressources matérielles nécessaires afin d'exécuter la tâche)
- ⇒ Émotionnel : ressources humaines (le fait de créer des liens afin de discuter à propos des problèmes survenant au travail)

Ce deuxième type de soutien est nommé aussi, par les chercheurs, le soutien socio-émotionnel. Il réfère plus spécifiquement au degré d'intégration et de confiance entre les collègues et les superviseurs. Ces deux sortes de support social modèrent la relation entre les demandes psychologiques, la latitude décisionnelle et la détresse psychologique. En effet, la qualité et la quantité du soutien social des supérieurs et des collègues contrebalancent positivement les facteurs de stress négatif. D'autre part, un manque dans le soutien et une atmosphère remplie de conflits ne font qu'augmenter le stress négatif et ainsi le sentiment de détresse psychologique. Cette hypothèse se nomme iso-tension. (Karasek et Theorell, 1990). L'implication de l'ajout de cette variable dans ce modèle se retrouve au niveau de l'utilité du modèle en emploi. Cela signifie qu'en tenant compte que le soutien social joue un rôle dans la détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels, il est possible d'améliorer l'environnement de travail en se basant sur la communication, la rétroaction et le travail d'équipe. Par ailleurs, les relations sociales et la latitude décisionnelle sont pratiquement inséparables surtout lorsque l'organisation fonctionne de manière participative (Levi, 2000).

La figure 2, à la page suivante, représente le modèle *demande-latitude-soutien*. Il illustre aussi en quoi consistent les emplois passifs (demandes psychologiques peu élevées, peu ou pas de latitude décisionnelle, peu ou pas de soutien social), actifs (demandes psychologiques élevées, beaucoup de latitude décisionnelle, beaucoup de soutien social) et à haute tension (demandes psychologiques élevées, peu ou pas de latitude décisionnelle, peu ou pas de soutien social). Par exemple, les emplois typiques actifs sont les avocats, les juges et les infirmières. Ceux de type passif comprennent les concierges. Finalement, les serveurs, les cuisiniers et les travailleurs sur des machines ont des emplois à haute tension. Au contraire, les assembleurs de lignes et les forestiers consistent en des emplois à basse tension. (Levi, 2000).

Figure 2 : Modèle *demande-latitude-soutien*



(Adaptée de Legault, L. (2002). Les modèles d'analyse: Des théories riches en repères. *Objectif Prévention*, 25 (1), p. 14.)

Pour avoir un milieu de travail sain, productif et qui n'engendre pas un sentiment de détresse psychologique, il faut accorder un certain pouvoir aux employés, optimiser le développement et l'utilisation des compétences et finalement, assurer un soutien social adéquat. Les employés doivent avoir le pouvoir de prendre certains types de décisions, par exemple sur la charge, la cadence, la séquence, les méthodes, l'horaire, les ressources, les interfaces et l'environnement physique de son travail. De plus, l'organisation peut intégrer un système de rétroaction et d'évaluation du rendement qui fait participer l'employé dans une démarche d'amélioration continue de son travail afin de fournir un bon soutien social (Legault, 2002).

Karasek et Theorell ont aussi utilisé les échantillons des États-Unis (950 travailleurs) et de la Suède (1926 travailleurs) pour vérifier ce modèle. Les résultats appuient le modèle révisé intégrant la nouvelle variable. Le manque de soutien social s'associe à un niveau bas de dépression. Les chercheurs ont aussi découvert des différences selon le genre. Les hommes ont plus de latitude décisionnelle que les femmes lorsqu'ils exécutent des tâches. De plus, il existe une corrélation négative entre la latitude décisionnelle et les demandes psychologiques chez les femmes, c'est-à-dire lorsque ces dernières ont peu de latitude

décisionnelle, elles ont aussi beaucoup de demandes psychologiques. En général, les femmes travaillent plus souvent dans des emplois à haute tension que les hommes de la population occupée. Au contraire, les hautes demandes psychologiques chez les hommes sont souvent accompagnées d'une latitude décisionnelle élevée (Karasek et Theorell, 1990).

Suite à la publication du modèle *demande-latitude-soutien*, une multitude d'études ont eu lieu afin de le vérifier. Étant donné que ce modèle est une des premières théories sur la détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels, il va de soi que plusieurs chercheurs se sont penchés, par la suite, sur la vision proposée par Karasek de cette problématique.

Tout d'abord, les résultats sont extrêmement mitigés en regard de l'effet des variables sur la détresse psychologique chez les travailleurs. En effet, certains auteurs confirment le modèle de Karasek en affirmant qu'il s'agit de la combinaison des demandes psychologiques, de la latitude décisionnelle et du soutien qui engendre un sentiment de détresse psychologique. D'autres auteurs, au contraire, démontrent que ces trois variables ont des effets indépendants sur la détresse psychologique.

Ainsi, D'Souza et ses collègues (2003) ont trouvé que de fortes tensions au travail, c'est-à-dire des demandes élevées et une faible latitude, sont fortement associées à la santé mentale et physique chez 1 188 professionnels d'Australie. Par la suite, Sanne et ses collègues, en 2005, ont réalisé une recherche auprès de 5 562 travailleurs en Norvège. Les résultats appuient le modèle de Karasek; particulièrement lorsque les trois variables (fortes demandes, faible latitude et faible soutien) sont combinées, ils sont des facteurs de risque pour l'anxiété et la dépression. Par ailleurs, ils ont trouvé que les tensions au travail risquent plus fortement d'engendrer de l'anxiété et de la dépression chez les hommes que chez les femmes. Une année plus tard, une étude transversale, faite en Australie, sur 84 travailleurs du secteur public et 143 employés du secteur privé a aussi appuyé l'effet d'interaction du modèle *demande-latitude* et du modèle *demande-latitude-soutien* de 1990 (Macklin et al., 2006). Finalement, les résultats d'une autre étude transversale, auprès d'un échantillon de 2 485 travailleurs en Hollande, maintiennent l'effet de combinaison ou d'interaction des variables mais seulement dans certains types d'emplois. Ces résultats ne viennent qu'appuyer partiellement le modèle de Karasek. De Jonge et ses collègues (2000)

ont, entre autre, relevé que les emplois à haute tension augmentent l'épuisement émotionnel et les plaintes psychosomatiques tandis que les emplois actifs augmentent la satisfaction et la motivation au travail (De Jonge et al., 2000).

D'un autre point de vue, de nombreux chercheurs ne démontrent aucune interaction entre les variables en question et la détresse psychologique, mais montrent plutôt que les variables ont des effets indépendants sur la détresse psychologique chez les travailleurs. Tout d'abord, Dompierre et ses collègues (1993) ont trouvé que la latitude décisionnelle est la seule variable qui contribue à l'explication des scores de détresse psychologique. Cette étude, de type transversal, a été réalisée auprès de 636 travailleurs Canadiens. Un autre exemple consiste en une étude de type longitudinal qui a été menée auprès de 11 552 travailleurs en France et dont les résultats soutiennent qu'il n'existe aucune interaction entre les demandes psychologiques, la latitude décisionnelle ainsi que le soutien social. Malgré cela, les Niedhammer et ses collaborateurs (1998) sont quand même parvenus à la conclusion que ces trois facteurs psychosociaux du travail sont des prédicateurs significatifs des symptômes dépressifs autant chez les femmes que chez les hommes. En 1999, deux études ont engendré le même type de résultats sur l'indépendance des variables. La première, de type longitudinal, a été effectuée sur 10 308 travailleurs à Londres. Les résultats n'appuient pas le modèle de Karasek car les demandes et la latitude décisionnelle, prises indépendamment, ont des résultats statistiquement significatifs avec la détresse psychologique. Ce n'est donc pas la combinaison des demandes et de la latitude qui mène à la détresse mais plutôt que les demandes psychologiques sont liées à la détresse et la latitude décisionnelle y est associée aussi. (Stansfeld et al., 1999). La deuxième étude, de type transversal, est de plus petite ampleur car l'échantillon est seulement de 1 114 travailleurs. Pugliesi (1999), démontre aussi que les demandes et la latitude, non combinées, sont liées à la détresse psychologique. La latitude décisionnelle diminue la perception de stress au travail, mais lorsqu'elle est combinée à la complexité de la tâche, la détresse psychologique augmente et la satisfaction au travail diminue. Pour ce qui est des demandes psychologiques, cette variable augmente les perceptions du stress au travail et la détresse psychologique mais diminue la satisfaction au travail. En 2005, les résultats d'une étude réalisée au Québec maintiennent encore le fait que les variables sont associées indépendamment à la détresse psychologique (Bourbonnais et al., 2005). Enfin, Mansell et Brough (2005) affirment que les demandes psychologiques influencent négativement le

bien-être psychologique et la satisfaction au travail et que la latitude décisionnelle y est associée positivement chez 634 employés d'Australie. Les auteurs démontrent que ce n'est pas la combinaison des variables qui a un effet sur la santé mentale. Ils ont, entre autre, découvert que la seule interaction significative dans le modèle de Karasek (1979) est celle entre l'utilisation des compétences et les demandes psychologiques en prédiction de la satisfaction au travail.

Un autre sujet qui cause une divergence d'opinion sur le modèle *demande-latitude-soutien* concerne le support au travail. En effet, certains chercheurs affirment que le support social agit comme variable modératrice sur la relation entre les demandes psychologiques, la latitude décisionnelle et la détresse psychologique; tandis que d'autres suggèrent que cette variable ne modère pas la relation. Les paragraphes suivants décrivent quelques études sur ces différentes opinions.

Tout d'abord, des auteurs se sont spécifiquement penchés sur l'effet du soutien social sur la santé mentale en faisant la recension de 68 études publiées entre 1990 et 1999. En général, ils ont découverts que le support social modère la relation entre les tensions au travail et le stress. En effet, le support social réduit les tensions au travail et atténue les stress perçus au travail (Viswesvaran et al., 1999). Ensuite, Macklin et ses collègues (2006) ont trouvé, grâce aux résultats tirés de l'étude décrite antérieurement, que le support social opère différemment sur la détresse psychologique selon le secteur d'activité soit public ou privé. De plus, les auteurs confirment l'effet modérateur du soutien social sur la relation entre les demandes psychologiques, la latitude décisionnelle et la détresse psychologique mais à condition d'un fort soutien pour le secteur privé et d'un faible soutien pour le secteur public.

Ensuite, d'autres recherches ont démontré que le soutien social protège la santé mentale mais ne spécifient pourtant pas s'il exerce un effet modérateur. Par exemple, une étude de type transversal a été faite auprès de 9 023 travailleurs Canadiens. Les résultats ont montré que le manque de soutien de la part des collègues est *relié* au sentiment de détresse psychologique chez les femmes (Wilkins et Beaudet, 1998). Par la suite, deux autres études réalisées en 1999 expliquent que le soutien social agit plutôt comme une variable de protection. Premièrement, l'étude de Stansfeld et ses collègues (1999), expliquée

précédemment, démontre que le soutien social protège la santé mentale. Deuxièmement, Furher et ses collègues (1999), à l'aide d'analyses de type longitudinal auprès de 6 007 travailleurs d'Angleterre, sont arrivés à la même conclusion.

Dans un autre ordre d'idée, l'étude auprès des 2 889 cols blancs québécois soutient que le soutien social au travail ne modère pas cette relation, quoiqu'il soit associé significativement avec la détresse psychologique (Bourbonnais et al., 1996). Une autre recherche de type longitudinal, réalisée par le même auteur et d'autres collègues, deux ans plus tard, auprès de 1 891 infirmières québécoises démontrent que le soutien social au travail ne modifie pas la relation entre les tensions au travail (demande-latitude) et la détresse psychologique. Par contre, le soutien social (seul) est associé à chacun des indicateurs de santé mentale (Bourbonnais et al., 1998). Vermeulen et Mustard (2000) ont aussi démontré, à l'aide d'une recherche comprenant 7 484 travailleurs Canadiens, qu'un bas niveau de support social est associé à une plus grande détresse psychologique mais qu'il n'y a pas d'interaction significative entre le support social et les tensions au travail.

En plus de ces nombreux résultats divergents sur le modèle demande-latitude de Karasek et le modèle demande-latitude-soutien de Karasek et Theorell, une intéressante étude compile les résultats de 63 recherches faites entre 1979 et 1997. En effet, Van Der Doef et Maes (1999) sont parvenus aux découvertes suivantes. Les supports littéraires de l'effet modérateur du soutien social sur la relation demande-latitude sont moins consistants que ceux sur les effets demande-latitude sur la détresse psychologique. La clé qui différencie les articles supportant ou non le modèle se trouve dans la conceptualisation des variables des demandes et de la latitude. De plus, généralement, les études longitudinales ne supportent pas le modèle demande-latitude-soutien (Van Der Doef et Maes, 1999).

Le prochain point explique brièvement, car il ne fait pas partie de l'approche théorique choisie, le modèle demandes-support-contraintes élaboré par Payne en 1979.

c) Modèle *demandes-support-contraintes*

Payne est un chercheur australien qui a publié, un peu avant Karasek mais toujours dans la même année, un modèle proposant que le degré de stress dans les organisations est déterminé par certaines variables se retrouvant dans l'environnement du travail. Par

coïncidence, ces variables ressemblent beaucoup à celles du modèle *demande-latitude* exposé un peu plus haut à l'exception du fait que Payne utilise la variable du stress au travail alors que Karasek et Theorell utilisent la détresse psychologique. Afin de comprendre la différence entre les deux concepts, des définitions sont de mises. Le stress au travail consiste en des réponses physiques et émotionnelles nuisibles qui peuvent se produire lorsqu'il y a conflits entre les exigences liées au travail de l'employé et le degré de maîtrise dont dispose ce dernier pour répondre à ces exigences (Le centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 2008). Pour ce qui est de la détresse psychologique, il s'agit de la perturbation du psychique d'une personne caractérisée par un ensemble de symptômes psychophysiologiques et comportementaux non spécifiques à une pathologie donnée (Ilfeld, 1976). Ceci démontre qu'un haut niveau de stress vécu en milieu de travail peut engendrer de la détresse psychologique. Par contre, un individu qui a de la détresse psychologique ne vit pas nécessairement du stress au travail. La cause de sa détresse psychologique peut provenir d'ailleurs, par exemple un échec amoureux, la maladie physique etc. Bref, pour les fins de cette recherche, le concept de détresse psychologique est employé parce que l'étude se base sur les travaux de Karasek et Theorell. Malgré cela, le modèle de Payne reste intéressant à décrire.

Selon Payne, la combinaison de demandes psychologiques, de contraintes et de support social interviennent sur le stress ressenti causé par le travail. Le concept de *contraintes* est similaire à celui de *latitude décisionnelle* dans ce sens qu'un emploi dont la latitude décisionnelle est élevée est un emploi où les contraintes sont faibles. Ce modèle explique que l'environnement le plus stressant pour un travailleur est celui où les demandes psychologiques sont élevées, les contraintes qui entourent ces demandes sont élevées et que la qualité du support social au travail est faible (Payne, 1979).

Ce modèle a été appliqué par Payne et ses collègues auprès de directeurs, de professeurs et d'infirmières dans des instituts psychiatriques et a révélé un succès modéré concernant la prédiction sur la détresse psychologique. Il a aussi suscité une étude réalisée en 2001, par Morrison et ses collègues, auprès de 2 452 cols blancs, hommes et femmes, travaillant en Australie. Les résultats de cette recherche de type transversal soutiennent faiblement ce modèle c'est-à-dire l'interaction entre les demandes psychologiques, les contraintes et le support. Par contre, les variables du modèle, prises indépendamment prédisent la détresse

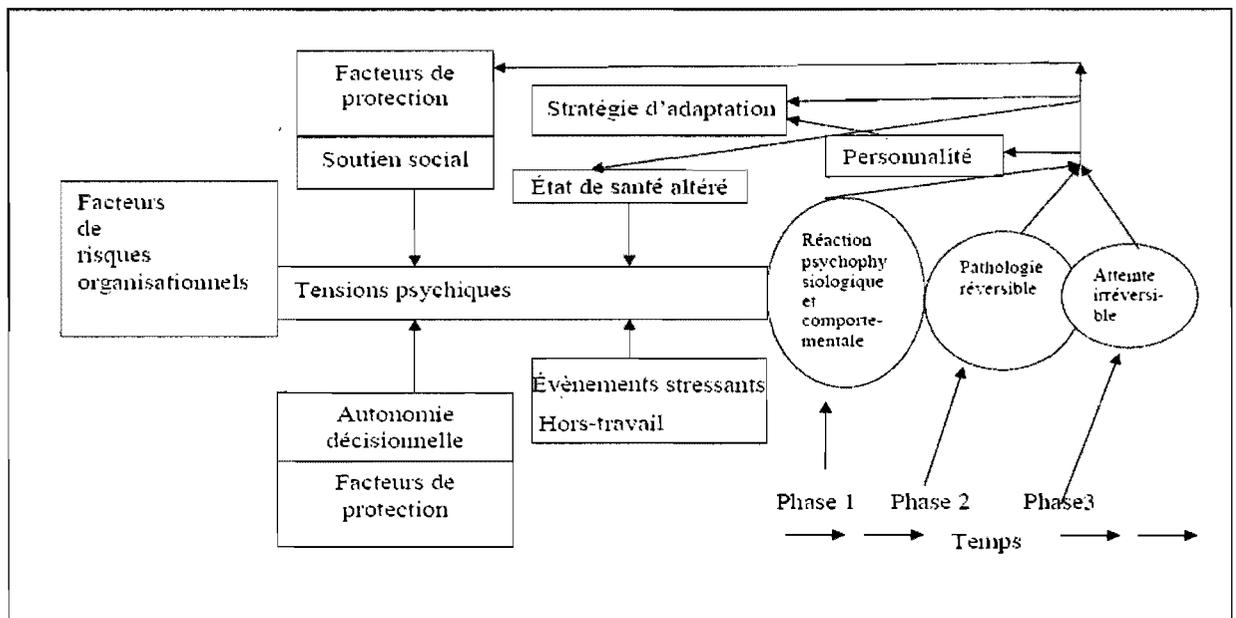
psychologique. D'autre part, les chercheurs ont trouvé un résultat intéressant concernant les traits d'anxiété. En effet, ces derniers affectent fortement la détresse psychologique et, par le fait même, réduisent de manière considérable la relation entre les variables du modèle et la détresse psychologique, lorsqu'ils sont contrôlés (Morrison et al, 2001).

Toujours en ordre chronologique, le prochain modèle expliqué est le modèle intégrateur de Vézina élaboré en 1992.

d) Modèle intégrateur

Deux ans après la publication du modèle *demandes-support-contraintes*, Vézina a développé un modèle nommé intégrateur qui tient compte de la personnalité de l'individu et ses tensions psychiques. La figure 3 illustre les multiples composantes de ce modèle théorique.

Figure 3 : Le modèle intégrateur



(Tirée de Vézina, M., Cousineau, D., Mergler, D., Vinet, A. et Laurendau, M.-C. (1992). Pour donner un sens au travail. Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, 179p.)

Par ce graphique, il est possible de constater que le modèle intégrateur met en place un schéma conceptuel synthétique qui fournit une vision et une compréhension d'ensemble du mécanisme d'apparition dans le temps des perturbations de la santé psychologique au

travail. Selon Vézina, il existe huit facteurs de risque potentiels générateurs de tension psychique ou de détresse psychologique :

- ⇒ Travail répétitif ou monotone,
- ⇒ Communication déficiente,
- ⇒ Ambiguïté et conflit de rôle,
- ⇒ Surcharge de travail,
- ⇒ Travail en relation d'aide,
- ⇒ Horaires de travail alternants,
- ⇒ Travail en situation de danger,
- ⇒ Exposition à des agresseurs physico-chimiques.

Ces facteurs de risque sur la santé psychologique au travail peuvent être modulés par la présence ou l'absence de deux autres types de facteurs, soit ceux qui sont organisationnels de protection et ceux qui sont personnels. Il se doit d'être mentionné en quoi consistent ces deux types de facteurs. Premièrement, les facteurs organisationnels de protection comprennent le soutien social et l'autonomie décisionnelle. On entend par le soutien social, l'aide et la collaboration des collègues et la reconnaissance du milieu de travail. Pour ce qui est de l'autonomie décisionnelle, elle consiste en l'utilisation et au développement d'habiletés ainsi qu'au pouvoir décisionnel sur le mode opératoire. Deuxièmement, les facteurs personnels incluent les événements stressants hors-travail, l'état de santé de la personne, son répertoire de stratégies et finalement sa personnalité (Legault, 2002).

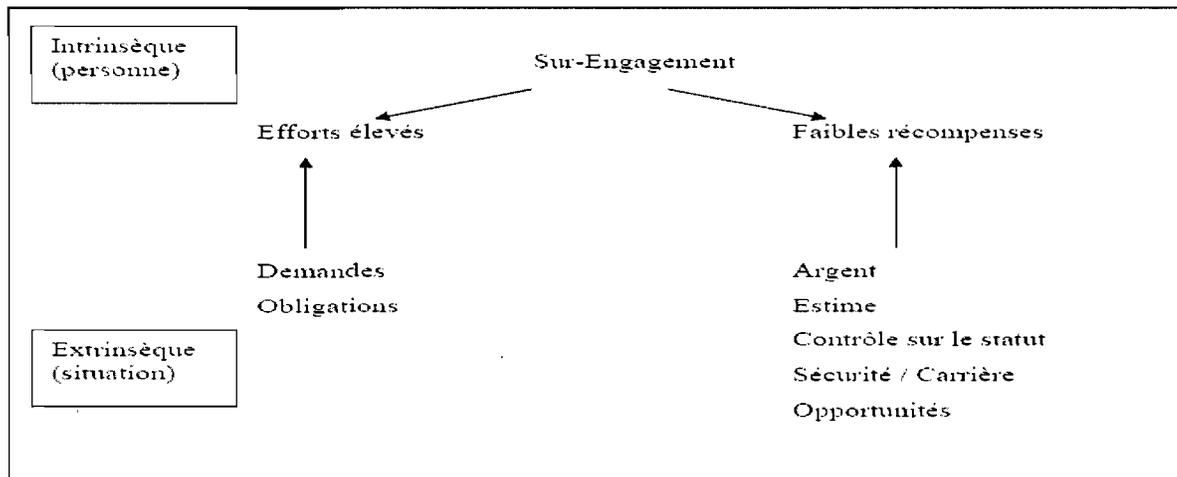
En résumé, le modèle intégrateur de Vézina suppose qu'un travailleur qui fait face à des facteurs de risque au travail, est susceptible de vivre de la tension psychique qui, avec le temps et selon la conjoncture des facteurs organisationnels de protection et des facteurs personnels, pourrait engendrer des réactions psycho-physiologiques et comportementales particulières, puis des pathologies réversibles, pour finalement aboutir à des atteintes irréversibles (Legault, 2002).

Étant donné l'ampleur de ce modèle théorique, il existe très peu, sinon aucune étude l'ayant testé. Le point suivant présente un autre modèle sur la détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels élaboré en 1996 par Siegrist.

e) Modèle *déséquilibre-effort-récompense*

Le modèle *déséquilibre-effort-récompense* est crucial dans la recension des théories développées sur le sujet de la détresse psychologique au travail. En effet, Siegrist affirme qu'une combinaison d'efforts élevés et de faibles récompenses engendrent des situations stressantes au travail (Siegrist, 1996). La figure 4 illustre ce modèle.

Figure 4 : Le modèle déséquilibre-effort-récompense



(Tirée de Levi, L. (2000). Stressors at the workplace: theoretical models. *Occupational Medicine*, 15 (1), p. 85.)

Cette théorie explique qu'un manque de réciprocité entre les efforts (coûts) et les récompenses, c'est-à-dire lorsqu'un travailleur expérimente des coûts élevés et des conditions de récompenses faibles, définit un état émotionnel de détresse qui mène à une excitation du système nerveux ce qui est associé à des réactions de tensions psychiques (Levi, 2000). Le schéma ci-dessus comporte deux niveaux soit un niveau intrinsèque (individuel) et un extrinsèque (situationnel). Le besoin de garder un certain contrôle au travail ou d'utiliser des mécanismes de défense sont des exemples du niveau intrinsèque. D'autre part, la pression au travail demeure de type extrinsèque. Le sur-engagement est associé aux efforts élevés, par exemple aux nombreuses demandes et obligations; et aux faibles récompenses, par exemple les projets de promotion, l'argent, l'estime, la sécurité, la carrière, les opportunités et le contrôle sur le statut (Siegrist, 1996). Plusieurs facteurs mettent à risque le contrôle sur le statut soit une instabilité au travail, une mobilité forcée, une inconstance dans le statut et une carrière située dans une impasse.

Compte tenu de ce qui précède, le fait d'avoir un emploi instable ou d'acquiescer un haut niveau de tâches et de responsabilités sans toutefois parvenir à se faire offrir une promotion sont des exemples d'efforts élevés et de faibles récompenses. Dans un même ordre d'idées, si le travailleur fait des efforts continus sans parvenir à des récompenses suffisantes selon son sur-engagement, il vivra des expériences stressantes même s'il n'y a pas de demandes élevées de la part du milieu de travail. Le modèle *déséquilibre-effort-récompense* s'applique surtout aux groupes de travailleurs qui souffrent de segmentation grandissante dans la main-d'œuvre et qui sont exposés à des changements socioéconomiques rapides et à une situation de sous-emploi. En effet, les travailleurs les plus touchés par le modèle de Siegrist oeuvrent dans des professions ou des emplois de services, en particulier ceux qui doivent interagir avec des clients (Levi, 2000). Finalement, les variables de ce modèle expliquent en partie la prévalence des facteurs de risque cardiovasculaires comme l'hypertension par deux études indépendantes; la première de type longitudinal auprès de 416 cols bleus masculins; et la deuxième de type transversal auprès de 179 *managers*. Aucun de ces travailleurs ne souffrait d'un problème cardiaque au début de l'enquête (Siegrist, 1996). Les résultats ne sont donc pas biaisés à ce niveau.

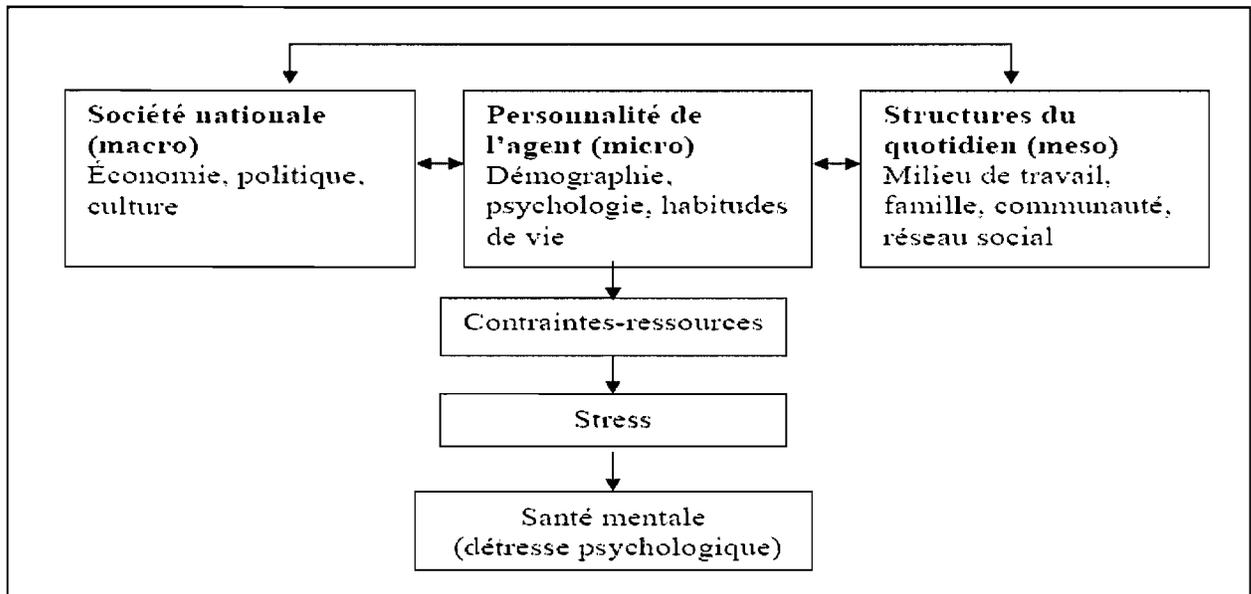
Le modèle *déséquilibre-effort-récompenses* a suscité de nombreuses études. Étant donné que cette approche théorique n'est pas choisie pour la présente recherche, peu d'études seront décrites. Malgré cela, la première consiste en une étude de grande ampleur, réalisée par Siegrist et ses collègues et a une bonne portée. Il s'agit d'une étude de type transversal et longitudinal dont les données sont tirées de cinq pays d'Europe soit l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, la Belgique et la Suède. Les résultats valident le modèle de Siegrist. En effet, douze des quatorze analyses ont démontré des ratios significativement élevés de chance de vivre de la détresse psychologique lorsque les travailleurs avaient un score élevé sur l'échelle de *déséquilibre-effort-récompense* (Siegrist et al., 2004). Il importe de mentionner que certains auteurs ont comparé ce modèle avec celui de Karasek et Theorell. Tout d'abord, l'étude de Stansfeld et ses collègues (1999), décrite dans la section portant sur le modèle demande-latitude-soutien, appuie le modèle de Siegrist car des efforts élevés et de faibles récompenses sont associés à un risque de développer un désordre psychiatrique futur. En ce qui concerne la comparaison entre les deux modèles, les résultats démontrent que le soutien social et le contrôle au travail protègent la santé mentale alors que les demandes psychologiques et le déséquilibre effort-récompenses sont des facteurs de

risque pour un désordre psychiatrique. Finalement, une autre étude sur les modèles de Siegrist et de Karasek, réalisée auprès de 1 811 travailleurs allemands, illustre différents résultats selon le modèle. Tout d'abord, il existe une augmentation significative des probabilités d'éprouver du stress au travail en lien avec le modèle *déséquilibre effort-récompense*. Le modèle de Siegrist est donc confirmé. Ensuite, l'interaction des modèles de Siegrist et de Karasek démontre de hauts niveaux de symptômes dépressifs chez les employés qui rapportent un bas niveau de latitude décisionnelle et un haut niveau de surengagement. Pour ce qui est du modèle de Karasek, les demandes psychologiques n'ont pas été associées aux symptômes psychologiques. (Dragano et al., 2008).

Enfin, le dernier modèle, mais non le moindre, est un modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main-d'œuvre développé par Marchand, Durand et Demers en 2006. Il s'agit du plus récent modèle théorique.

f) **Modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main d'œuvre**
Marchand et ses collègues se sont inspirés d'approches théoriques sociologiques tenant compte des niveaux micro et macro en sociologie, du rôle des agents et des structures et de postulats de la théorie du stress social. Ce modèle met de l'avant que les contraintes et les ressources engagées simultanément par la personnalité des agents, les structures du quotidien et les structures macrosociales génèrent un stress pouvant provoquer des réactions non désirées telles que de la détresse psychologique (Marchand et al., 2006). Le schéma de la page suivante illustre les différents concepts du modèle ainsi que les liens entre ces derniers.

Figure 5 : Le modèle multiniveaux



(Tirée de Marchand, A., Durand, P., et Demers, A. (2006). Un modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main-d'oeuvre. *Revue Canadienne de Santé Mentale Communautaire*, **25** (2), p. 14.)

Tout d'abord, dans cette approche théorique, l'individu se définit comme étant un agent ou un acteur en relation dans un environnement social composé de structures avec lesquelles il compose au quotidien. Ces relations se déroulent dans un contexte social, politique, économique et culturel propre à une société (niveau macro). Les rapports de l'individu avec son environnement peuvent être sources de plaisir et de bien-être mais aussi de stress, de frustration, de tensions et d'inégalité. Ces sentiments risquent d'affecter l'équilibre psychique des personnes. Ici, le problème de la santé mentale dans la main-d'œuvre peut être vu comme une conséquence non intentionnelle de l'action qui résulte des contraintes et des ressources engagées simultanément par la personnalité de l'agent, les structures du quotidien et les structures macrosociales. Les contraintes, étant des stressors, peuvent provoquer un déséquilibre dans le système physiologique et psychique et entraîner des réactions pathologiques au plan comportemental, physique ou psychologique. Par contre, les ressources protègent la santé mentale de l'individu. Ensuite, la personnalité de l'agent influence directement la santé mentale par le canal des contraintes et des ressources liées à la démographie, ses traits de personnalité et ses habitudes de vie. Finalement, les structures du quotidien sont des conditions de l'action qui s'associent à la santé mentale par le biais des contraintes et des ressources qu'elles imposent à l'agent. Ces structures sont le milieu de travail, la famille, le réseau social et la communauté. En résumé, le modèle intègre trois

niveaux macro, micro et meso soit respectivement la société nationale, la personnalité et les structures du quotidien, qui, combinés aux contraintes et aux ressources au travail engendrent du stress et ainsi de la détresse psychologique chez le travailleur (Marchand et al., 2006).

Trois études ont découlé de ce nouveau modèle multiniveaux toujours réalisées par les mêmes chercheurs soit Marchand, Durand et Demers. Ces études viennent toutes confirmer le modèle. La première a été réalisée lors du développement du modèle et est de type transversal et longitudinal. Les résultats des analyses auprès d'importants échantillons (6 611, 6 359, 9 501 travailleurs) soutiennent le modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale et offre une meilleure compréhension et une perspective plus large du rôle spécifique de la profession et des conditions de l'organisation du travail (Marchand et al., 2006). Les principaux résultats de la deuxième étude de type longitudinal auprès des 6 611 travailleurs sont les suivants. Le support social et l'insécurité d'emploi contribuent à la détresse psychologique alors qu'une trop grande latitude décisionnelle augmente cette détresse. La structure de la famille, le réseau social hors-travail et la personnalité de l'agent ne modère pas l'influence de l'environnement de travail. Les relations tendues dans le mariage consistent en la seule variable qui modère l'influence de l'environnement de travail. Finalement, les ressources et les contraintes des environnements de travail contribuent indépendamment à la détresse psychologique (Marchand et al., 2006). La troisième étude, réalisée en 2006 par les mêmes auteurs, est de type transversal utilisant encore le même échantillon que la première étude soit 9 501 travailleurs. Les résultats démontrent que la position dans la structure occupationnelle et les contraintes-ressources dans l'environnement de travail expliquent en partie la variation du niveau de détresse psychologique au-delà des différences individuelles associées à la situation familiale, le soutien social hors-travail et les caractéristiques individuelles (Marchand et al., 2006).

Ce dernier modèle met fin à la recension des principales approches théoriques sur les facteurs professionnels et la détresse psychologique. Dans la présente recherche, le modèle *demande-latitude-soutien* de Karasek et Theorell de 1990 est le modèle théorique désigné pour supporter la méthodologie. Deux raisons bien simples expliquent ce choix. Premièrement, la section de l'enquête sur le stress au travail se base principalement sur les travaux de Karasek et Theorell. En effet, le questionnaire utilisé est celui qui a été

développé par ces deux chercheurs. Deuxièmement, les composantes de ce modèle sont soutenues par une foule d'études; ainsi, sa validité est excellente.

1.2.2 Caractéristiques individuelles ayant un effet sur la variable dépendante

Cette section fait référence aux variables de contrôle. Plusieurs caractéristiques individuelles influencent la variable dépendante, c'est-à-dire la détresse psychologique dans le cas présent. Les études suivantes déterminent lesquelles sont importantes à contrôler afin de ne pas biaiser les résultats.

Plusieurs variables sont des modérateurs de la santé mentale et du stress au travail. Selon une étude sur 235 travailleurs Canadiens l'âge, le genre, l'état civil et l'éducation sont des modérateurs du type d'emplois (autonomes ou non), de la satisfaction au travail, du stress au travail, de la santé mentale, des problèmes de santé psychosomatiques et du temps de bénévolat (Jamal, 1997). Pour les fins de ce travail, quatre autres variables sont contrôlées soit le statut socioéconomique, le secteur d'activité, le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel et la langue parlée. Les paragraphes suivants traitent respectivement de ces variables.

Selon deux études, il existe une relation négative entre l'âge et la détresse psychologique. Les personnes plus âgées vivent moins de détresse psychologique (Vermeulen et Mustard, 2000; Mausner-Dorsch et Eaton, 2000). Par contre, d'autres auteurs croient que l'âge a un effet modérateur complexe sur la relation entre les sources de stress au travail et les tensions psychologiques et physiologiques. Les jeunes et les âgés ne sont pas affectés par les mêmes sources de stress (Bronston et al., 1991).

Pour ce qui est du genre, en général, les chercheurs démontrent que les femmes vivent plus de détresse psychologique que les hommes. D'ailleurs, les facteurs de stress associés à chacun sont différents (Elovaino et al., 2007; Boey et Chiu, 2005; Pilar Matud, 2004; Mausner-Dorsch et Eaton, 2000; Fuhrer et al., 1999; Macklin et al., 2006; Pugliesi, 1999). Par contre, la tendance tend à diminuer. La détresse psychologique vécue par les femmes au travail a significativement diminué depuis 1987 (Marchand et al., 2005). Une différence entre les genres peut s'expliquer par le fait que les femmes ont un plus large nombre d'amis proches alors que les hommes ont un plus grand réseau social (Fuhrer et al., 1999). De plus,

l'environnement psychosocial au travail est un déterminant significatif plus grand du bien-être psychologique chez les travailleurs que les travailleuses (Vermeulen et Mustard, 2000).

En ce qui concerne l'état civil, tous les auteurs partagent le même avis c'est-à-dire que les couples vivent moins de détresse que les gens célibataires (Vermeulen et Mustard, 2000; Mausner-Dorsch, 2000). De plus, les femmes dont les parents sont divorcés rapportent plus de détresse psychologique à l'âge moyen (Kuh et al., 2002). La raison principale de ce bien-être en couple provient probablement du support apporté par le conjoint (Rosenbaum et Cohen, 1999).

Le niveau d'éducation influence positivement le bien-être psychologique. Effectivement, une scolarité faible est associée à un niveau plus élevé de détresse psychologique (Elovainio et al., 2007; Dompierre et al., 1993).

Dans un même ordre d'idée, la plupart des recherches sur le statut socioéconomique démontrent que plus un individu gagne un revenu faible, plus la détresse psychologique est élevée (Elovainio et al., 2007; Kuh et al., 2002). Une autre étude mène à d'intéressants résultats. Les travailleurs ayant de la détresse psychologique ont 1.3 à 1.4 fois plus d'incidence sur les absences de maladie que les travailleurs en bonne santé mentale. Cet effet a été trouvé seulement chez les travailleurs au statut socioéconomique élevé (Virtanen et al., 2007). Enfin, la recherche faite par Dragano et ses collègues, expliquée précédemment, montre que l'effet du bas niveau de latitude décisionnelle sur la détresse psychologique des travailleurs a disparu quand les facteurs socioéconomiques ont été contrôlés (Dragano et al., 2008). Pourtant, il se peut qu'il n'y ait pas de relation entre le revenu et la détresse psychologique (Vermeulen et Mustard, 2000). Bref, dans un sens ou dans l'autre, le statut socioéconomique influence la détresse psychologique donc il importe de contrôler cette variable.

Par ailleurs, le secteur d'activité consiste en une autre variable à contrôler. Il existe certaines professions et industries qui sont plus à risque de problèmes de santé mentale. Suite à la recension de certains écrits, il s'agit principalement du secteur des ventes et des services, du transport et de la fabrication (Marchand, 2007; Vézina et Gingras, 1996). Plus récemment, le secteur de la santé s'ajoute à cette liste, particulièrement au Québec

(Marchand, 2007). Par ailleurs, les chances de vivre de la détresse psychologique sont plus élevées chez les superviseurs ainsi que chez les cols blancs et bleus semi-qualifiés (Marchand et al, 2005). Par contre, en ce qui concerne le secteur privé et le secteur public, les chercheurs n'ont pas trouvé de différence entre le niveau de stress au travail (détresse psychologique et insatisfaction au travail) par secteur même si le secteur public laissait plus de latitude décisionnelle aux employés. Ce fait s'explique peut-être par le niveau de responsabilité et la charge de travail qui augmentent chez ces derniers (Macklin et al., 2006).

De plus, pour les fins du présent travail, une autre variable à contrôler consiste au statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel. Les travailleurs à temps partiel sont surreprésentés dans les emplois associés à des conditions de travail pénibles, ils sont exposés à des demandes élevées et contradictoires, ils ont peu de marges de manœuvre et de récompenses, ils ont moins accès à la formation, ils souffrent d'isolement social, ils sont rarement syndiqués et, ils ont peu accès à des comités de santé et de sécurité au travail. Bref, ces travailleurs risquent davantage de souffrir de problèmes de santé et de détresse psychologique (Conseil permanent de la jeunesse, 2007). Ainsi, ceux qui travaillent moins d'heures vivent plus de tensions au travail (Gignac et al, 2007).

Finalement, nous avons cru intéressant d'inclure dans les variables de contrôle celle de la langue parlée par le répondant. Étant donné que cette situation est bien particulière au Canada, plus précisément au Québec (population francophone et anglophone), il existe un vide scientifique sur le lien entre le fait de parler français ou anglais et la détresse psychologique. Même si une étude élaborée par Ali (2002) nous laisse croire que les barrières linguistiques n'affectent pas l'écart dans le niveau de détresse psychologique entre les immigrants et la population née au Canada, nous tenons à la contrôler car elle pourrait quand même avoir une influence sur le niveau de détresse psychologique vécue.

Il est certain qu'il existe d'autres variables influençant la détresse psychologique d'une manière ou d'une autre. Par exemple, la consommation d'alcool et de cigarettes, la santé physique, l'activité physique, le contrôle, la cohésion et les événements stressants de l'enfance viennent tous agir sur le niveau de détresse (Marchand et al., 2006). Cependant, les paragraphes précédents montrent bien l'importance de contrôler principalement huit

variables soit l'âge, le genre, l'état civil, le niveau d'éducation, le statut socioéconomique, le secteur d'activité, le statut d'emploi à temps plein ou partiel et la langue parlée.

1.2.3 Statut d'immigration et santé mentale

Maintenant que la détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels est bien expliquée par les modèles théoriques et par la recension de plusieurs études des vingt dernières années, la section présente traite du statut d'immigration et de la santé mentale. Ce sujet a été beaucoup moins étudié par les chercheurs tout simplement parce que l'intérêt envers les immigrants est plus récent étant donné l'augmentation du mouvement de ces derniers dans divers pays. Cette partie du travail tente de répondre à plusieurs questions, et peut-être de démanteler certains mythes. En premier lieu, les écrits sur les variables qui affectent la santé mentale des immigrants sont recensés. En deuxième lieu, les recherches portant sur les niveaux de détresse psychologique et les différences de facteurs de risque entre les immigrants et les non-immigrants sont expliqués. Les facteurs de vulnérabilité d'une santé mentale faible sont-ils les mêmes chez les deux groupes? Les immigrants vivent-ils plus ou moins de détresse que les natifs? Cette section recense des articles scientifiques afin d'obtenir une bonne vue d'ensemble sur le sujet.

En général, l'âge, le genre, le type de génération d'immigrants et la désirabilité sociale représentent les facteurs qui influencent plus souvent le bien-être psychologique des immigrants. Une étude de type transversal, réalisée par Ritsner et ses collègues (1999), sur 1 953 immigrants russes juifs en Israël rapporte que les femmes vivent plus de détresse psychologique que les hommes. Ce phénomène varie beaucoup selon l'âge. La plus grande différence entre les hommes et les femmes au niveau de la détresse psychologique est observable vers l'âge moyen des immigrants. En effet, la démonstration des symptômes est plus grande chez les femmes que chez les hommes, mais cette différence disparaît avec l'âge, selon les symptômes. Par exemple, les auteurs ont découvert que la différence entre les genres, par rapport à l'hostilité, disparaît après 40 ans; en lien avec l'obsession et la sensibilité après 50 ans; et relatif à la dépression après 60 ans. Ritsner accompagné d'autres collègues (2001) ont réalisé une étude menée avec des immigrants russes vivant à Israël, dont l'échantillon se chiffre, cette fois, à 1 062 participants. Ces chercheurs sont parvenus à des résultats semblables à propos du genre. Les niveaux de détresse psychologique, d'anxiété et de symptômes obsessionnels sont significativement plus élevés chez les femmes

que chez les hommes. Un nouveau résultat concerne l'effet médiateur du genre sur les facteurs de risque perçus et le développement futur d'une détresse psychologique. Notamment, les cinq sources de détresse le plus souvent rapportées par les femmes consistent aux problèmes familiaux, aux conditions climatiques inappropriées, à l'anxiété à propos du futur, au faible état de santé et à l'incertitude dans la situation présente. Du côté des hommes, les trois facteurs de protection de stress sont reliés au nombre de raisons pour immigrer, à l'engagement envers la société hôte et à l'obtention d'un emploi adéquat. Bref, en général, les femmes immigrantes vivent plus de détresse psychologique que les hommes immigrants (Sayegh et Yasri, 1993 ; Snyder et al., 1990).

Lors d'études subséquentes, Ritsner et Ponizovsky (2003) ont mis de côté la variable du genre afin de se pencher particulièrement sur l'effet de l'âge sur la santé mentale d'immigrants russes toujours en Israël. Cette étude est de type transversal sur 563 immigrants et de type longitudinal sur 199 autres immigrants. Ces derniers ont été ré-interviewés un an plus tard. Les principaux résultats démontrent que les immigrants plus âgés rapportent des niveaux plus élevés de facteurs de stress liés à la santé. La quantité de support social, par contre, ne diffère pas des immigrants plus jeunes. Les facteurs prédictifs d'une détresse psychologique élevée diffèrent selon le groupe d'âge : de 18 à 29 ans, ce sont les changements climatiques et l'anxiété par rapport au futur; de 30-59 ans, ce sont le fait d'être une femme, le niveau d'éducation faible, le fait d'être sans emploi et le nombre d'années passées en Israël; de 60-86 ans, ce sont le fait d'être divorcé, séparé ou veuf et d'avoir une perception hostile face aux Israéliens.

Une autre variable qui affecte le niveau de détresse psychologique chez les immigrants est celle de la génération d'appartenance comme immigrant, soit de première génération ou plus. La première génération d'immigrant comprend ceux qui se déplacent dans un pays autre que celui d'origine, pour commencer une nouvelle vie. La deuxième génération comprend les enfants de la première génération et ainsi de suite pour les prochaines générations. Bhugra (2004) a recensé de nombreux articles scientifiques afin de recueillir les informations, qui existaient jusqu'en 2004, sur l'effet de l'immigration sur l'état mental d'un individu. Les principaux résultats sont les suivants. L'immigration est, et peut être un phénomène stressant, mais ce ne sont pas tous les immigrants qui passent par le même processus. Le fait d'immigrer produit du stress, ainsi le stress augmente la détresse

émotionnelle et, par conséquent, certains désordres psychiatriques peuvent subvenir. Par exemple, il apparaît que des taux élevés de schizophrénie chez les immigrants peuvent résulter de l'immigration. La schizophrénie apparaît le plus souvent après 10 ou 12 ans d'immigration. Les immigrants de première génération subissent le plus de stress, alors que les générations suivantes (les enfants de ces derniers) sont moins stressées et font face à des problèmes différents comme le conflit culturel. Une étude montréalaise, de type transversal, auprès de 197 libanais, appuie aussi cet effet du type de génération. En effet, les auteurs démontrent que la durée du séjour a un effet important sur la détresse psychologique. Les symptômes de détresse diminuent de façon significative plus le séjour augmente (Sayegh et Yasri, 1993). Compte tenu de ce qui précède, les immigrants de deuxième génération devraient vivre moins de détresse psychologique que leurs parents. En 2005, Gaudet et ses collègues (2005) ont examiné cent Libanais-Canadiens de première et de deuxième génération. Ils ont trouvé une différence significative selon le type de génération par rapport à la perception de discrimination collective pouvant mener à la détresse psychologique. La deuxième génération en percevait plus que la première génération, peut-être parce que le réseau social est plus grand.

Sayegh et Yasri (1993) démontrent aussi que la désirabilité sociale reste une variable importante affectant la détresse psychologique. Selon les auteurs, seuls les problèmes d'adaptation permettent de prédire la détresse psychologique. L'indice de stress d'acculturation qui a un impact significatif sur la détresse psychologique est la discrimination perçue. Les immigrants qui ont adopté le style *assimilation* ont ressenti moins de discrimination que ceux qui ont opté pour des styles *ethnocentrisme* et *intégration*. La désirabilité sociale présente une corrélation significative avec la détresse psychologique. Par contre, ils n'ont trouvé aucune association avec l'âge, la scolarité ni l'indice socioéconomique.

Maintenant que ces variables sont connues, il importe de recenser les principaux facteurs de prédiction, de risque et de vulnérabilité associés à la détresse chez les immigrants. Ces facteurs diffèrent de ceux qui influencent la détresse des non-immigrants. Six articles sont retenus à ce sujet. Tout d'abord, Bong Koh (1998) a réalisé une étude de type transversal sur 105 immigrants coréens et 32 américains de naissance. Il a découvert que les immigrants ont moins de revenus et d'éducation que les américains de naissance. En ce

sens, la psychopathologie (détresse psychologique) des immigrants est grandement influencée par les revenus, le type de profession, la satisfaction au travail, la famille et les amis. Étant donné qu'ils ont moins de revenus et d'éducation, ils éprouvent de plus grands risques de vivre un sentiment de détresse psychologique (Bong Koh, 1998). Ensuite, Ritsner et ses collaborateurs (2000) ont identifié des facteurs de stress chez 565 russes immigrants en Israël. Selon eux, les plus grands facteurs de stress chez les immigrants sont reliés au matériel, à la culture, à l'information et à la santé. Par ailleurs, les facteurs de stress sociaux affectent la détresse et les symptômes psychologiques. Trois ans plus tard, Lincoln, Chatters et Taylor (2003) ont étudié un échantillon plus grand comprenant 4 003 américains blancs et 549 africains américains. Les résultats ont montré que les facteurs qui prédisent la détresse psychologique chez les américains de naissance et les africains-américains sont différents. Ainsi, pour les blancs, les relations sociales négatives prédisent fortement la détresse psychologique et contribuent à l'impact des problèmes financiers et des événements traumatisants. Pour les africains américains, un pauvre support social prédit fortement le niveau de détresse psychologique vécu. Bhugra (2005), suite à une revue de littérature exhaustive à propos des facteurs qui prédisent la détresse psychologique chez les immigrants, mentionne plutôt les facteurs de vulnérabilité. Selon lui, la littérature démontre que le type de société d'origine et le type de société hôte constituent des facteurs de vulnérabilité. Le fait d'immigrer, l'identité culturelle et la détresse psychologique y sont liés. Par contre, il précise que tout dépend toujours des traits de personnalité de l'immigrant. L'identité culturelle est aussi ressortie des résultats d'une étude canadienne expliquée précédemment par Gaudet et ses collègues (2005). Ces derniers montrent que l'identification aux Canadiens de naissance est directement reliée au degré de dépression. De plus, une nouvelle variable affectant la détresse est découverte, soit les tracas quotidiens. Ceux-ci ont un rôle médiateur entre, d'une part, l'identité et la discrimination et, d'autre part, la dépression et l'estime de soi. Finalement, une étude, de type transversal, très récente sur 44 immigrants Iraniens-Canadiens résume les facteurs de risque reliés à l'immigration et les facteurs affectant la santé mentale des immigrants. Pour les premiers, ce sont le manque de compétences dans la langue anglaise, le sous-emploi et le manque d'emploi, les différences culturelles et le manque de support social. Ce sont tous des barrières au succès de l'immigration. Pour les deuxièmes, ce sont le manque de compétences dans la langue anglaise, le fait d'être éloigné de leur famille, les conflits

familiaux et le sous-emploi ou le manque d'emploi. Les niveaux de santé mentale varient aussi selon le genre et l'âge (Jafari et al., 2008).

Après avoir énuméré les facteurs prédictifs de détresse psychologique chez les immigrants, il ne faut pas oublier la présence de facteurs de protection. La plupart des auteurs sont d'accord pour affirmer que le soutien social en est un. En effet, il modère donc la relation entre les facteurs de stress et la détresse psychologique (Lincoln et al., 2003; Bhugra, 2005). De ce fait, les immigrants qui ont un haut niveau de stress et un faible support social sont les plus associés à un niveau élevé de détresse psychologique (Ritsner et al., 2000, Jafari et al., 2008).

En résumé, les études démontrent surtout que les immigrants ont des niveaux de détresse psychologique différents selon le pays d'origine et le pays hôte (Bhugra, 2005). Par exemple, une étude avec 264 immigrants hispanophones et 329 américains de naissance suggère que les immigrants d'Amérique Centrale ont des niveaux plus élevés de détresse psychologique et de stress associés à l'immigration que les immigrants mexicains (Snyder et al., 1990). Ali (2002) précise que l'effet de l'immigrant en bonne santé s'observe davantage chez les immigrants récents et chez ceux qui sont originaires d'Afrique et d'Asie. Les immigrants européens sont moins récents que les autres, donc présentent des taux de dépression semblables à ceux des Canadiens d'origine. Deux autres études ont eu lieu en 2007. La première a été effectuée à Montréal auprès de 924 Canadiens de naissance et 776 immigrants de différents pays. Les résultats montrent que les immigrants du Vietnam présentent le plus haut niveau de détresse tandis que ceux des Philippines montrent le plus bas. De plus, ces deux types d'immigrants sont les moins enclins à accéder et à être référés aux services de santé mentale; et ce n'est pas attribuable au fait qu'ils vivent moins de détresse psychologique ou qu'ils utilisent des sources alternatives d'aide (Kirmayer et al., 2007). Dalgard et Thapa (2007), de la deuxième étude, se basent sur un échantillon plus grand comprenant donc 15 899 participants norvégiens dont 1 448 viennent des pays de l'Est et 1 059 des pays de l'Ouest. Les immigrants de l'Est ont un niveau de détresse psychologique plus élevé que ceux de l'Ouest.

Suite à l'identification des facteurs de risque et de protection de santé mentale des immigrants, une question persiste, à savoir si les immigrants vivent plus ou moins de

détresse psychologique que les natifs. La revue de littérature propose des études contradictoires à ce sujet.

Bhugra (2003) affirme que les immigrants en vivent plus. Il s'appuie sur une recension des écrits pour en venir à cette conclusion. Il dévoile que les immigrants ont des taux d'admission dans les hôpitaux psychiatriques plus élevés que les Britanniques de naissance. De plus, il soutient que l'impact de l'immigration sur la dépression n'est pas clair et que ce n'est pas nécessairement une relation de cause à effet.

Sayegh et Yasri (1993) défendent le point que les immigrants vivent autant de détresse psychologique que les natifs du pays. Une étude, expliquée précédemment, auprès de libanais qui ont immigré au Canada, abonde dans ce sens. Les résultats montrent qu'il n'y existe aucune différence significative entre le taux de détresse psychologique des immigrants libanais et de la population québécoise. Bong Koh (1998) démontre aussi qu'il n'y a pas de différence significative entre les immigrants coréens et les américains de naissance sur le niveau de détresse psychologique vécue. Par contre, il découvre que les immigrants somatisent plus que les natifs du pays.

Un troisième point de vue démontre que les immigrants vivent moins de détresse psychologique. Une étude auprès de 73 769 Canadiens de naissance et 18 610 immigrants, illustre cette proposition. Effectivement, les immigrants présentent des taux de dépression et de dépendance à l'alcool inférieurs à ceux de la population née au Canada. Cette étude est marginale dans le sens que certains facteurs de risque de la santé mentale n'en sont pas vraiment chez cet échantillon. Cela signifie que les barrières linguistiques, le taux de chômage plus élevé chez les immigrants, leur plus faible sentiment d'appartenance à la collectivité locale, les variables démographiques et socioéconomiques n'affectent pas la détresse psychologique des immigrants (Ali, 2002).

Cette section résume bien les différents facteurs associés à la détresse psychologique vécue par les immigrants. Il est aussi possible de remarquer que ces articles scientifiques ne vont pas tous dans le même sens. Les connaissances, à ce jour, se contredisent pour savoir si les immigrants vivent plus ou moins de détresse psychologique, comparativement aux non-immigrants. Bref, peut-être que le présent travail permettra d'éclaircir cette proposition.

1.2.4 Statut d'immigration, facteurs professionnels et détresse psychologique

La présente section rassemble les articles scientifiques au sujet du statut d'immigration, des facteurs professionnels et de la détresse psychologique. Tout d'abord, les études qui sont expliquées montrent que les facteurs professionnels ont un rôle déterminant sur la détresse psychologique chez les immigrants. Ensuite, les variables de contrôle sont appuyées, une fois de plus, par des études sur les immigrants. Finalement, les résultats des articles scientifiques sur le niveau de détresse en lien avec le travail, chez ces immigrants, sont décrits.

Une étude, réalisée par Sundquist (1994), auprès de nombreux immigrants en Suède, provenant de différentes origines soit d'Amérique latine (338), d'Europe du Sud (161), de Finlande (396), fait une comparaison entre ces derniers et 996 suédois de naissance. Le principal indicateur de la détresse psychologique chez les travailleurs immigrants consiste au fait de ne pas se sentir en sécurité dans la vie de tous les jours. Si les immigrants ont de pauvres conditions de travail et n'ont pas beaucoup d'argent, ils ne se sentent pas en sécurité et donc ils vivent un sentiment de détresse psychologique. Une autre recherche, faite par Aycan et Berry (1996), de type transversal, a été effectuée au Canada avec un échantillon de 110 immigrants turcs. Les résultats démontrent que les expériences reliées à l'emploi ont un rôle significatif pour prédire l'adaptation et le bien-être psychologiques. La durée du statut d'emploi et la fréquence des épisodes de chômage ont des implications critiques sur leur santé mentale. Plus longtemps un immigrant n'a pas d'emploi, plus il vit de stress lié à l'acculturation et expriment des difficultés d'adaptation. Par ailleurs, plusieurs immigrants récents travaillent dans l'agriculture. Une étude sur 75 immigrants cultivateurs aux États-Unis provenant du Mexique montre qu'ils vivent, en général, des conditions de travail très difficiles et ont un niveau de dépression et d'anxiété élevés. Les demandes rigides de travail et les pauvres conditions de logement sont significativement associées à un niveau élevé d'anxiété (Magana et Hovey, 2003). Finalement, le fait de ne pas avoir un emploi affecte plus la santé mentale des immigrants que celle des Canadiens de naissance. Ce résultat a été trouvé dans une recherche sur 1 037 participants en emploi et sans emploi, immigrants et Canadiens de naissance (Zunzunegui et al., 2006).

La discrimination au travail consiste en un facteur primordial pour prédire la détresse psychologique chez les immigrants. Effectivement, les résultats d'une recherche, étudiant

1 783 immigrants en Finlande, démontrent que la discrimination perçue au travail prédit une mauvaise santé mentale. Par contre, lorsqu'un immigrant croit en ses capacités de contrôler ses possibilités d'emploi, il s'agit d'un mécanisme de défense contre la détresse psychologique, même en présence de discrimination (Jasinskaja-Lahti et al., 2007). De plus, les expériences frustrantes reliées à l'exclusion et à la discrimination sur le marché du travail sont significativement reliées à la dépendance et à l'abus d'alcool de l'année précédente (Finch et al., 2003). Étant donné que la consommation d'alcool a un lien avec le niveau de détresse vécue, les résultats de l'étude précédente démontrent que la discrimination affecte la santé mentale des immigrants (Marchand et al., 2006). Finch et ses collègues (2003) ont aussi trouvé un résultat intéressant sur le soutien social. Ce dernier, même s'il est élevé, n'est pas un facteur de protection chez les immigrants qui vivent des niveaux modérés à élevés de frustration reliée à l'emploi.

Que les travailleurs soient immigrants ou non, certaines variables qui influencent le niveau de détresse psychologique restent les mêmes, par exemple, le sexe, l'état civil, le niveau d'éducation, l'âge et le statut socioéconomique. Les études suivantes le confirment.

La première a été effectuée par Wong et ses collaborateurs (2008) auprès de 475 immigrants en Chine. Un des résultats démontre que 73 travailleurs immigrants sur 475 ont été classés comme ayant une mauvaise santé mentale. De plus, les travailleurs immigrants mariés; qui sont des travailleurs manuels; ayant un stress financier et des difficultés liés à l'emploi; ayant des tensions et des conflits interpersonnels ont un mauvais état de santé mentale. Les travailleuses immigrantes qui ont plus de conflits et de tensions interpersonnels vivent aussi de la détresse psychologique. Pour ce qui est de l'âge et du niveau d'éducation, Bennet et ses collègues (2006) ont réalisé une étude sur 1 740 travailleurs dont 696 immigrants provenant de plusieurs continents. Ils sont venus à la conclusion que les travailleurs plus âgés et ayant un niveau plus élevé de scolarité n'avaient pas de tensions au travail. En ce qui concerne le statut socioéconomique, deux études démontrent que cette variable influence la détresse psychologique des immigrants travailleurs. La première montre que les demandes rigides de travail et la pauvreté (revenu familial pauvre) sont significativement associées à un niveau élevé de dépression (Magana et Hovey, 2003). La deuxième explique, grâce à un échantillon d'immigrants turcs au Canada, que le fait d'avoir un grand écart entre le statut socioéconomique en Turquie et au

Canada augmente le stress lié à l'acculturation. De plus, les individus ayant perdu beaucoup au niveau de leur statut socioéconomique sont moins satisfaits de leur vie au Canada et se décrivent comme étant moins accomplis dans leur vie économique (Aycan et Berry, 1996).

Comme il est rapporté dans la section précédente, le type de génération influence la santé mentale des immigrants, mais aussi lorsque ces derniers en vivent par rapport aux facteurs professionnels. Effectivement, une étude, de type transversal, réalisée sur un échantillon de 1 381 immigrants philippins aux États-Unis, confirme que l'association est plus forte chez les immigrants récents et diminue au fur et à mesure des années passées aux États-Unis. Les immigrants récents sont donc un groupe plus vulnérable par rapport à l'impact du travail sur le bien-être psychologique (Castro et al., 2008). Une autre recherche compare les conséquences de faire partie de la première ou de la deuxième génération en lien avec le fait d'être sans emploi. Parmi les immigrants de première génération, vivre dans une communauté sans emploi est associée à un sentiment de détresse psychologique. Parmi les immigrants de deuxième génération, la probabilité d'être obèse et de percevoir un niveau de santé faible augmentent lorsqu'ils vivent dans des communautés sans emploi. Ces associations sont seulement significatives chez les hommes (Zunzunegui et al., 2006).

Pour conclure, certains auteurs se sont attardés sur le niveau de détresse psychologique en rapport avec les facteurs professionnels des immigrants, en comparaison entre eux et avec les non-immigrants. Un article écrit par Sundquist (1994) démontre que tout dépend du pays d'origine. Cela signifie que des immigrants en vivent en fonction des facteurs professionnels, d'autres, pas du tout selon leur provenance. Les immigrants travailleurs d'Amérique Latine ont le niveau le plus élevé de détresse psychologique. Par contre, il n'y a pas d'association significative entre les immigrants travailleurs d'Europe du Sud et la détresse psychologique. Cette relation reste la même pour les travailleurs finlandais. Dans un autre ordre d'idée, Bennet et ses collègues (2006) établissent une comparaison avec les travailleurs américains d'origine, et affirment qu'il n'y a pas plus de minorités ethniques que d'américains d'origine dans le groupe de participants qui vivent des tensions au travail.

En définitive, cette partie regroupe les connaissances à ce jour sur la problématique de la détresse psychologique des travailleurs immigrants ainsi que les variables affectant ce

niveau. Néanmoins, ce sujet n'est pas suffisamment documenté et, étant donné le peu d'articles scientifiques, il est difficile d'en venir à une conclusion claire et précise.

1.3 Sommaire de l'état des connaissances

Cette dernière section de la revue de littérature synthétise les principaux éléments examinés tout au long de ce chapitre. En premier lieu, une révision du modèle théorique de Karasek et Theorell et sa pertinence pour le présent travail sont reprises. En deuxième lieu, les différentes conclusions en rapport avec le rôle du soutien social sur la détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels, autant chez les immigrants que les non-immigrants, sont exposées. En troisième lieu, un résumé des principales variables affectant la détresse psychologique, encore une fois chez les immigrants et ceux qui ne le sont pas, est décrit (voir tableau I, p. 39). En quatrième lieu, les résultats mitigés concernant le niveau de détresse psychologique chez les immigrants en comparaison avec les originaires du pays, ainsi que les nombreux facteurs en cause sont résumés. Finalement, cette section se termine en révélant le bien-fondé de l'étude. Afin d'alléger cette partie, l'utilisation des exposants est de mise et fait référence aux chiffres utilisés dans les tableaux XIII, XIV, XV, XVI et XVII en annexe A.

De tous les modèles théoriques soit le modèle *demande-latitude*¹, le modèle *demande-support-contraintes*¹⁰, le modèle *demande-latitude-soutien*², le modèle intégrateur⁴, le modèle *déséquilibre-effort-récompense*⁵, le modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main-d'œuvre⁷, celui qui demeure le plus pertinent pour la présente étude demeure celui de *demande-latitude-soutien* de Karasek et Theorell, autant pour sa grande validité par rapport aux composantes que pour sa contribution dans le développement du questionnaire sur le stress au travail. En général, Karasek et son collègue proposent qu'une combinaison de faible latitude décisionnelle et de demandes psychologiques élevées soient associées à la détresse psychologique et à l'insatisfaction au travail. De plus, ils amènent une nouvelle variable au modèle, soit le soutien social. Ces auteurs affirment que cette dernière modère la relation entre la latitude décisionnelle, les demandes psychologiques et la détresse psychologique. Ce modèle a suscité de nombreuses études. En résumé, deux points de vue font surface. Premièrement, beaucoup de chercheurs démontrent plutôt que la détresse psychologique ne découle pas d'une combinaison de la latitude et des demandes, mais affirment, à l'inverse, que ces deux variables ont des effets

indépendants sur la détresse psychologique^{11, 15, 18, 21, 25, 41}. Deuxièmement, un plus petit nombre d'auteurs arrivent à la même conclusion que Karasek et Theorell soit à un effet de combinaison entre la latitude décisionnelle et les demandes psychologiques sur la détresse psychologique^{2, 13, 14, 16, 22}.

Pour ce qui du rôle du soutien dans l'approche théorique choisie, les résultats de la plupart des études démontrent que le soutien social ne consiste pas en une variable modératrice. Parfois, son effet modérateur n'est pas précisé bien qu'elle protège quand même la santé mentale du travailleur^{11, 12, 17, 19, 29, 33}. Seulement un petit nombre de chercheurs confirment qu'il s'agit vraiment d'une variable modératrice^{2, 16, 27}. Lorsqu'il est question des immigrants, la plupart des auteurs proposent que le soutien social protège leur santé mentale^{43, 45, 54}. Un seul article scientifique démontre que le soutien social n'est pas un facteur de protection de la détresse psychologique des immigrants travailleurs⁶⁵. En résumé, le soutien social exerce quand même un rôle important.

Dans un même ordre d'idée, il existe une multitude de facteurs influençant la détresse psychologique des travailleurs (incluant dans certains cas, les travailleurs immigrants). Principalement ce sont la consommation d'alcool et de cigarettes⁸, la santé physique⁸, l'activité physique⁸, le contrôle⁸, la cohésion⁸, les événements stressants de l'enfance⁸, le genre^{12, 16, 21, 23, 28, 30, 33, 36, 37, 40, 46, 51, 52, 58, 62}, l'âge^{28, 33, 39, 40, 46, 55, 66}, l'état civil^{28, 33, 35, 38, 40, 62, 69}, le niveau d'éducation^{28, 30, 41, 56, 66}, le statut socioéconomique^{24, 30, 31, 33, 35, 56, 60, 61, 62}, le secteur d'activité^{16, 23, 32, 34} et le statut d'emploi à temps partiel⁴². Plusieurs autres facteurs affectent la détresse psychologique plus particulièrement des immigrants comme la désirabilité sociale⁵⁸, les facteurs de stress sociaux⁴⁵ les tracasseries quotidiennes⁵³, le manque de compétences dans la langue du pays hôte⁴⁹, le fait d'être éloigné de leur famille⁴⁹, les conflits familiaux⁴⁹ et le sous-emploi ou le manque d'emploi⁴⁹. D'autres facteurs affectent spécifiquement la santé mentale des travailleurs immigrants comme le fait de ne pas se sentir en sécurité dans la vie de tous les jours⁵⁹, le nombre de temps sans emploi⁶⁰ ou le fait de ne pas avoir d'emploi⁶⁷, la discrimination au travail^{63, 65}, les demandes rigides de travail⁶¹ et les pauvres conditions de logements⁶¹. Pour les fins de la présente recherche seulement le genre, l'âge, l'état civil, le niveau d'éducation, le statut socioéconomique, le secteur d'activité et le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel sont contrôlés car pour la majorité de ces variables, elles influencent la détresse psychologique des

travailleurs immigrants aussi. Pour ce qui est de la langue parlée, aucune étude ne démontre son effet sur la détresse psychologique mais elle reste intéressante à contrôler car, à notre avis, elle pourrait influencer le niveau de cette dernière. Le tableau suivant résume le tout en classant les autres facteurs selon le fait d'être un travailleur non-immigrant, un travailleur immigrant, ou un immigrant.

Tableau I : Facteurs déterminants du niveau de détresse psychologique

Travailleurs non-immigrants	Immigrants	Travailleurs immigrants
Consommation d'alcool et cigarettes (Marchand et al., 2006)	Désirabilité sociale (Sayegh et Lasry, 1993)	Ne pas se sentir en sécurité dans la vie de tous les jours (Sundquist, 1994)
Santé physique (Marchand et al., 2006)	Facteurs de stress sociaux (Ritsner et al., 2000)	Nombre de temps sans emploi (Aycan et Berri, 1996)
Activité physique (Marchand et al., 2006)	Tracas quotidien (Gaudet et al., 2005)	Ne pas avoir un emploi (Zunzunegui et al., 2006)
Contrôle (Marchand et al., 2006)	Manque de compétences dans la langue du pays hôte (Jafari et al., 2008)	Discrimination au travail (Finch et al., 2003; Jasinskaja-Lahti et al., 2007)
Cohésion (Marchand et al., 2006)	Éloignement de la famille (Jafari et al., 2008)	Demandes rigides de travail (Magana et Hovey, 2003)
Évènements stressants de l'enfance (Marchand et al., 2006)	Manque d'emploi (Jafari et al., 2008)	Pauvres conditions de logement (Magana et Hovey, 2003)
	Sous-emploi (Jafari et al., 2008)	

Un dernier point important à aborder concerne le niveau de détresse psychologique vécue par les immigrants. Les résultats diffèrent beaucoup sur le sujet. Certains auteurs affirment que les immigrants vivent plus de détresse psychologique que les non-immigrants⁴⁸ ou bien, qu'il n'y a pas de différence mais que les immigrants somatisent plus^{58, 56} ou encore, que les immigrants en vivent moins que ceux qui ne le sont pas⁵⁷. En résumé ce qui revient le plus souvent est que les immigrants ont des niveaux différents de détresse surtout selon le pays d'origine et le pays hôte^{44, 50, 54, 52, 57}. Pour les auteurs qui se sont intéressés aux

immigrants travailleurs, certains démontrent que les immigrants entre eux ont des niveaux de détresse différents selon le pays d'origine⁵⁹ mais qu'il n'y a pas de différence avec les non-immigrants⁶⁶. Finalement, le type de génération et le temps passé dans le pays hôte modèrent la relation entre la détresse psychologique et les facteurs professionnels chez les immigrants^{47, 53, 58, 64, 67}.

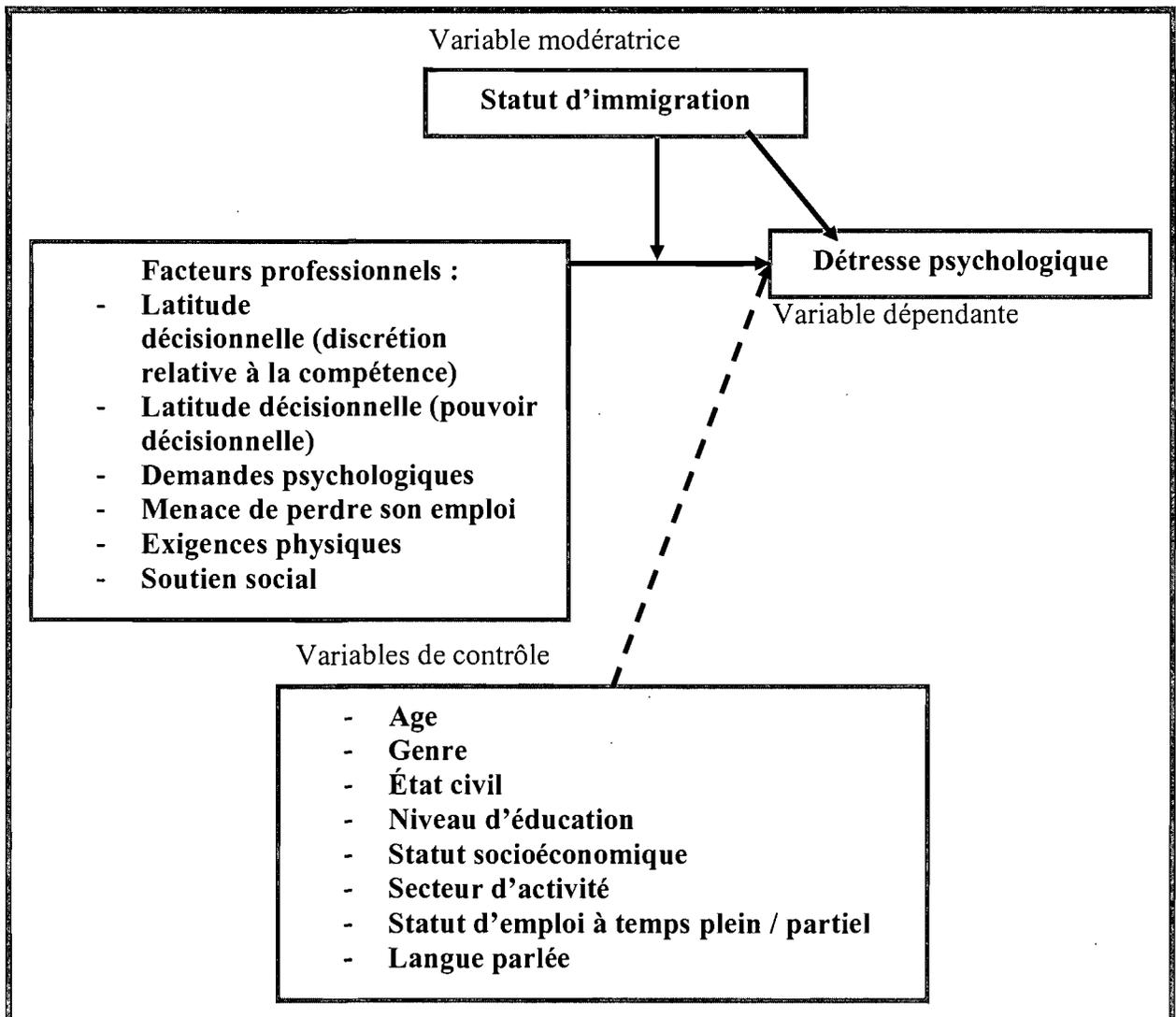
Ce bref résumé met en lumière que le sujet sur les travailleurs immigrants n'est pas suffisamment documenté. Au contraire, il existe un plus grand nombre d'articles sur la détresse psychologique des immigrants, mais très peu sur la détresse des immigrants en fonction des facteurs professionnels. De plus, cette revue ne parvient pas à démontrer si les immigrants vivent plus ou moins de détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels que les non-immigrants. La présente recherche tente de remplir ce vide scientifique en étudiant l'effet modérateur du statut d'immigration sur la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique. Pour se faire, le modèle demande-latitude-soutien de Karasek et Theorell est utilisé.

CHAPITRE 2 : Méthodologie

2.1 Modèle conceptuel

Dans la présente étude, les concepts de la question de recherche c'est-à-dire la détresse psychologique, les facteurs professionnels et le statut d'immigration se retrouvent dans le modèle conceptuel inspiré par une théorie, celle du modèle *demande-latitude-soutien* de Karasek, ainsi que par le recensement de la littérature. Le schéma suivant représente le modèle conceptuel.

Figure 6 : Modèle conceptuel



En premier lieu, l'étude vise à vérifier l'effet modérateur du statut d'immigration sur la relation entre les variables indépendantes et la variable dépendante, donc entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique. En second lieu, certaines variables peuvent avoir une influence sur la variable dépendante donc il faut tenir compte, dans l'analyse, de

l'effet des variables de contrôle sur la variable dépendante. Le genre, l'âge, l'état civil, le niveau d'éducation, le statut socioéconomique, le secteur d'activité, le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel et la langue parlée contribuent à influencer la détresse psychologique, donc consistent en des variables de contrôle. Tel que mentionné dans le premier chapitre, ces caractéristiques personnelles demeurent importantes à contrôler car la détresse psychologique peut varier selon ces dernières. En général, les femmes vivent plus de détresse psychologique au travail que les hommes (Elovaino et al., 2007; Macklin et al., 2006). De plus, l'âge exerce une influence sur les tensions psychologiques. Les travailleurs plus âgés souffrent moins de détresse psychologique que les plus jeunes par rapport au stress au travail (Vermeulen et Mustard, 2000; Mausner-Dorsch et Eaton, 2000). En outre, l'état civil et les revenus ont un impact sur le niveau de détresse psychologique vécue. En effet, les gens mariés sont en meilleure santé et les femmes ayant un emploi dont le statut socioéconomique est élevé, ont une santé mentale et psychologique supérieure à celles dont le revenu est moindre (Vermeulen et Mustard, 2000; Mausner-Dorsch et Eaton, 2000; Kuh et al., 2002). De plus, la relation entre le niveau de scolarité et la détresse psychologique s'avère négative (Elovaino et al., 2007; Dompierre et al., 1993). De plus, le secteur d'activité affecte la détresse psychologique, c'est-à-dire qu'il existe certains types d'emplois et de professions plus à risque pour les travailleurs de vivre de la détresse psychologique (Marchand, 2007; Vézina et Gingras, 1996). Aussi, le fait de travailler à temps partiel augmente les risques de souffrir de détresse psychologique (Gignac et al., 2007; Conseil permanent de la jeunesse, 2007). Finalement, il est impossible de tirer des conclusions claires sur la langue parlée, mais, selon nous le fait de maîtriser la langue d'accueil diminue le risque de vivre un niveau élevé de détresse psychologique.

La section suivante présente le modèle opératoire et les instruments de mesure c'est-à-dire qu'elle démontre la transition entre concepts, dimensions, composantes et indicateurs de chaque variable. Cette partie est divisée en quatre tableaux qui traitent chaque type de variable indépendamment.

2.2 Modèles opératoire et instruments de mesure

Le modèle opératoire consiste à rendre opérationnels et mesurables les concepts utilisés dans la présente étude. Quatre tableaux sont faits en fonction de la détresse psychologique (voir tableau II, p. 44), des facteurs professionnels (voir tableau III, p. 45), du statut

d'immigration (voir tableau IV, p. 46) et des variables de contrôle (voir tableau V, p. 47). Étant donné que les concepts ne sont pas très complexes, ils n'ont pas besoin d'être divisés en composantes avant d'être séparés en dimensions et indicateurs. De plus, les tableaux illustrent les échelles et les types de mesure utilisés pour évaluer les variables. Les indicateurs et les types de mesure proviennent de la base de données de l'Enquête (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). Finalement, la nature de chaque variable est précisée, par exemple, elles sont de type quantitatif, qualitatif, nominal ou ordinal.

Tout d'abord, la détresse psychologique, variable dépendante, se divise en dix indicateurs qui correspondent aux questions relatives à ce sujet dans l'Enquête. Cette variable est de type quantitatif discret car elle ne prend qu'un nombre limité de valeurs entières mais elle est traitée comme une variable quantitative continue car le nombre d'intervalles est élevé. L'instrument d'observation utilisé afin de mesurer la détresse psychologique s'appuie sur l'échelle développée par Kessler et Mroczek en 1994 (Kessler et Mroczek, 1994). L'indice se fonde sur un sous-ensemble de questions de la « Composite International Diagnostic Interview ». C'est un instrument de diagnostic structuré qui a été conçu pour produire des diagnostics conformes aux définitions et critères du DSM-III-R et des critères diagnostiques pour la recherche de la Classification internationale des maladies. Le DSM réfère au *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* utilisé par l'*American Psychiatric Association*. Il s'agit d'une classification des troubles mentaux internationalement reconnue qui existe en plusieurs versions. Pour ce qui est de la cotation, plus elle est élevée, plus l'individu vit de détresse psychologique. L'échelle de mesure est celle de Likert (voir tableau II, p. 44).

Tableau II : Modèle opératoire et instrument de mesure de la variable dépendante

Variable dépendante : détresse psychologique (quantitative discrète traitée en continue d'intervalle)		
Dimension	Indicateurs	Échelle et type de mesure
Symptômes psychologiques	<p>Au cours du dernier mois, c'est-à-dire la période commençant la date d'il y a un mois et se terminant hier, à quelle fréquence vous êtes-vous senti(e) :</p> <p>1.1 épuisé(e) sans véritable raison? 1.2 nerveux/nerveuse? 1.3 si nerveux/nerveuse que rien ne pouvait vous calmer? 1.4 désespéré(e)? 1.5 agité(e) ou ne tenant pas en place? 1.6 si agité(e) que vous ne pouviez pas rester immobile? 1.7 triste ou déprimé(e)? 1.8 si déprimé(e) que plus rien ne pouvait vous faire sourire? 1.9 que tout était un effort? 1.10 bon(ne) à rien?</p>	<p>Échelle de Likert en cinq points allant de « tout le temps » = 4 à « jamais » = 0</p> <p>Échelle additive de 10 items: 0 à 40</p>

En ce qui concerne les six facteurs professionnels, douze indicateurs les mesurent. Certains indicateurs servent à mesurer plusieurs variables. Dans le tableau suivant, à la suite de chaque dimension sont inscrits les indicateurs relatifs à ces dernières. La latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence et au pouvoir décisionnel, ainsi que le soutien social sont des variables continues. Les demandes psychologiques, la menace de perdre son emploi et les exigences physiques sont des variables ordinales. L'instrument d'observation pour mesurer les facteurs professionnels consiste en un indice de 12 questions, fondé sur un ensemble plus large de questions de Karasek. Ces questions reflètent les perceptions qu'ont les répondants des différentes dimensions de leur travail, comme la sécurité au travail, le soutien social, la monotonie, les efforts physiques requis et l'étendue de leur participation au processus de prise de décisions (Karasek et al., 1990). L'échelle de mesure est celle de Likert. En ce qui concerne la cotation, le stress au travail est d'autant plus prononcé que la cote est élevée, à l'exception de la latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence, de celle par rapport au pouvoir

décisionnel et du soutien social. Les questions 1.4, 1.5, 1.8 et 1.10, constituent des questions à cotation inverse parce qu'elles ne vont pas dans le même sens que les autres items (voir tableau III).

Tableau III : Modèle opératoire et instrument de mesure des variables indépendantes

Variables indépendantes : facteurs professionnels		
Variables	Indicateurs	Échelle et type de mesure
Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence (continue) : 1.1- 1.2- 1.4 Échelle additive de 3 items: 0 à 12	1.1 Votre travail exigeait l'acquisition de nouvelles connaissances. 1.2 Votre travail exigeait un niveau élevé de compétences. 1.3 Vous étiez libre de décider de votre façon de travailler.	Échelle de Likert en cinq points allant de « tout à fait d'accord » = 0 à « entièrement en désaccord » = 4 Cotation inverse pour 1.4, 1.5, 1.8 et 1.10
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel (continue): 1.3- 1.9 Échelle additive de 2 items : 0 à 8	1.4 Votre travail consistait à refaire toujours les mêmes choses. 1.5 Votre travail était frénétique.	
Demandes psychologiques (ordinales) : 1.5- 1.6 Échelle additive de 2 items : 0 à 8	1.6 Vous n'aviez pas à répondre à des demandes conflictuelles. 1.7 Vous aviez une bonne sécurité d'emploi.	
Menace de perdre son emploi (ordinales): 1.7	1.8 Votre travail exigeait beaucoup d'efforts physiques. 1.9 Vous aviez votre mot à dire sur l'évolution de votre travail.	
Exigences physiques (ordinales): 1.8	1.10 Vous étiez exposé(e) à l'hostilité ou aux conflits de vos collègues.	
Soutien social (continue) : 1.10- 1.11- 1.12 Échelle additive de 3 items : 0 à 12	1.11 Votre surveillant facilitait l'exécution du travail. 1.12 Vos collègues facilitaient l'exécution du travail.	

La variable modératrice soit le statut d'immigration se divise en deux dimensions. Une seule dimension sert vraiment à observer si le répondant est Canadien de naissance ou immigrant mais il est aussi intéressant d'étudier, pour la présente recherche, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration. Le statut d'immigration est une variable qualitative nominale dichotomique car ses différentes modalités sont repérées par un mot

soit «oui» ou «non» à la question si le répondant est citoyen Canadien de naissance ou non. L'échelle qui sert à mesurer cette variable est nominale car il n'y a pas de relation d'ordre entre les deux modalités. La première question détermine si le répondant est immigrant. La question 1.3 indique s'il s'agit d'un immigrant récent (moins de 10 ans) ou non (plus de 10 ans) au Canada. Cette question est très intéressante car le niveau de détresse psychologique varie probablement selon le nombre d'années écoulées depuis que le répondant s'est établi au Canada. (voir tableau IV).

Tableau IV : Modèle opératoire et instruments de mesure de la variable modératrice

Variable modératrice : statut d'immigration		
Dimensions	Indicateurs	Type de mesure
Indicateur d'immigration (nominale dichotomique)	1.1 Êtes-vous citoyen(ne) Canadien(ne) de naissance ?	0 = Non 1 = Oui
Nombre d'années au Canada depuis l'immigration (ordinaire dichotomique)	1.2 En quelle année êtes-vous venu(e) la première fois au Canada pour rester?	0 = 10 et plus 1 = Entre 0 et 9 ans

Finalement, les variables de contrôle ne se divisent pas en dimensions. Les variables du genre et du statut d'emploi sont nominales dichotomiques, les variables de l'âge, du niveau d'éducation et du revenu sont ordinales. Les variables de l'état civil, du secteur d'activité et de la langue parlée sont nominales. L'instrument de mesure pour les variables de contrôle est assez simple et consiste à demander directement la question concernant le genre, l'âge, l'état civil, le niveau d'éducation, le revenu, le secteur d'activité et le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel. Pour ce qui est de l'état civil, le répondant doit choisir parmi les choix de réponses pour déterminer s'il est seul ou en couple. Pour le niveau d'éducation, il a quatre choix de réponses. En ce qui concerne l'âge, le répondant doit indiquer son âge, entre 15 et 74 ans. Pour le genre, deux choix s'imposent et pour le revenu, la cotation passe de moins de 15 000\$ à plus de 80 000\$ en plusieurs intervalles. Ensuite, le secteur d'activité se divise en trois grandes catégories dont la gestion, les ventes et les services et les métiers du secteur primaire. Le statut d'emploi se divise en deux catégories soit temps

plein et temps partiel. Finalement, pour la langue parlée, le répondant a le choix entre quatre réponses soit anglais, français, les deux langues, ou ni l'une ni l'autre. Le type de mesure de ces huit variables n'est pas une échelle, mais encore une fois, consiste en un type de mesure codifié. Ce sont toutes des questions fermées à choix multiples à l'exception de l'âge où le répondant doit dire son âge. (voir tableau V).

Tableau V : Modèle opératoire et instruments de mesure des variables de contrôle

Variables de contrôle	
Concepts	Indicateurs / Type de réponses
Genre (nominale dichotomique)	0 = Homme 1 = Femme
Age (ordinaire)	1 = 15-17 ans 2 = 18-19 ans 3 = 20-24 ans 4 = 25-29 ans 5 = 30-34 ans 6 = 35-39 ans 7 = 40-44 ans 8 = 45-49 ans 9 = 50-54 ans 10 = 55-59 ans 11 = 60-64 ans 12 = 65-69 ans 13 = 70-74 ans
État civil (nominale dichotomique)	0 = Couple 1 = Seul (e)
Niveau d'éducation (ordinaire)	1 = Études secondaires partielles 2 = Diplôme d'études secondaires, aucune étude postsecondaire 3 = Études postsecondaires partielles 4 = Diplôme d'études postsecondaires
Revenu annuel (ordinaire)	1 = Moins de 15 000\$ 2 = Entre 15 000\$ et 29 999 \$ 3 = Entre 30 000\$ et 49 999\$ 4 = Entre 50 000\$ et 79 999\$ 5 = 80 000\$ et plus
Secteur d'activité (nominale)	1 = Professions en gestion, affaires, finances, administration, sciences naturelles et appliquées, santé, sciences sociales, éducation, religion, arts, culture et loisirs 2 = Professions dans les ventes et les services 3 = Professions des métiers, transport et machinerie,

	professions propres au secteur primaire, transformation, fabrication et services publics
Statut d'emploi (nominale dichotomique)	0 = temps plein 1 = temps partiel
Langue (s) parlée (s) par le répondant (nominale)	1 = anglais (avec ou sans une autre langue autre que le français) 2 = français (avec ou sans une autre langue autre que l'anglais) 3 = anglais et français (avec ou sans une autre langue) 4 = ni anglais ni français (autre)

La prochaine partie contient l'énoncé et l'explication des hypothèses de recherche.

2.3 Hypothèses de recherche

La revue de littérature étudiée en lien avec la question de recherche mène à affirmer une deux hypothèses principales. En effet, Karasek démontre très bien la relation positive entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique (Karasek, 1979), travaux sur lesquels se basent la première hypothèse principale. Pour ce qui est du statut d'immigration, les études en lien avec cette relation n'existent pas en grand nombre. Par contre, il en existe un peu plus sur la santé mentale, en général, des immigrants. Suite à la recension de plusieurs études, trois avis se démarquent soit que les immigrants vivent plus, moins ou autant de détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels que ceux qui n'ont pas ce statut d'immigration. Quel sens prend vraiment cette relation? Les résultats tirés de l'article scientifique de Bhugra (2003) démontrent que les immigrants vivent plus de détresse psychologique que les britanniques de naissance. De plus, selon Ali (2002), les résultats prouvent que les immigrants vivent moins de détresse psychologique que les Canadiens de naissance. Étant donné que Bhugra a recensé une vingtaine d'études portant sur la santé mentale des immigrants et qu'Ali étudie la population canadienne, la deuxième hypothèse principale se base sur ces résultats pour affirmer un effet différencié entre les immigrants et les non-immigrants. Les hypothèses principales contiennent les trois variables et la population visée soit les travailleurs Canadiens. Elles sont donc :

- 1) *Les facteurs professionnels ont un effet sur la détresse psychologique des travailleurs Canadiens.*

2) *Les facteurs professionnels ont un effet différencié sur la détresse psychologique des immigrants par rapport aux non-immigrants travailleurs Canadiens.*

Ces hypothèses principales se divisent en six hypothèses spécifiques:

- 1) *La discrétion relative à la compétence a une influence négative plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance.*
- 2) *Le pouvoir décisionnel a une influence négative plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance.*
- 3) *Les demandes psychologiques ont une influence positive plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance.*
- 4) *La menace de perdre son emploi a une influence positive plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance.*
- 5) *Les exigences physiques ont une influence positive plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance.*
- 6) *Le soutien social a une influence négative plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance.*

Le point suivant porte sur la définition des variables dépendante, indépendantes, modératrice et de contrôle.

2.4 Définition des variables

a) Variable dépendante

La détresse psychologique est la perturbation du psychique d'une personne caractérisée par un ensemble de symptômes psychophysiologiques et comportementaux non spécifiques à une pathologie donnée (Ilfeld, 1976). Afin de déterminer si un individu souffre d'un niveau plus ou moins élevé de détresse psychologique, dix indicateurs découlant de symptômes psychologiques doivent être évalués.

b) Variables indépendantes

Les facteurs professionnels sont l'ensemble des facteurs favorables ou défavorables qui entourent l'accomplissement du travail des salariés d'une entreprise (Commission de normes du travail, 2006). Dans la présente recherche, six variables font l'ensemble des facteurs professionnels soit la discrétion relative à la compétence, le pouvoir décisionnel, les demandes psychologiques, la menace de perdre son emploi, les exigences physiques et le soutien social.

c) Variable modératrice

En ce qui concerne ce concept, il n'existe pas de définition exacte du statut d'immigration, la variable modératrice. Par contre, elle découle de la liaison entre la définition du statut qui signifie l'état d'un individu et celle d'immigration. Le concept d'immigration (au Canada) désigne le mouvement de personnes d'un pays quelconque vers un autre pays dans le but de s'y établir. Il s'applique aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. La désignation du statut d'immigrant reçu est accordée à vie, aussi longtemps qu'une personne réside au Canada (Statistique Canada, 2006). En résumé, le statut d'immigration, dans la présente étude, est l'état d'une personne qui a immigré au Canada. Un immigrant est donc quelqu'un qui n'est pas né au Canada.

d) Variables de contrôle

Finalement, une définition de chacune des variables de contrôle ainsi qu'une description de leur instrument de mesure sont de mises. L'âge consiste au nombre d'années écoulées depuis la naissance; le genre se définit par le fait d'être un homme ou une femme; l'état civil désigne la situation conjugale d'une personne au regard de la loi : célibataire, marié, veuf, divorcé; le niveau d'éducation est évalué par le plus haut niveau de scolarité complété; le revenu annuel implique la rémunération du travail ou le fruit du capital gagné annuellement par un individu avant impôts ou autres retenues; et le secteur d'activité ou le secteur économique est l'ensemble des entreprises qui ont le même type de propriété, qui produisent des biens ou qui fournissent des services analogues entrant dans une même catégorie. Finalement, le statut d'emploi à temps plein permet à un particulier de travailler habituellement 30 heures ou plus par semaine à son emploi principal ou à son unique emploi. Pour ce qui est du statut d'emploi à temps partiel, il désigne une situation où une personne travaille moins de 30 heures par semaine à son emploi principal ou à son

unique emploi (Statistiques Canada, 2007). Pour les fins de cette section, il n'est pas nécessaire de définir ce que signifie la langue parlée étant donné qu'elle se décrit par elle-même soit de parler français, anglais, les deux ou aucune d'entre elles.

La division subséquente de ce travail décrit le plan d'observation qui est séparé en cinq sections : la structure de la preuve, l'échantillonnage, la méthode de collecte des données, la validité du devis de recherche.

2.5 Plan d'observation et modèles opératoire

2.5.1 Structure de la preuve

Dans le contexte actuel, le but étant de mesurer l'effet modérateur du statut d'immigration sur la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique, le chercheur ne doit effectuer aucune manipulation sur les variables, sinon il n'a pas une vraie représentation de la réalité. Il est donc important de mentionner que la recherche est un devis non expérimental, plus précisément, un devis analytique. Dans ce cas, il est impossible pour le chercheur d'avoir un certain contrôle sur qui, quand et comment les sujets présentent les conditions de variable dépendante et indépendantes.

Par ailleurs, le type de la recherche est l'utilisation de données secondaires. En effet, elles sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 3.1). Il est impossible de manipuler ou d'avoir un contrôle sur les variables, il est seulement faisable d'analyser les données. L'étude est de type transversal car la variable dépendante et les variables indépendantes sont évaluées en même temps. Les données secondaires restent adéquates pour répondre à la question de recherche car l'Enquête est transversale. De plus, les questions posées dans cette Enquête tiennent compte des variables de la question de recherche. Les trois volets pertinents à analyser pour la présente étude sont le stress au travail, la détresse et les caractéristiques sociodémographiques. Le stress au travail correspond aux variables des facteurs professionnels, la détresse est en lien avec la variable de la détresse psychologique et les caractéristiques sociodémographiques incluent des questions sur l'immigration, donc rejoignent la variable du statut d'immigration.

2.5.2 Échantillonnage

Afin de bien retracer l'échantillonnage des données secondaires, il a fallu surtout se référer

au guide de l'utilisateur de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 3.1).

Tout d'abord, l'unité d'analyse est la plus petite unité étudiée. Dans cette recherche, il s'agit des travailleurs. Le niveau d'analyse consiste au contexte macro dans lequel s'inscrit l'étude, ce sont donc les travailleurs Canadiens immigrants et non-immigrants. Pour ce qui est de la population, l'Enquête vise la population de 12 ans et plus vivant à domicile dans les dix provinces et les trois territoires. Les habitants des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les résidents des établissements, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les personnes vivant dans certaines régions éloignées sont exclus du champs de l'Enquête (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). L'échantillon de l'Enquête se compose de 132 221 Canadiens.

Le sous-échantillon visé par la présente étude comprend seulement les personnes, âgées entre 15 ans et 74 ans, qui ont comme occupation principale le travail et qui ne doivent pas être en congé de maladie ou au chômage. Le questionnaire détaillé sur la population active dont la section sur le stress au travail a été distribué à seulement un sous-ensemble des répondants dans tous les territoires et provinces. La majorité de ces répondants proviennent du Québec et de l'Ontario. Cette limite réduit alors la taille du sous-échantillon à 5 123 Canadiens travaillant à temps plein ou à temps partiel au moment où ils ont répondu à l'Enquête.

Pour ce qui est de la méthode d'échantillonnage, elle est probabiliste. Dans cette Enquête, l'échantillonnage est effectué en grappes stratifiées à plusieurs degrés dont l'unité finale correspond au logement. Par définition, la méthode d'échantillonnage à plusieurs degrés ressemble à la méthode d'échantillonnage en grappes, sauf qu'il faut dans ce cas prélever un échantillon à l'intérieur de chaque grappe sélectionnée, plutôt que d'inclure toutes les unités dans la grappe. Ce type d'échantillonnage exige au moins deux degrés. On identifie et sélectionne au premier degré de grands groupes. Pour obtenir un échantillon final, on prélève au second degré des unités de la population à partir des grappes sélectionnées (Statistique Canada, 2007) Ceci signifie qu'en premier lieu une méthode d'échantillonnage est réalisée par strates. En deuxième lieu, une méthode d'échantillonnage par grappes est effectuée dans chaque strate. Ces grappes sont sélectionnées par une méthode

d'échantillonnage aléatoire avec probabilité proportionnelle à la taille (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005).

Plus précisément, une description profonde se doit d'être mentionnée dans les prochaines lignes. « Des strates géographiques ou socioéconomiques sont formées à l'intérieur de chaque grand centre urbain. Dans les strates, des grappes sont formées par regroupement de 150 à 250 logements » (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). Dans certains centres urbains, des strates distinctes sont créées pour les immeubles à appartements ou pour les secteurs de dénombrement du recensement pour cibler les ménages à haut revenu, les immigrants et les autochtones. Dans chaque strate, six grappes ou des bâtiments d'habitation sont sélectionnés (parfois de 12 à 18 appartements) par une méthode d'échantillonnage aléatoire avec probabilité proportionnelle à la taille, cette dernière correspondant au nombre de ménages (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005).

« Les autres villes et régions rurales de chaque province sont stratifiées, en premier lieu, en fonction de données géographiques, puis selon des caractéristiques socioéconomiques » (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). Dans la plupart des strates, six grappes sont sélectionnées (habituellement des secteurs de dénombrement) avec la méthode de la probabilité proportionnelle à la taille. « Certains centres urbains isolés géographiquement sont couverts par un plan de sondage à trois degrés. Ce type de plan de sondage est utilisé au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique » (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). Après avoir établi la liste des nouvelles grappes, l'échantillon des ménages est obtenu par échantillonnage systématique des logements (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005).

2.5.3 Méthode de collecte de données

Les données secondaires de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 3.1) ont été récoltées à l'aide d'un questionnaire rempli par les intervieweurs en présence du participant. La méthode de collecte de données consiste au questionnaire-entrevue. « Au cours de la période, 132 947 interviews valables assistées par ordinateur ont été effectuées » (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). Environ la moitié a eu lieu au moyen de la méthode de l'interview sur place assistée par ordinateur et l'autre moitié a

consisté en des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). Les questions sont de type fermé c'est-à-dire que la réponse doit être choisie dans une liste pré-établie (Fortin, 2006).

Avant de commencer la collecte de données, deux applications expérimentales ont été développées en lien avec les méthodes de collecte de données et ont fait l'objet d'essais pilotes distincts à la fin de l'été 2004. Les essais pilotes visaient principalement à évaluer la réaction des répondants face aux nouvelles questions ainsi qu'à expérimenter l'infrastructure technique (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005).

Avant que les intervieweurs n'établissent un premier contact, une lettre d'introduction et une brochure ont été livrées à chaque logement pour lequel Statistique Canada possédait une adresse postale valide. Ces documents expliquaient l'importance de l'enquête et donnaient des exemples d'utilisation des données du cycle 3.1. Les intervieweurs ont reçu une formation spéciale sur les buts et objectifs de l'enquête; les techniques d'enquête; les fonctionnalités des applications; le contenu des questionnaires, qui a été l'objet d'exercices; les techniques à appliquer par l'intervieweur pour mener à bien l'interview, soit des exercices complets dont l'objet était de réduire au minimum la non-réponse; la simulation d'interviews difficiles et de situations de non-réponse; la gestion de l'enquête; et les procédures de transmission. Le surveillant de projet, l'intervieweur principal et l'équipe de soutien technique du bureau régional étaient chargés de transmettre les cas de chaque bureau responsable des interviews effectuées de manière *téléphonique* au Bureau central. « Les transmissions ont eu lieu la nuit, et tous les cas menés à bien ont été acheminés au Bureau central de Statistique Canada » (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). Les interviews menées selon la méthode *sur place* ont été transmises chaque jour du domicile de l'intervieweur directement au Bureau central de Statistique Canada par voie d'une ligne de téléphone sécurisée. « Au terme de la collecte de données, un taux de réponse national de 79% a été atteint » (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005). Les informations sur le nombre et les noms des intervieweurs ne sont pas transmises dans le guide de l'utilisateur de cette Enquête.

2.5.4 Validité des données et du modèle

a) Validité des instruments d'observation

Tout d'abord, il faut mentionner les deux instruments d'observation utilisés pour mesurer la variable dépendante et les variables indépendantes. Ce sont respectivement l'échelle de détresse psychologique développée par Kessler et Mroczek en 1994 et l'ensemble de 12 questions sur l'indice du stress au travail (*variable des facteurs professionnels*) développé par Karasek en 1990. Le premier instrument se base sur le DSM-III-R et le deuxième sur le modèle de Karasek modifié qui inclut le soutien social. La validité de ces deux instruments est donc facile à démontrer car ils ont été testés et re-testés auparavant dans plusieurs recherches et se basent sur la littérature. En ce qui concerne l'échelle de détresse psychologique, deux auteurs les ont testés auprès d'un échantillon de 10 641 australiens. Ils sont venus à la conclusion que l'échelle K10 est significativement meilleure (valide) que la version plus courte soit K6 et que l'échelle GHQ-12 (Furukawa et Andrews, 2003).

Trois critères déterminent si la validité d'un instrument d'observation est bonne soit la validité de contenu, la validité de construit et la fiabilité (Fortin, 2006). Il est donc possible d'affirmer les propositions suivantes qui incluent les deux différents instruments de mesure car ils sont aussi valides l'un que l'autre en fonction des différents construits qu'ils mesurent soit la détresse psychologique et les facteurs professionnels. Premièrement, les items constituent un échantillon représentatif des construits (validité de contenu). Deuxièmement, les deux instruments fournissent une mesure adéquate des construits théoriques soit la détresse psychologique et les facteurs professionnels qu'ils mesurent respectivement (validité de construit). Troisièmement, il est possible de reproduire les résultats dérivés des instruments sous différentes occasions, à différentes conditions (fiabilité).

Les points suivants expliquent la validité interne et externe du devis de recherche.

b) Validité interne du devis de recherche

Trois niveaux de biais inhérents à la validité interne existent soit celui au niveau du contexte, de la collecte de données et de l'échantillon (Fortin, 2006). En somme, les lignes suivantes indiquent que la validité interne de la recherche reste quasiment parfaite.

- Contexte de la recherche

Le biais d'« histoire » ne s'applique pas au devis de recherche car la période d'étude est réduite à un an. En effet, il est peu probable que des événements extérieurs à l'étude viennent influencer sur les résultats. Le biais de « maturation » ne s'applique pas non plus à cette étude car aucun objet d'étude n'a changé durant la recherche. Le biais de l'« effet de test » n'intervient pas dans cette recherche transversale parce qu'elle n'est tout simplement pas longitudinale, donc les répondants ne sont pas sondés à intervalles rapprochés dans le temps. Il ne se peut donc pas que les répondants aient mémorisé les réponses.

- Collecte de données

Le biais d'« effet d'instrumentation » n'a pas lieu d'exister dans la collecte de données car, selon l'Enquête, les interviewers ont été bien formés. De plus, deux essais pilotes par rapport au questionnaire et aux techniques de collecte de données ont été réalisés à la fin de l'été 2004. Les questions utilisées pour recueillir les données sont bien formulées.

- Échantillon

Le biais de « sélection » a peu de chance aussi de limiter cette recherche car la méthode de sous-échantillonnage est probabiliste grâce aux facteurs de pondération qui seront appliqués lors de l'analyse statistique. Le biais de « contamination » est peut-être le seul à pouvoir limiter la validité interne de l'étude car c'est l'interviewer qui pose les questions du questionnaire directement au répondant. Un effet de désirabilité peut donc avoir lieu, par le fait que le répondant soit intimidé ou influencé par l'interviewer. Trois stratégies diminuent quand même ce biais. Premièrement, l'interviewer a été formé, donc il sait qu'il ne doit pas influencer les répondants. Deuxièmement, ces derniers répondent dans des conditions naturelles, c'est-à-dire chez eux. Troisièmement, le questionnaire ne comporte que des questions objectives ce qui diminue le biais « contamination ».

c) Validité externe du devis de recherche

En ce qui concerne la validité externe de l'étude, il est question de la généralisation des résultats ainsi que de la transférabilité. Tout d'abord, l'ampleur de l'Enquête (132 221 participants provenant des dix provinces et des trois territoires) et la méthode d'échantillonnage probabiliste rendent généralisables les résultats à la population canadienne de 12 ans et plus. Par contre, le sous-échantillon, tiré de l'Enquête et composé

de 5 123 personnes, n'est pas nécessairement représentatif de la population canadienne occupant un emploi à temps plein car ce sous-échantillon est non probabiliste. Toutefois, les facteurs de pondération seront appliqués lors de l'analyse statistique afin de tenir compte de la méthode de sous-échantillonnage. Cette technique augmentera la généralisation des résultats, et par le fait même, la validité externe du devis de recherche. Pour ce qui est de la transférabilité des résultats vers d'autres terrains, populations, milieux et contextes, elle est possible dans des pays similaires au Canada si les facteurs professionnels sont pratiquement les mêmes et si le type de sélection d'immigration s'apparente à celui du Canada. Par contre, les résultats ne sont pas transférables à d'autres périodes précédentes car le contexte des facteurs professionnels n'a pas toujours été le même, surtout pas pour les immigrants qui subissaient plus de racisme auparavant, dans les conditions de travail. De plus, étant donné que le type de sélection des immigrants au Canada a grandement évolué depuis 1869, les résultats ne sont pas transférables dans le passé

La dernière section explique le plan d'analyse c'est-à-dire les analyses statistiques envisagées afin d'obtenir les résultats. Aucune analyse de contenu n'a lieu dans cette étude car elle est de type quantitatif.

2.6 Plan d'analyse

Afin d'élaborer sur les analyses statistiques envisagées, une récapitulation et une explication des trois étapes sont décrites. Le logiciel informatique STATA sera utilisé pour procéder aux analyses statistiques.

a) Préparation des données

Premièrement, il faut faire la préparation des données, étape préliminaire, qui consiste à vérifier la validité des données brutes. Les étiquettes de variables et de valeurs doivent être émises. De plus, il faut vérifier les valeurs aberrantes et le réalisme des moyennes et des écarts-types afin de s'assurer de la validité de l'entrée des données. Ensuite, il faudra repérer s'il y a des données manquantes. Finalement, il est nécessaire de voir la normalité de la distribution de chaque variable.

b) Analyse descriptive

Deuxièmement, l'étape de l'analyse descriptive des données s'avère essentielle. Elle consiste à résumer l'ensemble des données brutes pour obtenir la description de l'échantillon et répondre à la question de recherche. Ceci se fait à l'aide de statistique descriptive univariée c'est-à-dire par des caractéristiques des distributions de fréquence; et à l'aide de statistique descriptive bivariée donc d'association (Fortin, 2006).

▪ Analyse statistique univariée

Tout d'abord, la nature des variables a été spécifiée dans les tableaux II, III et IV et V faisant partis de la section portant sur le modèle opératoire et les instruments de mesure. Ces informations déterminent quel genre d'analyse à faire en fonction du type de variable. Pour les variables continues, les mesures de tendance centrale possible sont la médiane et la moyenne. Les mesures de dispersion réalisables sont l'écart-type, la variance, le coefficient de variation et l'étendue. Pour les variables nominales ou ordinales, il faudra vérifier les fréquences en pourcentage pour avoir une description des données brutes.

▪ Analyse statistique bivariée

Ce type d'analyse descriptive bivariée permet de caractériser la présence d'association, de force et de direction de la relation entre la détresse psychologique et les facteurs professionnels. Le test à effectuer est celui du coefficient de corrélation de Pearson. Ce dernier permettra de savoir s'il existe une association linéaire significative entre la détresse psychologique et les facteurs professionnels, donc vérifiera le degré de relation entre ces variables. De plus, ce test vérifie s'il existe des cas de colinéarité entre certaines variables.

c) Analyse inférentielle

La troisième et dernière étape du plan d'analyse statistique constitue l'analyse inférentielle. Elle sert à tester l'hypothèse formulée (le statut d'immigration modère la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique chez les travailleurs Canadiens) et de généraliser l'information concernant l'échantillon à la population de 15 ans et plus vivant dans les dix provinces du Canada. En premier lieu, pour estimer la probabilité que l'échantillon représente bien la population, il faut que le seuil de confiance soit d'au moins 95% et que, par conséquent, la marge d'erreur tolérable soit de 5% ou moins. Ce sont les caractéristiques de la courbe normale de distribution (Fortin, 2006) deuxième lieu, une

analyse multivariée, la régression multiple intégrant des variables d'interaction, sera utilisée pour montrer l'effet de modération du statut d'immigration sur la relation entre la détresse psychologique et les facteurs professionnels. Il faudra tenir compte de la pondération nécessaire (procédure bootstrap) étant donné que le sous-échantillon de l'Enquête ESCC 3.1 est utilisé et que, de ce fait celui-ci n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble des travailleurs Canadiens. Cette procédure statistique amènera à rejeter ou non l'hypothèse nulle et si, tel est le cas, d'accepter l'hypothèse alternative (hypothèse formulée de la recherche).

Le prochain chapitre traite de ces analyses statistiques décrites ci-haut. Ces dernières donneront aux lecteurs, une vue d'ensemble des variables utilisées dans la présente recherche. De plus, elles vont répondre aux hypothèses principales qui avancent que les facteurs professionnels ont un effet sur la détresse psychologique des travailleurs Canadiens et que les facteurs professionnels ont un effet différencié sur la détresse psychologique des immigrants par rapport aux non-immigrants travailleurs Canadiens

CHAPITRE 3 : Présentation des résultats

Ce chapitre se divise en trois parties. La première décrit, de façon détaillée, les variables dépendante, indépendantes, modératrice et de contrôle. Pour se faire, quatre tableaux sont présentés (voir tableaux VI, p. 61, VII, p. 63, VIII, p. 65 et IX, p. 66). La deuxième partie démontre les résultats des analyses bivariées. Pour aider à la compréhension, deux tableaux indiquent les coefficients de Pearson (voir tableaux X, p. 70 et XI, p. 71). La troisième partie illustre les résultats des analyses multivariées accompagnés du tableau XII (p. 69).

3.1 Résultats des analyses descriptives

En premier lieu, le tableau VI (p. 57) décrit la détresse psychologique. Les valeurs que peuvent prendre cette variable dépendante se situent entre 0 et 40, où 0 équivaut à une absence de détresse psychologique, alors que 40 représente le niveau le plus élevé de détresse. Pour le sous-échantillon, l'étendue est de 0 à 37, la moyenne des répondants est de 5.37 sur 40 et l'écart-type est égal à 5.18. Ce dernier a permis de calculer le coefficient de variation, c'est-à-dire l'écart-type en pourcentage de la moyenne, qui équivaut, dans ce cas, à 96%. Ceci signifie que les données sont très hétérogènes donc qu'elles sont assez dispersées autour de la moyenne. En effet, plus le coefficient de variation est élevé (s'éloigne de 15% du coefficient représentant une dispersion homogène), moins les données sont homogènes. Dans cette situation, la moyenne n'est pas utile pour décrire la variable. La médiane, qui est égale à 4, s'avère essentielle pour affirmer que 50% des répondants se situent à une cote de détresse psychologique égale ou supérieure à 4 sur une échelle de 40. Cette affirmation démontre l'importance de la problématique car un nombre important de répondants vivent un niveau non-négligeable de détresse psychologique. De plus, tous ces renseignements sur cette variable illustrent que sa distribution n'obéit pas à la loi normale, donc il a été nécessaire de la normaliser pour effectuer les analyses multivariées.

Tableau VI : Analyse descriptive de la variable dépendante

Détresse psychologique							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 – 40	---	0	37	5.37	5.18 CV=96%*	4

* Coefficient de variation = écart-type X 100/moyenne

En deuxième lieu, le tableau VII (p. 59) décrit les facteurs professionnels. Avant de passer à l'analyse de chacun des facteurs, il est possible de constater que les écarts-type sont assez élevés, donc que les coefficients de variation sont supérieurs à 15% pour les variables continues. Cela signifie que les données des variables suivantes sont hétérogènes donc dispersées autour de la moyenne : latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence (coefficient de variation de 51%), latitude décisionnelle par rapport au pouvoir décisionnel (coefficient de variation de 67%), demandes psychologiques (coefficient de variation de 39%) et soutien social (coefficient de variation de 47%). Encore une fois, étant donné la grande variance de ces données, la médiane est plus utile que la moyenne pour décrire ces variables.

Pour ce qui est de la latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence, l'étendue va de 0, qui équivaut au plus haut niveau de discrétion relative à la compétence, à 12, qui représente une absence de discrétion. Par exemple, les cotes sont distribuées de manière que plus le *score* est élevé, moins le répondant a de latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence. La moyenne est de 4.70 et la médiane est de 5. Ainsi, 50% des répondants se situent à un niveau égal ou supérieur à 5 sur une échelle de 12.

En ce qui a trait à la latitude décisionnelle par rapport au pouvoir décisionnel, l'étendue va de 0, qui représente le niveau le plus élevé de pouvoir décisionnel, à 8, qui montre aucun pouvoir décisionnel. La moyenne se situe à 2.67 et la médiane à 2 ce qui illustre que 50% des répondants obtiennent une cote entre 2 et 8 sur une échelle de 8.

En regard des demandes psychologiques, l'étendue va de 0 à 8, où 0 est égal à aucune demande psychologique alors que 8 équivaut au niveau le plus élevé de demandes psychologiques. La moyenne est de 4.39 et la médiane est de 4 donc, 50% des répondants admettent faire face à un niveau considérable de demandes psychologiques car ils obtiennent une cote égale ou supérieure à 4 sur une échelle de 8.

Pour la dernière variable, le soutien social, l'étendue va de 0 à 12, où 0 équivaut au niveau le plus élevé de soutien social alors que 12 représente une absence de soutien social. La

moyenne est de 4.34 et la médiane est de 4. Il est alors possible d'affirmer que 50% des répondants ont eu une cote égale ou supérieure à 4 sur une échelle de 12.

En lien avec la menace de perdre son emploi, il importe de mentionner que la majorité des répondants n'estiment pas être menacée de perdre leur emploi. Effectivement, 21.88% d'entre eux sont tout à fait d'accord avec le fait qu'ils ont une bonne sécurité, 51.68% sont en accord, 7.76% sont ni en accord ni en désaccord, 14% sont en désaccord et 4.69% sont entièrement en désaccord.

Finalement, pour ce qui est des exigences physiques, les données sont sensiblement bien réparties car presque autant de répondants sont en accord qu'en désaccord avec l'affirmation. D'ailleurs, 10.89% admettent être tout à fait en accord que leur travail exige beaucoup d'efforts physiques, 36.81% sont d'accord, 9.23% sont ni en accord ni en désaccord, 30.02% sont en désaccord et 12.94% sont entièrement en désaccord.

Tableau VII : Analyse descriptive des variables indépendantes

Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 – 12	---	0	12	4.70	2.39 CV=51%*	5
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 – 8	---	0	8	2.67	1.80 CV=67%*	2
Demandes psychologiques							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 – 8	---	0	8	4.39	1.70 CV=39%*	4
Menace de perdre son emploi (Vous aviez une bonne sécurité d'emploi)							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 : tout à fait d'accord 1 : en accord 2 : ni en accord, ni en désaccord 3 : en désaccord	21.88 51.68 7.76 14.00	---	---	---	---	---

	4 : entièrement en désaccord	4.69					
Exigences physiques							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 : tout à fait d'accord	10.89					
	1 : en accord	36.91					
	2 : ni en accord, ni en désaccord	9.23					
	3 : en désaccord	30.02	---	---	---	---	---
	4 : entièrement en désaccord	12.94					
Soutien social							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 - 12	---	0	12	4.34	2.02 CV=47%*	4

* Coefficient de variation = écart-type X 100/moyenne

En troisième lieu, le tableau VIII (p. 60) décrit la variable modératrice ainsi que les variables associées à cette dernière. Pour ce qui est de l'indicateur d'immigration, il est possible de constater que peu de répondants sont des immigrants soit 6.77%, à l'inverse de 93.23% qui sont des Canadiens de naissance. En regard du nombre d'années au Canada depuis l'immigration, les immigrants sont plus nombreux à habiter au Canada depuis 10 ans ou plus, c'est-à-dire 64.53%, par rapport à ceux qui sont des immigrants récents soit 35.47% qui sont au Canada depuis moins de 10 ans, sur un nombre total de 344 immigrants.

Tableau VIII : Analyse descriptive des variables modératrices

Indicateur d'immigration							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 : non 1 : oui	93.23 6.77	---	---	---	---	---
Nombre d'années au Canada depuis l'immigration							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 344	0 : 10 ans et plus 1 : entre 0 et 9 ans	64.53 35.47	---	---	---	---	---

En quatrième lieu, le tableau IX (p.66) décrit les variables de contrôle. Pour ce qui est du genre, 51.88% sont des hommes et 48.12% sont des femmes. En ce qui a trait à l'âge, l'étendue est de 1 à 13 car il y a 13 catégories allant de 15 ans à 74 ans. La moyenne se situe à 6.43 donc l'âge moyen des répondants est entre 35 et 39 ans. De plus, le coefficient de variation de 45% démontre que les données ne sont pas homogènes, donc sont dispersées autour de la moyenne. Enfin, la médiane de 6 illustre que 50% des répondants ont 35 ans et plus. D'autre part, 53.65% des répondants sont en couple soit mariés ou conjoints de fait alors que 46.35% sont seuls soit veuf, séparé, divorcé, célibataire et jamais marié. Le niveau d'éducation des répondants est assez élevé car 61.43% ont un diplôme d'études postsecondaires. Dans un autre ordre d'idées, 75.09% des répondants ont un revenu annuel personnel inférieur à 50 000\$. En ce qui a trait au secteur d'activité, 50.34% des répondants font partis du premier groupe donc ont des professions en gestion, en affaires, en finances, en administration, en sciences naturelles et appliquées, en santé, en sciences sociales, en éducation, en religion, en arts, culture et loisirs. Finalement, 83.70% des répondants travaillent à temps plein.

En ce qui a trait à la langue parlée par le répondant immigrant (question demandée seulement aux immigrants), le sous-échantillon illustre que la majorité des répondants immigrants parlent le français, ce qui peut démontrer que la majorité des immigrants qui ont répondu à la section sur le stress au travail sont probablement francophones (le questionnaire étant distribué majoritairement au Québec et en Ontario). En effet, 21.56% parlent anglais (avec ou sans autres langues), 37.85% parlent français (avec ou sans autres langues), 40.43% parlent anglais et français (avec ou sans autres langues) et 0.16% parlent ni anglais ni français.

Tableau IX : Analyse descriptive des variables de contrôle

Genre							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 : homme 1 : femme	51.88 48.12	---	---	---	---	---

Age							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	1 - 13	---	1	13	6.43 (35-39)	2.87 CV=45%*	6
Légende : 1 = 15-17 ans / 2 = 18-19 ans / 3 = 20-24 ans / 4 = 25-29 ans / 5 = 30-34 ans / 6 = 35-39 ans / 7 = 40-44 ans / 8 = 45-49 ans / 9 = 50-54 ans / 10 = 55-59 ans / 11 = 60-64 ans / 12 = 65-69 ans / 13 = 70-74 ans							
État civil							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 : couple 1 : seul(e)	53.65 46.35	---	---	---	---	---
Niveau d'éducation							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	1 : secondaires partielles	15.87	---	---	---	---	---
	2 : secondaires complétées	13.19					
	3 : postsecondaires partielles	9.51					
	4 : postsecondaires complétées	61.43					
Statut socioéconomique							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	1 : moins de 15000\$	20.01	---	---	---	---	---
	2 : entre 15 000\$ et 29 999 \$	24.47					
	3 : entre 30 000\$ et 49 999\$	30.61					
	4 : entre 50 000\$ et 79 999\$	18.83					
	5 : 80 000\$ et plus	6.08					
Secteur d'activité							
Sous-échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart-type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	1 : gestion, affaires, sciences	50.27	---	---	---	---	---
	2 : ventes et services	25.22					
	3 : secteur primaire, transport	24.51					

Statut temps plein / temps partiel							
Sous- échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart- type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	0 : plein 1 : partiel	83.70 16.30	---	---	---	---	---

Langue (s) parlée (s) par le répondant							
Sous- échantillon	Valeurs	Fréquence (%)	Étendue		Moyenne	Écart- type	Médiane
			Min	Max			
n = 5 123	1 : anglais 2 : français 3 : anglais et français 4 : ni anglais ni français	21.56 37.85 40.43 0.16	---	---	---	---	---

* Coefficient de variation = écart-type X 100/moyenne

3.2 Résultats des analyses bivariées

La présente section démontre les corrélations entre les différentes variables. À cet égard, le tableau XI (p. 65) présente la matrice des corrélations à l'aide des coefficients de Pearson. Afin de faciliter la lecture, le tableau X (p. 64) relève les corrélations entre toutes les variables et la détresse psychologique.

En ce qui a trait aux corrélations entre les variables indépendantes et la détresse psychologique, il est possible de remarquer que toutes ces corrélations sont statistiquement significatives. En effet, la latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence ($p < 0.01$), la latitude décisionnelle par rapport au pouvoir décisionnel ($p < 0.01$), les demandes psychologiques ($p < 0.01$), la menace de perdre son emploi ($p < 0.01$), les exigences physiques ($p < 0.01$) et le soutien social ($p < 0.01$) sont associés positivement à la variable dépendante soit la détresse psychologique. La latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence et par rapport au pouvoir décisionnel et le soutien social sont corrélés positivement à la détresse psychologique étant donné la manière dont ces variables ont été cotées (voir section 3.1).

En regard des facteurs liés à la variable modératrice, aucun n'est corrélé à la détresse psychologique. Les résultats n'ont démontré aucune association entre la variable

modératrice soit le statut d'immigration (indicateur d'immigration) et le nombre d'années vécues au Canada depuis l'immigration et la variable dépendante.

Pour terminer cette section, en examinant le tableau XI (p. 65), il est à noter qu'il n'y a aucune situation de colinéarité entre deux variables puisqu'aucune valeur n'est supérieure à 0.5.

Tableau X : Variables corrélées avec la détresse psychologique

		Variable dépendante : détresse psychologique
Variables indépendantes : facteurs professionnels	Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence	0.084**
	Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel	0.146**
	Demandes psychologiques	0.106**
	Menace de perdre son emploi	0.125**
	Exigences physiques	0.045**
	Soutien social	0.164**
Variable modératrice	Indicateur d'immigration	.013
	Nombre d'années au Canada depuis l'immigration	.027

**p<0.01

Tableau XI : Matrice des corrélations entre les variables

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1- Détresse psychologique	1.000	.084**	.146**	.106**	.125**	.045**	.164**	.013	.105**	.027
2- Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence		1.000	.307**	-.203**	.105**	.177**	.030*	.041**	-.124**	.037
3- Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel			1.000	.007	.215**	.055**	.148**	.035*	-.0005	.215**
4- Demandes psychologiques				1.000	-.015	.082**	.182**	.024	.026	-.025
5- Menace de perdre son emploi					1.000	.005	.136**	.042**	.082**	.077
6- Exigences physiques						1.000	.024	-.034*	-.142**	.02
7- Soutien social							1.000	-.005	.087**	.01
8- Indicateur d'immigration								1.000	.058**	**
9- Langue (s) parlé (es)									1.000	.005
10- Nombre d'années au Canada depuis l'immigration										1.000

**p<0.01 *p<0.05

3.3 Résultats des analyses multivariées

La troisième et dernière étape des analyses statistiques a consisté à effectuer des analyses multivariées en blocs faites à l'aide de la régression multiple. De fait, les variables sont ajoutées, à tour de rôle, par bloc. Le premier modèle inclut les variables de contrôle, le deuxième modèle intègre les variables indépendantes, le troisième rajoute la variable modératrice et le quatrième comprend les variables d'interaction pour obtenir un modèle complet comprenant toutes les variables.

Avant d'expliquer le tableau XII (p. 69), quelques précisions doivent être mentionnées. Tout d'abord, la variable dépendante (détresse psychologique) a été transformée, selon la formule du logarithme, pour normaliser la courbe de distribution. Ensuite, il a fallu créer de nouvelles variables, des variables indicatrices (*dummies*) pour le niveau d'éducation, le statut socioéconomique, le secteur d'activité et la langue parlée car les distances entre chacune des catégories n'étaient pas linéaires. Ainsi, une nouvelle variable nominale dichotomique est créée pour chaque catégorie. Le niveau d'éducation est représenté par cinq variables soit les études secondaires partielles, le diplôme d'études secondaires, aucune étude postsecondaire, les études postsecondaires partielles et le diplôme d'études postsecondaires. Le statut socioéconomique est représenté par cinq variables soit revenu de moins de 15 000\$, revenu entre 15 000\$ et 29 999 \$, revenu entre 30 000\$ et 49 999\$, revenu entre 50 000\$ et 79 999\$ et revenu de 80 000\$ et plus. Finalement, le secteur d'activité est divisé en trois variables soit le secteur d'activité (1) qui regroupe les professions en gestion, en affaires, en finances, en administration, en sciences naturelles et appliquées, en santé, en sciences sociales, en éducation, en religion, arts, culture et loisirs; le secteur d'activité (2) regroupe les professions dans les ventes et les services, et le secteur d'activité (3) comprend les professions des métiers, du transport et machinerie, les professions propres au secteur primaire, de transformation, de fabrication et de services publics. La langue parlée est représentée par quatre variables soit le français, l'anglais, le français et l'anglais et ni anglais ni français. Par contre, afin d'effectuer la régression multiple, il a fallu laisser tomber certaines variables pour des raisons de colinéarité. Ainsi, le diplôme d'études postsecondaires, le revenu de 80 000\$ et plus, le secteur d'activité (3) et l'anglais ne font pas partie de la régression multiple. Finalement, il a fallu créer une nouvelle variable nommée immigration globale pour simplifier la régression. L'immigration globale est composée de l'indicateur d'immigration et du nombre d'années

au Canada depuis l'immigration. Cette variable prend trois valeurs où 1 signifie que le répondant n'est pas un immigrant, 2 signifie que le répondant est un immigrant qui a passé 10 ans ou plus au Canada depuis l'immigration et 3 signifie qu'il est un immigrant plus récent, c'est-à-dire qu'il a passé entre 0 et 9 ans au Canada depuis l'immigration. Nous nous sommes permis de linéariser cette variable en nous basant sur l'état des connaissances. Ceci constitue une limite de notre étude car nous ne pouvons assurer cette linéarité.

Selon le premier modèle incluant les variables de contrôle, plusieurs faits sont à noter. Tout d'abord, l'âge est associé significativement ($p < 0.01$) de façon négative à la détresse psychologique. Le genre ($p < 0.01$), l'état civil ($p < 0.01$), le fait d'avoir un revenu moindre à 15 000\$ ($p < 0.01$) et entre 15 000\$ et 29 999\$ ($p < 0.05$), le secteur d'activité (1) ($p < 0.05$), le fait de parler français ($p < 0.01$) et français et anglais ($p < 0.01$) sont aussi associés significativement à la variable dépendante mais de manière positive. Le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel, les différents niveaux de scolarité, le secteur d'activité (2), les revenus entre 30 000\$ et 49 999\$ et entre 50 000\$ et 79 999\$ ne sont pas du tout associés à la détresse psychologique. Alors, le fait d'être plus jeune, d'être une femme, d'être seul (sans conjoint), d'avoir un revenu de moins de 29 999\$, d'avoir une profession en gestion, en affaires, en finances, en administration, en sciences naturelles et appliquées, en santé, en sciences sociales, en éducation, en religion, arts, culture et loisirs, et de parler soit seulement français ou français et anglais augmentent les risques de souffrir de détresse psychologique (voir tableau XII, p. 69).

Considérant le modèle 2 du tableau XII, il est possible de remarquer que la plupart des variables indépendantes sont significativement associées à la détresse psychologique de façon positive (discrétion relative à la compétence et pouvoir décisionnel : $p < 0.05$; demandes psychologiques et menace de perdre son emploi : $p < 0.01$). En effet, seules les exigences physiques ne s'avèrent pas du tout associées à la variable dépendante. Ainsi, plus un individu fait face à un niveau élevé de demandes psychologiques au travail et plus il est menacé de perdre son emploi, plus il risque de souffrir de détresse psychologique. De plus, encore selon les résultats, le fait d'avoir une bonne latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence et au pouvoir décisionnel et un niveau élevé de soutien social diminuent le risque de souffrir de détresse psychologique. Dans un autre ordre d'idées, avoir beaucoup d'exigences physiques au travail n'influence pas la variable

dépendante. En dernier lieu, il est possible de constater qu'en ajoutant les variables de contrôle dans le modèle de régression multiple, le fait d'avoir un revenu entre 15 000\$ et 29 999\$ n'est plus significativement associé à la détresse psychologique (voir tableau XI, p. 69).

De plus, le troisième modèle incluant la variable modératrice démontre, par les résultats, que l'immigration globale n'est pas associée à la variable dépendante. Ainsi, le fait d'être un immigrant, qu'il soit récent ou non, n'influence pas le risque de souffrir de détresse psychologique. De plus, en ajoutant la variable modératrice, le secteur d'activité (2) devient significativement associé ($p < 0.05$) de façon positive à la détresse psychologique. Ainsi le fait d'occuper un emploi dans le domaine des ventes et des services augmente le risque de souffrir de détresse psychologique (voir tableau XI, p. 69).

Enfin, le quatrième modèle intègre les variables d'interaction (seulement significatives) avec toutes les autres variables afin de compléter l'analyse. Avant de créer ces variables d'interaction, nous avons créé des variables centrées c'est-à-dire que nous avons soustrait la moyenne d'une variable au score de chaque répondant pour cette même variable. La création de variables centrées a été nécessaire car les facteurs professionnels et la variable modératrice ne sont pas des variables dichotomiques. Par la suite, il a fallu créer les variables d'interaction en multipliant les variables centrées des facteurs professionnels avec celle de l'immigration globale. Chacune des interactions a été vérifiée individuellement (une à une) par bloc et est démontrée dans le tableau en annexe C (p.XXVII). Ceci ajoute de la robustesse aux résultats. Ces derniers démontrent que seulement deux variables d'interaction sont associées significativement à la variable dépendante. La variable d'interaction entre le pouvoir décisionnel et l'immigration globale est associée significativement ($p < 0.05$) de manière négative à la détresse psychologique. Quant à la variable d'interaction entre les demandes psychologiques et l'immigration globale, elle est significativement associée ($p < 0.05$) de manière positive à la détresse psychologique. Ainsi, l'effet négatif des demandes psychologiques sur la détresse psychologique se fait plus ressentir chez un immigrant récent que chez un canadien de naissance. De plus, l'effet positif du pouvoir décisionnel sur la détresse psychologique est moins important chez un immigrant récent que chez un canadien de naissance. Finalement, lorsque nous avons ajouté les variables d'interaction dans l'analyse, l'immigration globale

devient significativement associée ($p < 0.05$) de façon positive à la détresse psychologique. Par conséquent, le fait d'être un immigrant et surtout d'être arrivé au Canada il y a moins de 10 ans augmente le risque de souffrir de détresse psychologique (voir tableau XII, p.69).

Tableau XII : Analyses multivariées pour la détresse psychologique

Variables	Modèle 1 (Beta ajusté)	Modèle 2 (Beta ajusté)	Modèle 3 (Beta ajusté)	Modèle 4 (Beta ajusté)	Erreur-type (modèle 4)
Age	-.012**	-.012**	-.012**	-.012**	.002
Genre	.041**	.036**	.036**	.036**	.010
État civil	.052**	.050**	.050**	.050**	.010
Études secondaires partielles	.005	-.001	.0004	-.001	.014
Diplôme d'études secondaires	.012	.008	.009	.008	.014
Études postsecondaires partielles	.010	.006	.007	.007	.016
Revenu de moins de 15 000\$.084**	.076**	.074**	.074**	.024
Revenu entre 15 000 \$ et 29 999\$.045*	.035	.034	.032	.021
Revenu entre 30 000\$ et 49 999\$.030	.026	.025	.024	.020
Revenu entre 50 000\$ et 79 999\$.003	-.0002	-.0004	-.002	.019
Secteur d'activité (1)	.029*	.029*	.029*	.030*	.014
Secteur d'activité (2)	.028	.032	.032*	.032	.017
Statut temps plein / partiel	-.022	-.016	-.015	-.016	.014
Français	.098**	.083**	.083**	.084**	.012
Français et anglais	.103**	.092**	.091**	.091**	.012
Ni français ni anglais	.076	.087	.082	.087	.097
Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence		.004*	.005*	.004*	.002
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel		.006*	.006*	.006*	.003
Demandes psychologiques		.016**	.016**	.016**	.003
Menace de perdre son emploi		.013**	.013**	.013**	.004
Exigences physiques		.003	.003	.003	.004
Soutien social		.016**	.016**	.017*	.002
Immigration globale			.018	.028*	.012
Interaction 2				-.015*	.007
Interaction 3				.019*	.007
R ² ajusté	.058	.084	.084	.085	
Constante	.557	.371	.353	.460	
DI	16	22	23	25	

Légende : Interaction 2 : Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel X immigration globale
Interaction 3 : demandes psychologiques X immigration globale

** $p < 0.01$ * $p < 0.05$

Référence : Chaque interaction a été vérifiée individuellement (voir annexe C, p. xxvii)

Le prochain et dernier chapitre de cette étude concerne la discussion des résultats de la recherche. Les pages suivantes vont déterminer si les hypothèses sont confirmées, ou non, tout en tentant d'amener une explication adjacente.

CHAPITRE 4 : Discussion

La discussion se divise en quatre parties. Tout d'abord, un bref rappel de l'objectif du mémoire est énoncé. Puis, les résultats des analyses statistiques sont interprétés tout en s'appuyant sur la revue de la littérature. Ensuite, il importe d'énumérer les forces et les limites de l'étude. Finalement, quelques pistes de recherches futures sont précisées pour conclure le chapitre.

4.1 Rappel de l'objectif du mémoire

L'objectif fondamental de ce mémoire consiste à déterminer si le statut d'immigration modère la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique chez les travailleurs Canadiens âgés entre 15 et 74 ans qui ne sont ni au chômage ni en congé de maladie. Il importe de rappeler que le sous-échantillon de 5 123 travailleurs servant aux analyses est tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 3.1).

Les hypothèses principales et plusieurs hypothèses spécifiques ont découlé de la revue de littérature ainsi que des données du questionnaire. La première hypothèse principale prédit que les facteurs professionnels ont un effet sur la détresse psychologique des travailleurs Canadiens. La deuxième hypothèse principale propose que les facteurs professionnels ont un effet différencié sur la détresse psychologique des immigrants par rapport aux non-immigrants travailleurs Canadiens. Ensuite, ces dernières se divisent en six hypothèses spécifiques. La première suppose que la discrétion relative à la compétence a une influence négative plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance. La deuxième prévoit que le pouvoir décisionnel a une influence négative plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance. La troisième annonce que les demandes psychologiques ont une influence positive plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance. La quatrième hypothèse prétend que la menace de perdre son emploi a une influence positive plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance. La cinquième propose que les exigences physiques ont une influence positive plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance. Finalement, la dernière hypothèse suggère que le soutien social a une influence négative plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance.

Le prochain point concerne la discussion des résultats. Ainsi, les résultats de chacune des hypothèses, énumérées ci-haut, sont expliqués tout en établissant un lien avec la littérature abordée au cours du premier chapitre de ce mémoire.

4.2 Discussion des résultats de la recherche

D'une part, les résultats viennent confirmer partiellement la première hypothèse principale soit que les facteurs professionnels ont un effet sur la détresse psychologique des travailleurs Canadiens. Les analyses multivariées démontrent qu'un des facteurs professionnels, les exigences physiques, n'est pas associé de façon significative avec la détresse psychologique. De fait, en tenant compte de toutes les variables, une faible discrétion relative à la compétence est associée de façon positive à la détresse psychologique, un faible pouvoir décisionnel est associé de façon positive à la détresse psychologique, des demandes psychologiques élevées sont associées de façon positive à la détresse psychologique, une grande menace de perdre son emploi est associée de façon positive à la détresse psychologique et un faible soutien social au travail est associé de façon positive à la détresse psychologique. Étant donné que la cotation est inverse dans le questionnaire pour les items sur le pouvoir décisionnel, la discrétion relative à la compétence ainsi que pour le soutien social, il est normal que les résultats n'engendrent que des associations positives pour ces dernières. En fin de compte, ces résultats vont dans le même sens que ce que prédisent les hypothèses.

Ces résultats corroborent ceux de plusieurs auteurs. D'ailleurs, une faible discrétion relative à la compétence (Dragano et al., 2008 ; Bourbonnais et al., 2005 ; Mansell et Brough, 2005 ; Pugliesi, 1999 ; Stansfeld et al., 1999 ; Niedhammer et al., 1998 ; Dompierre et al., 1993) un faible pouvoir décisionnel (Dragano et al., 2008 ; Bourbonnais et al., 2005 ; Mansell et Brough, 2005 ; Pugliesi, 1999 ; Stansfeld et al., 1999 ; Niedhammer et al., 1998 ; Dompierre et al., 1993) et un faible soutien social (Macklin et al., 2006 ; Marchand et al., 2006 ; Marchand et al., 2005 ; Vermeulen et Mustard, 2000 ; Fuhrer et al., 1999 ; Stansfeld et al., 1999 ; Viswesvaran et al., 1999 ; Bourbonnais et al., 1998 ; Niedhammer et al., 1998 ; Wilkins et Beaudet, 1998 ; Karasek et Theorell, 1990) augmentent le risque de souffrir de détresse psychologique. Ensuite, des demandes psychologiques élevées (Bourbonnais et al., 2005 ; Mansell et Brough, 2005 ; Pugliesi, 1999 ; Stansfeld et al., 1999 ; Niedhammer et al., 1998 ; Dompierre et al., 1993) et une grande menace de perdre

son emploi (Marchand et al., 2006 ; D'Souza et al., 2003 ;) augmentent le risque de souffrir de détresse psychologique.

Par contre, les résultats n'indiquent aucune association significative entre les exigences physiques et la détresse psychologique. Ceci va à l'encontre de l'état des connaissances qui soutient que de fortes exigences physiques sont associées de façon positive à la détresse psychologique. Ce résultat va alors à l'opposé de quelques auteurs (Furukawa et Andrews, 2003 ; Wilkins et Beaudet, 1998) qui affirment que l'échelle K10 (utilisé dans la présente étude pour mesurer le stress au travail) et que les contraintes au travail (qui comprend les exigences physiques) sont associées significativement à la détresse psychologique.

D'autre part, les résultats des analyses multivariées confirment partiellement la deuxième hypothèse principale qui soutient que les facteurs professionnels ont un effet différencié sur la détresse psychologique des immigrants par rapport aux non-immigrants travailleurs Canadiens. En effet, les résultats obtenus font état d'interaction significative pour la variable d'interaction entre le pouvoir décisionnel et l'immigration globale ainsi que pour celle entre les demandes psychologiques et l'immigration globale en lien avec la détresse psychologique. Une seule hypothèse spécifique est confirmée c'est-à-dire que les demandes psychologiques ont un plus grand impact sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance. La deuxième hypothèse est infirmée car le pouvoir décisionnel a un impact plus faible sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance, alors qu'elle prévoyait un plus grand impact. Les quatre autres hypothèses sont rejetées car elles n'ont pas atteint le seuil de signification de 5%. La discrétion relative à la compétence, la menace de perdre son emploi, les exigences physiques et le soutien social n'ont pas d'effet différencié sur la détresse psychologique des immigrants par rapport aux non-immigrants travailleurs canadiens.

Cela indique que le fait d'être un immigrant, surtout s'il a immigré récemment, vient modérer négativement un facteur de protection, soit le pouvoir décisionnel. Ainsi, le fait d'avoir un grand pouvoir décisionnel au travail a un effet moins important sur la détresse psychologique d'un immigrant, surtout s'il a immigré récemment, que sur un canadien de naissance. En second lieu, le fait d'être un immigrant, plus récent, vient modérer positivement un facteur de risque, soit les demandes psychologiques. Ainsi, avoir un

nombre élevé de demandes psychologiques au travail a un plus grand impact sur la détresse psychologique d'un immigrant qui a immigré depuis moins de 10 ans que sur celle d'un canadien de naissance. Étant donné que les autres variables d'interaction ne sont pas associées significativement à la détresse psychologique, la deuxième hypothèse principale n'est que partiellement confirmée. Le statut d'immigration constitue donc une variable modératrice de la relation entre le pouvoir décisionnel au travail et la détresse psychologique ainsi qu'entre les demandes psychologiques au travail et la détresse psychologique. Certains auteurs (Bhugra, 2004; Gaudet et al., 2005; Sayegh et Lasry, 1993; Castro et al., 2008; Zunzunegui et al., 2006) arrivent à des résultats empiriques similaires car ils affirment que le type de génération ainsi que le temps passé dans le pays hôte modèrent la relation entre la détresse psychologique et les facteurs professionnels chez les immigrants.

Par ailleurs, les résultats du modèle 4 des analyses multivariées démontrent que l'immigration globale est associée positivement à la détresse psychologique. Ainsi, un immigrant récent a plus de risque de souffrir de détresse psychologique qu'un individu qui a immigré il y a plus de 10 ans et qu'un canadien de souche. Ceci concorde avec ce qu'affirment les auteurs (Bhugra, 2003; 2004; Gaudet et al., 2005; Sayegh et Lasry, 1993; Castro et al., 2008; Zunzunegui et al., 2006) en démontrant que les immigrants vivent plus de détresse psychologique que les non-immigrants et que cela diffère selon le temps passé dans la société d'accueil.

Enfin, il a été utile de contrôler la langue parlée des répondants, malgré le peu de recherches empiriques sur le sujet, car elle a un lien avec la détresse psychologique. En effet, les résultats des analyses multivariées (modèle 4) ont démontré que les immigrants qui parlent soit le français ou le français et l'anglais sont significativement associés de manière positive à un niveau plus élevé de détresse psychologique par rapport à ceux qui ne maîtrisent ni la langue française ni celle anglaise. Ceci est explicable par le fait que très peu d'immigrants qui ne parlent ni anglais ni français ont répondu au questionnaire et ainsi les données et les résultats peuvent être biaisés. Les résultats vont à l'encontre d'Ali (2002) mais contribue à remplir le vide scientifique à ce sujet.

Finalement, il importe de mentionner que les variables du modèle ont un effet de taille

assez faible. Les variables de contrôle sont responsables de seulement 5.8% de la détresse psychologique. Lorsque les variables indépendantes sont ajoutées, ce seuil augmente à 8.4%, puis l'ajout de la variable modératrice ne fait pas augmenter l'effet de taille. Finalement, l'apport des variables d'interaction accroît l'effet de taille à 8.5%. Ces données démontrent bien que la relation reste faible et que les facteurs professionnels ainsi que l'immigration globale n'expliquent qu'une petite portion de la variation de la détresse psychologique. De plus, nous avons effectué une seconde fois la régression multiple avec toutes les variables en intégrant seulement les deux variables d'interaction associées significativement à la détresse psychologique (pouvoir décisionnel et demandes psychologiques). Les résultats et l'effet de taille sont restés les mêmes ce qui révèle que l'immigration globale est réellement associée significativement à la détresse psychologique mais qu'elle n'explique qu'une légère partie de la variation de la variable dépendante. Ainsi, plusieurs autres facteurs peuvent être pris en compte dans l'explication de la variation de la détresse psychologique.

4.3 Forces et limites de l'étude

La présente étude comporte plusieurs forces, dont la première consiste en l'originalité du sujet. La littérature scientifique révèle que très peu de chercheurs se sont penchés sur la problématique encadrant la détresse psychologique liée aux facteurs professionnels chez les immigrants, encore moins en comparaison avec les Canadiens de naissance. Étant donné que cette recherche a tenté de remplir ce vide scientifique en étudiant l'effet modérateur du statut d'immigration sur la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique, l'originalité en est sa plus grande force.

L'apport de nouvelles connaissances dans le domaine constitue une deuxième force. Nous avons pu démontrer qu'il importe de contrôler la langue parlée car elle influence le niveau de détresse psychologique. Par ailleurs, ce mémoire constitue une recherche empirique qui vient ajouter des résultats sur le sujet peu documenté de la santé mentale des travailleurs immigrants. En effet, le présent travail démontre que les immigrants qui sont dans la société d'accueil depuis moins de 10 ans risquent de vivre un niveau plus élevé de détresse psychologique que les immigrants moins récents et que les Canadiens de naissance. De plus, nous avons pu tirer des conclusions sur l'effet modérateur du statut d'immigration sur

la relation entre le pouvoir décisionnel et la détresse psychologique et les demandes psychologiques et la détresse psychologiques.

Une troisième force réside dans la représentativité du sous-échantillon tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes en 2005. Les facteurs de pondération appliqués lors des analyses statistiques pour tenir compte de la méthode d'échantillonnage probabiliste de l'Enquête rendent généralisables les résultats de la présente étude. Compte tenu de ce qui précède, le sous-échantillon utilisé est représentatif de la population canadienne occupant un emploi. Cette technique de pondération augmente, entre autres, la validité externe du devis de recherche. Ainsi, les conclusions tirées sont généralisables à l'ensemble des travailleurs Canadiens à temps plein et à temps partiel, âgés entre 15 et 74 ans et qui ne sont ni en chômage ni en congé de maladie.

Enfin, une quatrième force consiste en la validité des instruments d'observation et en la validité interne du devis de recherche. Comme il a été mentionné dans le deuxième chapitre, il est facile de démontrer la validité des instruments d'observation, soit l'échelle de détresse psychologique développée par Kessler et Mroczek en 1994 et l'ensemble des douze questions sur l'indice de stress au travail développé par Kasasek et Theorell en 1990 car ils ont été testés et re-testés souvent dans différentes recherches et sont basés sur la littérature. De manière empirique et théorique, les instruments de mesure sont valides. De plus, la validité interne du devis de recherche est quasiment parfaite car elle ne laisse place à aucun biais au niveau du contexte de la recherche ni de la collecte des données. Un biais possible peut exister au niveau de l'échantillon et il consiste en un biais de contamination. Comme expliqué auparavant, parce que l'interviewer du questionnaire pose les questions directement au répondant, un effet de désirabilité peut avoir lieu. Par contre, plusieurs stratégies ont été appliquées pour défier ce biais, soit par la formation spécifique des interviewers, par l'utilisation de questions objectives dans le questionnaire et par les conditions naturelles dans lesquelles se sont déroulés la plupart des interviews.

Une dernière force est reliée aux variables de contrôle utilisées dans ce mémoire. Étant donné le grand nombre de variables personnelles contrôlées lors des analyses, les résultats par rapport à l'effet modérateur du statut d'immigration sur la relation entre la détresse psychologique et les facteurs professionnels s'avèrent plus exacts.

En revanche, même si l'étude comporte plusieurs forces, elle a aussi ses limites. La première est un biais de contamination de la validité interne au niveau de l'échantillon, plus précisément le problème de désirabilité sociale. Du fait que les résultats n'ont pas réussi à confirmer totalement les hypothèses principales, plusieurs facteurs peuvent expliquer ce résultat. Tout d'abord la désirabilité sociale de l'immigrant peut l'amener à ne pas répondre de façon totalement honnête car ils n'ont pas la même liberté d'expression que les Canadiens de souche. En effet, admettons que ce dernier est un immigrant récent et qu'il est très satisfait du Canada comparativement à son pays d'origine, peut-être ne veut-il pas démontrer qu'il vit une certaine détresse psychologique associée à un facteur particulier dans son milieu de travail. En ce sens, il est possible que cet immigrant ne veuille pas montrer qu'il n'est pas en bonne santé mentale dans le pays qui vient de lui accorder le droit d'immigrer et dans le nouvel emploi qu'il vient d'acquérir. Un immigrant peut être aussi plus craintif par rapport à l'autorité que les Canadiens de souche et c'est pourquoi, possiblement, il ne se permet pas de démontrer certaines insatisfactions en lien avec son emploi.

Une deuxième limite demeure dans le fait que la présente étude n'est pas longitudinale c'est-à-dire qu'il est impossible de démontrer un lien de causalité entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique vécue chez les immigrants et les Canadiens de naissance.

Une troisième limite concerne la représentativité des résultats en lien avec la variable de la langue parlée par le répondant immigrant. Étant donné que les répondants immigrants proviennent surtout du Québec et de l'Ontario, la majorité des immigrants du sous-échantillon parlent le français. Ceci explique pourquoi les résultats par rapport à cette variable ne sont pas représentatifs des immigrants anglophones mais plutôt de ceux qui sont francophones. Ceci représente mal le Canada en général, mais représente mieux les régions francophones du Canada. On se rappellera que la partie du questionnaire portant sur les facteurs de stress au travail a été davantage distribuée au Québec et en Ontario qu'ailleurs au Canada ce qui peut expliquer pourquoi le sous-échantillon n'est pas représentatif de la langue. En outre, il y a très peu de répondants qui ne parlent ni anglais ni français ce qui peut venir biaiser les résultats. De plus, tel qu'expliqué au deuxième chapitre, les résultats

ne sont pas transférables à d'autres pays dont le type de sélection à l'immigration n'est pas le même, ni à d'autres périodes précédentes.

Une quatrième limite touche l'utilisation des données secondaires. Bien qu'elle amène plusieurs avantages, il reste que les chercheurs qui ont mené cette enquête n'avaient pas les mêmes intentions que le but de ce mémoire. Ainsi, il a fallu procéder à certaines opérations avant d'analyser

Une cinquième limite se situe dans le traitement de la variable modératrice lors des analyses multivariées. Nous nous sommes permis de linéariser le statut d'immigration selon leur effet sur la détresse psychologique en se basant sur l'état des connaissances. Ceci signifie que selon notre cotation, 1 signifie que le répondant n'est pas un immigrant, 2 veut dire qu'il est un immigrant qui a passé 10 ans ou plus au Canada depuis l'immigration et 3 signifie qu'il est un immigrant plus récent, entre 0 et 9 ans au Canada. Il faut donc analyser les résultats avec prudence car nous ne pouvons pas assurer cette linéarité quoique nous nous sommes basés sur la revue de la littérature.

Finalement, une dernière limite réside dans la disponibilité des données recueillies par l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Autant cette dernière apporte de grands avantages par rapport à la validité et à la représentativité, autant cette étude est limitée aux questions posées et aux données recueillies. Par exemple, la revue de la littérature a permis de relever que le pays de naissance peut être un facteur intéressant à évaluer car les travailleurs immigrants ont un niveau de détresse psychologique différent selon le pays d'origine (Sundquist, 1994). À vrai dire, puisque les résultats ne démontrent pas que le statut d'immigration est une variable modératrice de la relation entre tous les facteurs professionnels et la détresse psychologique, il aurait été intéressant de vérifier s'il existe une différence entre les immigrants venant de pays d'origine distincts. Par contre, les données recueillies par l'Enquête ne permettent pas de voir le pays d'origine mais bien de savoir si le répondant est né au Canada ou s'il est né ailleurs. La revue de la littérature a souligné d'autres facteurs importants qu'il aurait été utile d'inclure dans l'étude car elles affectent la détresse psychologique des immigrants comme la désirabilité sociale, les facteurs de stress sociaux, les tracas quotidiens, le fait d'être éloigné de leur famille, les conflits familiaux, la discrimination au travail et les pauvres conditions de logement. Il est

normal que cette limite existe car l'Enquête n'a pas le même objectif que la présente étude. Celui de l'Enquête visait à obtenir des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne. La présente recherche n'utilise qu'une infime partie de cette Enquête pour atteindre son objectif bien précis c'est-à-dire d'étudier l'influence modératrice de statut d'immigration sur la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique.

La dernière section de ce chapitre implique d'énoncer les pistes de recherches futures, qui doivent contrer les limites de l'étude.

4.4 Pistes de recherches futures

En premier lieu, afin de prédire un lien causal entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique, il faudrait entreprendre une étude de type longitudinal. En deuxième lieu, il serait souhaitable de mener à bien une recherche dont les données sont primaires afin d'avoir des données brutes dont le seul objectif de l'enquête serait celui de la recherche planifiée. Ceci permettrait de recueillir toutes les données pertinentes pouvant influencer le niveau de détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels chez les immigrants et les Canadiens de naissance. La meilleure technique pour réaliser cette étude serait de faire des entrevues avec les répondants afin de bien cerner le passé de l'immigrant, les raisons pour lesquels il a immigré et le soutien familial qu'il a dans le pays hôte et le pays d'origine. Ces variables, et bien plus, sont toutes aussi importantes à inclure dans le devis expérimental. Étant donné que ce devis n'a pas réussi à démontrer que le statut d'immigration modère la relation entre tous les facteurs professionnels et la détresse psychologique, d'autres chercheurs pourraient se pencher sur le sujet en utilisant des données primaires et en étudiant plus spécifiquement la latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence, à la menace de perdre son emploi, aux exigences physiques et au soutien social. Finalement et en troisième lieu, si peu d'études ont été faites sur le présent sujet qu'il serait apprécié de renflouer les connaissances à propos de la satisfaction au travail chez les immigrants dans le pays hôte, tout en portant une plus grande attention sur la langue parlée de ces immigrants. Un autre sujet intéressant serait d'évaluer le niveau de détresse psychologique en lien avec les facteurs professionnels selon le pays

de naissance c'est-à-dire de comparer les immigrants entre eux, plutôt qu'avec les Canadiens de naissance.

CONCLUSION

En définitive, ce mémoire, réalisé grâce au Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP), avait pour but premier de vérifier l'effet modérateur du statut d'immigration sur la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique. Plus précisément, ceci s'est déroulé en deux étapes dont la première a été de mesurer l'association entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique, et la deuxième a été de mesurer l'effet modérateur du statut d'immigration sur cette relation. L'objectif de la recherche était de remplir le vide scientifique concernant la santé mentale des immigrants en lien avec les facteurs professionnels, objectif primordial dans le domaine des relations industrielles afin d'aider les gestionnaires en ressources humaines à mieux intervenir avec les immigrants. Non seulement parce que les immigrants se font de plus en plus nombreux sur le marché du travail canadien mais aussi parce que plusieurs d'entre eux sont trop compétents pour l'emploi qu'ils détiennent (problématique de la reconnaissance des acquis), les chercheurs doivent s'intéresser davantage à la détresse psychologique vécue par ces derniers et aux facteurs de risque et de protection. Cette étude a observé la population des travailleurs Canadiens pour en venir à des résultats. Il importe de rappeler que les données ont été tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes en 2005 (cycle 3.1).

Le modèle conceptuel, élaboré dans le cadre de ce mémoire, est inspiré du modèle *demande-latitude-soutien* de Karasek et Theorell de 1990. Ce modèle théorique démontre les différents facteurs professionnels qui ont été pris en compte pour définir les variables indépendantes, soit la latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence et par rapport au pouvoir décisionnel, les demandes psychologiques, la menace de perdre son emploi, les exigences physiques et le soutien social. En lien avec le but de la recherche, il a fallu ajouter une variable modératrice tel que le statut d'immigration. À ce modèle, s'est ajouté des variables de contrôle comme le genre, l'âge, l'état civil, le niveau d'éducation, le statut socioéconomique, le secteur d'activité, le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel et la langue parlée. C'est par la recension des écrits que ces facteurs sont ressortis comme variables de contrôle car ils influencent la détresse psychologique, variable dépendante, des travailleurs Canadiens.

Ce modèle conceptuel met en évidence les hypothèses principales soit que les facteurs professionnels ont un effet sur la détresse psychologique des travailleurs Canadiens et que les facteurs professionnels ont un effet différencié sur la détresse psychologique des immigrants par rapport aux non-immigrants travailleurs Canadiens. De ceci, découle six hypothèses spécifiques. Trois d'entre elles postulent que la discrétion relative à la compétence, le pouvoir décisionnel et le soutien social ont une influence négative plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance. Les trois autres affirment que les demandes psychologiques, la menace de perdre son emploi et les exigences physiques ont une influence positive plus grande sur la détresse psychologique d'un immigrant que sur celle d'un Canadien de naissance

Afin de tester ces hypothèses, des analyses statistiques univariées, bivariées et multivariées (régression multiple) ont été entreprises sur un sous-échantillon de 5 123 travailleurs Canadiens âgés entre 15 et 74 ans, à temps plein ou à temps partiel et n'étant ni en congé de maladie ni au chômage. Quoique ces analyses ne confirment pas toutes les hypothèses, elles amènent d'intéressants faits. Tout d'abord, les résultats soutiennent majoritairement la relation entre les facteurs professionnels et la détresse psychologique. Effectivement, tous les facteurs y sont associés, à l'exception des exigences physiques. Ainsi, la latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence, et celle qui est en lien avec le pouvoir décisionnel et le soutien social consistent en des facteurs de protection car ils diminuent le risque de souffrir de détresse psychologique. Par contre, la menace de perdre son emploi et les demandes psychologiques sont des facteurs de risque de la détresse psychologique car ils augmentent les chances d'en souffrir. Toutefois, les exigences physiques ne sont aucunement associées à la variable dépendante ce qui signifie que même si un individu fait face à de nombreuses exigences physiques au travail, cela n'affectera pas son niveau de bien-être psychologique. En ce qui concerne la deuxième hypothèse principale, elle est confirmée partiellement. Le statut d'immigration agit comme une variable modératrice sur la relation entre certains facteurs professionnels soit le pouvoir décisionnel et les demandes psychologiques et la détresse psychologique. Néanmoins, le statut d'immigration n'agit pas comme variable modératrice sur les autres facteurs professionnels soit la latitude décisionnelle par rapport à la discrétion relative à la compétence, la menace de perdre son emploi, les exigences physiques et le soutien social. De plus, les résultats ont pu démontrer que le statut d'immigration est associé

significativement à la détresse psychologique. En ce sens, les immigrants qui sont arrivés dans la société d'accueil depuis moins de dix ans risquent de vivre plus de détresse psychologique que ceux qui ont immigré il y a plus de dix ans et que les Canadiens de naissance. Bref, ce mémoire a su démontrer l'effet modérateur du statut d'immigration sur la relation entre certains facteurs professionnels et la détresse psychologique et il constitue, par son originalité, un premier pas vers de plus amples connaissances sur cette problématique à la fois criante et complexe et qui mérite de se faire accorder davantage d'attention.

BIBLIOGRAPHIE

- Ali, J. (2002). La santé mentale des immigrants au Canada. *Statistique Canada*, **13**, 1-12.
- Aycan, Z. et Berry, J. W. (1996). Impact of employment-related experiences on immigrants' psychological well-being and adaptation to Canada. *Canadian Psychological Association*, **28** (3), 240-256.
- Bennet, G. G., Wollin, K. Y., Avrunin, J. S., Stoddard, A. M., Sorensen, G., Barbeau, E. et Emmons, K. M. (2006). Does race/ethnicity moderate the association between job strain and leisure time physical activity. *Annals of Behavioral Medicine*, **32** (1), 60-67.
- Bhugra, D. (2003). Migration and depression. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, **108**, 67-72.
- Bhugra, D. (2004). Migration and mental health. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, **109**, 243-258.
- Bhugra, D. (2005). Cultural identities and cultural congruency: A new model for evaluating mental distress in immigrants. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, **111**, 84-93.
- Boey, K. W. et Chiu, H. F. K. (2005). Life strain and psychological distress of older women and older men in Hong Kong. *Aging et Mental Health*, **9** (6), 555-562.
- Bong Koh, K. (1998). Perceived stress, psychopathology, and family support in Korean immigrants and nonimmigrants. *Yonsei Medical Journal*, **39** (3), 214-221.
- Bouchard, G. (2007). The Canadian immigration system: an overview. *Institute for research on public policy* (21 diapositives; diaporama électronique Powerpoint).
http://www.irpp.org/miscpubs/archive/bouchard_immig.pdf
- Bourbonnais, R., Brisson, C., Moisan, J., et Vézina, M. (1996). Job strain and psychological distress in white-collar workers. *Scandinavian Journal of Work, Health et Environment*, **22**, 139-145.
- Bourbonnais, R., Comeau, M., Vézina, M., et Dion, G. (1998). Job strain, Psychological Distress, and Burnout in Nurses. *American Journal of Industrial Medicine*, **34**, 20-28.
- Bourbonnais, R., Brisson, C., Malenfant, R. et Vézina, M. (2005). Health care restructuring, work environment, and health of nurses. *American Journal of Industrial Medicine*, **47**, 54-64.
- Bronston, T. M., Barton, E. M. et Ganster, C. D. (1991). An exploration of the moderating effect of age on job stressor-employee strain relationships. *Journal of Social Behavior and Personality*, **6**, 289-308.
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (2008). Le stress en milieu de travail.
<http://www.cchst.ca/reponsesst/psychosocial/stress.html>

- Citoyenneté et immigration Canada (2008). Améliorations apportées au système d'immigration du Canada, 4 p.
<http://www.cic.gc.ca/FRANCAIS/pdf/pub/2008-03-28.pdf>
- Conseil permanent de la jeunesse (2007). Jeunesse, stress et détresse au travail, 112 p.
<http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/stress.pdf>
- D'Souza, R. M., Strazdins, L., Lim L. L.-Y., Broom, D. H. et Rodgers, B. (2003). Work and health in a contemporary society: demands, control, and insecurity. *Journal of Epidemiology and Community Health*, **57**, 849-854.
- Dalgard O. S. et Thapa, S. B. (2007). Immigration, social integration and mental health in Norway, with focus on gender differences. *Clinical Practice and Epidemiology in Mental Health*, **3** (24),
<http://www.cpementalhealth.com/content/3/1/24>
- De Castro, A. B., Gee, G. C. et Takeuchi, D. T. (2008). Job-related stress and chronic health conditions among Filipino immigrants. *Journal of Immigrant Minority Health*,
<http://www.springerlink.com/content/f698924w61540202/fulltext.html>
- De Jonge, J., Dormann, F. M., Dormann, C., Le Blanc, M. P. et Houtman L. D. I. (2000). The demand-control model: Specific demands, specific control and well-defines groups. *International Journal of Stress Management*, **7** (4), 269-287.
- Dompierre, J., Lavoie, F. et Pérusse, M. (1993) Les déterminants individuels, interpersonnels et organisationnels de la détresse psychologique en milieu de travail. *Journal of Occupational Health Psychology*, **3**, 243-264.
- Dragano, N., He, Y., Moebus, S., Jöckel, K.-H., Erbel, R. et Siegrist, J. (2008). Two models of job stress and depressive symptoms. *Social Psychiatry et Psychiatric Epidemiology*, **43**, 72-78.
- Elovainio, M., Kivimäki, M., Ek, E., Vahtera, J., Honkonen, T., Taanila, A., Veijola, J., Jarvelin, M.-R. (2007). The effect of pre-employment factors on job control, job strain and psychological distress: A 31-year longitudinal study. *Social Science et Medicine*, **65**, 187-199.
- Finch, B. K., Catalano, R. C., Novaco, R. W. et Vega, W. A. (2003). Employment frustration and alcohol abuse/dependence among labor migrants in California. *Journal of Immigrant Health*, **5** (4), 181-186.
- Fortin, M-F. (2006). Fondements et étapes du processus de recherche, Montréal, Chenalière Éducation. 483 p.
- Fuhrer, R., Stansfeld, S. A., Chemali J. et Shipley M. J. (1999). Gender, social relations and mental health: Prospective findings from an occupational cohort (Whitehall II study). *Social Science et Medicine*, **48**, 77-87.

- Furukawa, T. A., Kessler, R. C., Slade, T. et Andrews, G. (2003). The performance of the K6 and K10 screening scales for psychological distress in the Australian National Survey of Mental Health and Well-Being. *Psychological Medicine*, **33**, 357-362.
- Jafari, S., Baharlou, S et Mathias, R. (2008). Knowledge of determinants of mental health among Iranian immigrants of BC, Canada: 'A qualitative study'. *Journal of Immigrants Minority Health*,
<http://www.springerlink.com/content/a36787u257487353/?p=a2a53f316bd045779c22e73f79b41979etpi=0>
- Jamal, M. (1997). Job stress, satisfaction, and mental health: An empirical examination of self-employed and non-self-employed Canadians. *Journal of Small Business Management*, 48-57.
- Jasinskaja-Lahti, I., Liebkind, K. et Perhoniemi, R. (2007). Perceived ethnic discrimination at work and well-being of immigrants in Finland: The moderating role of employment status and work-specific group-level control beliefs. *International Journal of Intercultural Relations*, **31**, 223-242.
- Gaudet, S., Clément, R. et Deuzeman, K. (2005). Daily hassles, ethnic identity and psychological adjustment among Lebanese-Canadians. *International Journal of Psychology*, **40** (3), 157-168.
- Gignac, M. A., Sutton, D., et Badley, E. M. (2007). Arthritis symptoms, the work environment, and the future: Measuring perceived job strain among employed persons with arthritis. *Arthritis & Rheumatism*, **57** (5), 738-747.
- Karasek, R. (1979). Job demands, job decision latitude, and mental strain: implications for job redesign. *Administrative Science Quarterly*, **24**, 285-308.
- Karasek, R., et Theorell, T. (1990). *Healthy Work: Stress, productivity and the reconstruction of work life*. New York: Basic Books inc. Publishers. 381 p.
- Kirmayer, L. J., Weinfeld, M., Burgos, G., Galbaud du Fort, G., Lasry, J.-C. et Young, A. (2007). Use of health care services for psychological distress by immigrants in an urban multicultural milieu. *Canadian Journal of Psychiatry*, **52** (5), 295-304.
- Kuh, D., Hardy, R., Rodgers, B et Wadsworth, M. E. J. (2002). Lifetime risk factors for women's psychological distress in midlife. *Social Science et Medicine*, **55**, 1957-1973.
- La chambre de commerce du Canada (2008). L'importance d'une réforme continue du système d'immigration canadien, 3p.
www.chamber.ca/cmslib/general/66ImmigrationReformF.pdf
- Le Canada en devenir (2005). Les lois de l'immigration (1866-2001).
http://www.canadiana.org/citm/specifique/immigration_f.html

- Legault, L. (2002). Les modèles d'analyse: Des théories riches en repères. *Objectif Prévention*, **25** (1), 13-15.
- Levi, L. (2000). Stressors at the workplace: theoretical models. *Occupational Medicine*, **15** (1), 69-105.
- Lincoln, K. D., Chatters, L. M. et Taylor, R. J. (2003). Psychological distress among black and white Americans: Differential effects of social support, negative interaction and personal control. *Journal of Health and Social Behaviour*, **44** (3), 390-406.
- Macklin, D. S., Smith, L. A., et Dollard, M. F. (2006). Public and private sector work stress: Workers compensation, levels of distress and job satisfaction, and demand-control-support model. *Australian Journal of Psychology*, **56** (3), 130-143.
- Magana, C. G. et Hovey, J. D. (2003). Psychosocial stressors associated with Mexican migrant farmworkers in the midwest United States. *Journal of Immigrant Health*, **5** (2), 75-86.
- Mansell, A. et Brough, P. (2005). A comprehensive test of the job demands-control interaction: Comparing two measures of job characteristics. *Australian Journal of Psychology*, **57** (2), 103-114.
- Marchand, A. (2007). Mental health in Canada: Are there any risky occupations and industries? *International Journal of Law and Psychiatry*, **30**, 272-283.
- Marchand, A., Demers, A., et Durand, P. (2005). Does work really cause distress? The contribution of occupational structure and work organisation to the experience of psychological distress. *Social Science et Medicine*, **61**, 1-14.
- Marchand, A., Demers, A., et Durand, P. (2006). Social structures, agent personality and workers' mental health: A longitudinal analysis of the specific role of occupation and of workplace constraints-resources on psychological distress in the Canadian workforce. *Human Relations*, **59** (7), 975-901.
- Marchand, A., Durand, P., et Demers, A. (2006). Un modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main-d'oeuvre. *Revue Canadienne de Santé Mentale Communautaire*, **25** (2), 11-30.
- Marchand, A., Durand, P., et Demers, A. (2005). Work and mental health: The experience of the Quebec workforce between 1987 and 1998. *Work*, **25**, 135-142.
- Matud, M. P. (2004). Gender differences in stress and coping styles. *Personality and Individual Differences*, **37**, 1401-1415.
- Mausner-Dorsch, H. et Eaton, W. W. (2000). Psychological work environment and depression: Epidemiologic assessment of the Demand-Control model. *American Journal of Public Health*, **90** (11), 1765-1770.

- Morisson, D., et Payne, L. R. (2001). Test of the demands, supports-constraints framework in predicting psychological distress amongst Australian public sector employees. *Work et Stress*, **15** (4), 314-327.
- Niedhammer, I., Golberg, M., Leclerc, A., Bugel, I., et David, S. (1998). Psychosocial factors at work and subsequent depressive symptoms in the Gazel cohort. *Scandinavian Journal of Work, Health et Environment*, **24** (3), 197-205.
- Pugliesi K. (1999). The consequences of emotional labour: effects on work stress, job satisfaction and well-being. *Motivation and Emotion*, **23** (2), 125-154.
- Relations internationales Québec (2008). Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles
http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/grands_dossiers/qualifications_professionnelles/index.asp
- Ritsner, M., Modai, I. et Ponizovsky, A. (2000). The stress-support patterns and psychological distress of immigrants. *Stress Medicine*, **16**, 139-147.
- Ritsner, M., Ponizovsky, A. et Ginath, Y. (1999). The effect of age on gender differences in the psychological distress ratings of immigrants. *Stress Medicine*, **15**, 17-25.
- Ritsner, M., Ponizovsky, A., Nechamkin, Y. et Modai, I. (2001). Gender differences in psychosocial risk factors for psychological distress among immigrants. *Comprehensive Psychiatry*, **42** (2), 151-160.
- Ritsner, M. et Ponizovsky, A. (2003). Age differences in stress process of recent immigrants. *Comprehensive Psychiatry*, **44** (2), 135-141.
- Rosenbaum, M. et Cohen, E. (1999). Equalitarian marriages, spousal support resourcefulness, and psychological distress among Israeli working women. *Journal of Vocational Behavior*, **54**, 102-113.
- Saldago de Snyder, V. N., Cervantes, R. C. et Padilla, A. M. (1990). Gender and ethnic differences in psychosocial stress and generalized distress among Hispanics. *Sex Roles*, **22** (7/8), 441-453.
- Sanne, B., Mykletun, A., Dahl, A. A., Moen, B. E. et Tell, G. S. (2005). Testing the Job Demand-Control-Support model with anxiety and depression as outcomes: The Hordaland Health Study. *Occupational Medicine*, **55**, 463-473.
- Sayegh, L. et Lasry, J.-C. (1993). Acculturation, stress et santé mentale chez des immigrants libanais à Montréal. *Santé mentale au Québec*, **1**, 23-52.
- Siegrist, J. (1996). Adverse health effect of high-effort/low-reward conditions. *Journal of Occupational Health Psychology*, **1** (1), 27-41.
- Siegrist, J., Starke, D., Chandola, T., Godin, I., Marmot, M., Niedhammer, I et Peter. R. (2004). The measurement of effort-reward imbalance at work: European comparisons. *Social Science et Medicine*, **58**, 1483-1499.

- Stansfeld, S. A., Fuhrer, R., Shipley, M. J., et Marmot, M. G. (1999). Work characteristics predict psychiatric disorder: prospective results from the Whitehall II study. *Occupational and Environmental Medicine*, **56**, 302-307.
- Statistique Canada (2005). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes: cycle 3.1.
- Statistique Canada (2007). Guide de l'Enquête sur la population active. <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/71-543-g2007001-fra.pdf>
- Sundquist, J. (1994). Refugees, labour migrants and psychological distress. *Social Psychiatry et Psychiatric Epidemiology*, **29**, 20-24.
- Van Der Doef, M. et Maes, S. (1999). The Job Demand-Control (-Support) Model and psychological well-being: a review of 20 years of empirical research. *Work et Stress*, **13** (2), 87-114.
- Vermeulen, M. et Mustard, C. (2000). Gender Differences in Job Strain, Social Support at Work, and Psychological Distress. *Journal of Occupational Health Psychology*, **5** (4), 428-440.
- Vézina, M., Cousineau, D., Mergler, D., Vinet, A. et Laurendau, M.-C. (1992). Pour donner un sens au travail. Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, 179p.
- Vézina, M. et Gingras, S. (1996). Travail et santé mentale: les groupes à risques. *Canadian Journal of Public Health*, **87**, 135-140.
- Virtanen, M., Vahtera, J., Pentti, J., Honkonen, T., Elovainio, M., et Kivimäki, M. (2007). Job strain and psychological distress: Influence on sickness absence among Finnish employees. *American Journal of Preventive Medicine*, **33** (3), 182-187.
- Viswesvaran, C., Sanchez, J. I. et Fisher, J. (1999). The role of social support in the process of work stress: A meta-analysis. *Journal of Vocational Behavior*, **54**, 314-334.
- Wilkins, K., et Beudet, M. (1998). Le stress au travail et la santé. *Statistique Canada*, **10**, 49-66.
- Wong, D. F. K., He, X., Leung, G., Lau, Y. et Chang, Y. (2008). Mental health of migrant workers in China: Prevalence and correlates. *Social Psychiatry et Psychiatric Epidemiology*, **43** (6), 489-495.
- Wong, E. (2007). Labour market needs, immigration programs, foreign credential recognition and employment- life in Ireland, New-Zealand, Australia and Canada. *Business council of British Columbia*, 99 p.
- Zunzunegui, M.-V., Forster, M., Gauvin, L., Raynault, M.-F. et Willms, J. D. (2006). Community unemployment and immigrants'health in Montreal. *Social Science et Medicine*, **63**, 485-500.

ANNEXE A : TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Tableau XIII: Modèles théoriques

Auteurs / Année	Échantillon	Type	Principaux résultats
1- Karasek (1979)	- 950 travailleurs, Etats-Unis (H) - 1926 travailleurs, Suède (H/F)	Transversal Longitudinal	- Combinaison de latitude décisionnelle faible et de demandes élevées sont associées à la détresse psychologique et l'insatisfaction au travail. - Les résultats des deux populations soutiennent ce modèle.
2- Karasek et Theorell (1990)	- 950 travailleurs, Etats-Unis (H) - 1926 travailleurs, Suède (H/F)	Transversal Longitudinal	- Le soutien modère la relation entre les demandes, la latitude décisionnelle et la détresse psychologique. - Le soutien social des supérieurs et des collègues contrebalance positivement (lorsqu'élevé) et négativement (lorsque faible) le sentiment de détresse psychologique. - Le manque de support social s'associe à un niveau bas de dépression.
3- Vézina, Cousineau, Mergler et Vinet, (1992)	N/A	N/A	- Développement du modèle intégrateur (intégration des tensions psychiques et de la personnalité individuelle).
4- Legault, (2002)	N/A	N/A	Explication du modèle intégrateur et du modèle demande-latitude-soutien
5- Siegrist (1996)	- 416 cols bleus, Allemagne (H) - 179 managers, Allemagne (H)	Longitudinal Transversal	- Développement du modèle déséquilibre-effort-récompense (combinaison d'efforts élevés et de faibles récompenses engendrent des situations stressantes au travail). - Les résultats de deux populations soutiennent le modèle. De plus, les variables du modèle expliquent en partie la prévalence des risques de facteurs cardiovasculaires.
6- Siegrist, Starke, Chandola, Godin, Marmot, Niedhammer et Peter (2004)	- 3 796 travailleurs, Belgique (H/F) - 10 174 travailleurs, France (H/F) - 960 travailleurs, Suède (H/F) - 3 697 travailleurs, Royaume-Uni (H/F)	Transversal Longitudinal	- 12 des 14 analyses ont démontré des ratios significativement élevés de chance de vivre de la détresse psychologique lorsque les travailleurs avaient un score élevé sur l'échelle de déséquilibre effort-récompense. - Étude confirme le modèle déséquilibre effort-récompense.

	- 316 travailleurs, Allemagne (H/F)		
7- Marchand, Durand et Demers (2006)	- 9 501 travailleurs (H/F) - entre 6 359 et 6 611 travailleurs (H/F)	Transversal Longitudinal	- Développement du modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main d'œuvre. Intégration de trois niveaux macro, micro et meso soit respectivement la société nationale, la personnalité et les structures du quotidien; combinés aux contraintes-ressources au travail engendre du stress et ainsi de la détresse psychologique. - Les résultats soutiennent le modèle.
8- Marchand, Demers et Durand (2006)	6 611 travailleurs, Québec (H/F)	Longitudinal	- Étude confirme le modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main d'œuvre. - Le support social et l'insécurité d'emploi contribuent à la détresse psychologique alors qu'une trop grande autorité décisionnelle augmente la détresse. - La structure de la famille, le réseau social hors-travail et la personnalité de l'agent ne modère pas l'influence de l'environnement de travail. - Les relations tendues dans le mariage consistent à la seule variable qui influence l'environnement de travail. - Les ressources et contraintes des environnements de travail contribuent indépendamment à la détresse psychologique.
9- Marchand, Demers et Durand (2005)	9 501 travailleurs, Québec (H/F)	Transversal	- Étude confirme le modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main d'œuvre. - La position dans la structure occupationnelle et les contraintes-ressources dans l'environnement de travail expliquent en partie la variation du niveau de détresse psychologique au-delà des différences individuelles associées à la situation familiale, le soutien social hors-travail et les caractéristiques individuelles.
10- Morisson et Payne (2001)	2 452 cols blancs, Australie (H/F)	Transversal	- Explication et étude empirique sur le modèle de Payne - Les résultats sont un très faible support du modèle - Les traits d'anxiété agissent fortement sur la détresse psychologique et réduisent la relation entre le modèle de Payne et la détresse psychologique lorsqu'ils sont contrôlés

Tableau XIV : Études empiriques basées sur le modèle de Karasek

Auteurs / Année	Échantillon	Type	Principaux résultats
11- Stansfeld, Fuhrer, Shipley et Marmot (1999)	6 895 travailleurs et 3 413 travailleuses, Londres	Longitudinal	<ul style="list-style-type: none"> - N'appuient pas le modèle de Karasek car les demandes et la latitude décisionnelle ont des résultats statistiques indépendants de la santé mentale des travailleurs. - Appuient le modèle de Siegrist car des efforts élevées et de faibles récompenses sont associés à un risque de développer un désordre psychiatrique futur. - Le soutien social et le contrôle au travail protège la santé mentale alors que les demandes psychologiques et le déséquilibre effort-récompenses sont des facteurs de risque pour un désordre psychiatrique.
12- Fuhrer, Stansfeld, Chemali et Shipley (1999)	6 007 travailleurs Londres, (H/F) âgés entre 35 et 55 ans	Longitudinal	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes ont un plus large nombre d'amis proches alors que les hommes ont un plus grand réseau social. - Les effets de l'état matrimonial et du support social (interne et externe du travail) sur la détresse psychologique sont les mêmes pour les deux sexes. - Le soutien social général protège la santé mentale. - Les femmes ont rapporté plus de détresse psychologique que les hommes.
13- D'Souza, Strazdins, Lim, Broom et Rodgers (2003)	1 188 professionnels, Australie, (H/F) âgé entre 40-44 ans	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les tensions au travail (demandes élevées et faible latitude) sont fortement associées à la santé mentale et physique. - L'insécurité d'emploi est aussi fortement associée à la santé mentale et physique.
14- Sanne, Mykletun, Dahl, Moen et Tell (2005)	5 562 travailleurs, Norvège (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Appuie le modèle de Karasek; particulièrement lorsque les trois variables (demande forte, faible latitude et faible soutien) sont combinés, ils sont des facteurs de risques pour l'anxiété et la dépression. - Les tensions au travail sont des facteurs de risque pour l'anxiété et la dépression plus forts chez les hommes.
15- Bourbonnais, Brisson, Malenfant et Vézina (2005)	2 006 infirmières, Québec	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - La prévalence entre les caractéristiques du travail, les changements au travail et la détresse psychologique a augmenté chez les infirmières en 1998 par rapport au groupe d'infirmières questionnées en 1994. - Le lien est plus fort auprès des infirmières qu'auprès des travailleuses du Québec.

			- Ces facteurs sont associés indépendamment avec la détresse psychologique.
16- Macklin, Smith et Dollard (2006)	84 travailleurs du secteur public et 143 du secteur privé, Australie (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes vivent plus de détresse psychologique et ont des demandes psychologiques plus élevées au travail que les hommes - Ils n'ont pas trouvé de différence entre le niveau de stress au travail (détresse psychologique et insatisfaction au travail) par secteur même si le secteur public laissait plus de latitude décisionnelle aux employés peut-être parce que le niveau de responsabilité et la charge de travail augmentent. - Le support social opère différemment sur la détresse psychologique selon le secteur - Pour la détresse psychologique, les résultats appuient l'effet d'interaction du modèle demande-contrôle de Karasek (1979) mais pas du modèle de 1990.
17- Bourbonnais, Brisson, Moisan et Vézina (1996)	2 889 cols blancs, Québec (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - L'association entre la demande-latitude et la détresse psychologique est forte. - Le soutien social au travail ne modère pas cette relation, quoiqu'il est associé significativement avec la détresse psychologique.
18- Niedhammer, Goldberg, Leclerc, Bugel et David (1998)	11 552 travailleurs, France (H/F)	Longitudinal	<ul style="list-style-type: none"> - Les trois facteurs psychosociaux du travail (demandes psychologiques, latitude décisionnelle et soutien social) sont des prédicateurs significatifs des symptômes dépressifs autant chez les femmes que chez les hommes. - Aucune interaction entre les 3 variables du modèle demande-latitude-soutien n'a été observé.
19- Bourbonnais, Comeau, Vézina et Dion (1998)	1 891 infirmières, Québec	Longitudinal	<ul style="list-style-type: none"> - Le soutien social au travail ne modifie pas la relation entre les tensions au travail (demande-latitude) et la détresse psychologique. - Par contre, le soutien social (seul) est associé à chacun des indicateurs de santé mentale.
20- Van Der Doef et Maes (1999)	63 études entre 1979 et 1997	N/A	<ul style="list-style-type: none"> - Les supports littéraires de l'effet modérateur du soutien social sur la relation demande-latitude est moins consistant que les effets demande-latitude sur la détresse psychologique. La clé qui différencie les articles qui supportent ou non le modèle est la conceptualisation des variables demande et latitude. - De plus, généralement, les études longitudinales ne supportent pas le

			modèle demande-latitude-soutien.
21- Pugliesi (1999)	1 114 travailleurs, États-Unis (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes vivent plus de détresse psychologique que les hommes. - La complexité et le contrôle au travail augmentent la détresse psychologique et diminuent la satisfaction au travail. - Le contrôle diminue la perception de stress au travail. - Les demandes psychologiques augmentent les perceptions de stress au travail ainsi que la détresse psychologique et diminuent la satisfaction au travail.
22- De Jonge, Dollard, Dormann, Le blanc et Houtman (2000)	2 485 travailleurs, Hollande (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les effets d'interaction entre demande et latitude sont observables seulement dans certains types d'emplois. - Les emplois à haute tension augmentent l'épuisement émotionnel et les plaintes psychosomatiques. - Les emplois actifs augmentent la satisfaction et la motivation au travail.
23- Marchand, Durand et Demers (2005)	9 450 en 1987, 10 947 en 1992 et 10 960 en 1998 Québec (H/F)	Transversal en 3 phases,	<ul style="list-style-type: none"> - La prévalence des travailleurs vivant de la détresse psychologique a augmenté entre 1987 et 1992 et diminué ensuite en 1998 mais quand même plus élevé comparativement à 1987. - Cependant, seulement les cols blancs non-qualifiés, les cols bleus semi-qualifiés et les cols bleus masculins non-qualifiés ont montré une augmentation significative de détresse psychologique à travers le temps. - Les chances de vivre de la détresse psychologique sont plus élevées chez les superviseurs et les cols blancs et bleus semi-qualifiés. - La détresse psychologique vécue par les femmes au travail a significativement diminué dans les 3 phases.
24- Dragano, He, Moebus, Jöckel, Erbel et Siegrist (2008)	1 811 travailleurs, Allemagne (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats démontrent une augmentation significative des chances d'éprouver du stress au travail en lien avec le modèle déséquilibre effort-récompense. - L'interaction des modèles de Siegrist et de Karasek démontre de hauts niveaux de symptômes dépressifs chez les employés qui rapportent un bas niveau de latitude décisionnelle et un haut niveau de surengagement. - Les demandes psychologiques n'ont pas été associées aux symptômes psychologiques. - L'effet du bas niveau de latitude décisionnelle sur la détresse psychologique a disparu quand les facteurs socioéconomiques ont été

			contrôlés. Ce ne fut pas le cas pour le modèle déséquilibre effort-récompense.
25- Mansell et Brough (2005)	634 travailleurs, Australie (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - La seule interaction significative dans le modèle de Karasek (1979) est celle entre l'utilisation des compétences et les demandes psychologiques en prédiction de la satisfaction au travail. - Les demandes et latitude influencent indépendamment les niveaux de bien-être des employés et de satisfaction au travail.
26- Furukawa et Andrews (2003)	10 641 personnes, Australie (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - L'échelle K10 est significativement meilleure que K6 pour évaluer les problèmes d'anxiété et les deux sont meilleures que l'échelle GHQ-12. - Même si le K10 est meilleure pour évaluer les désordres sévères, le K6 est préférable à utiliser car elle est brève et consistante.
27- Viswesvaran, Sanchez et Fisher (1999)	68 études	N/A	<ul style="list-style-type: none"> - Le support social modère la relation entre les tensions au travail et le stress. - Le support social réduit les tensions au travail. - Le support social atténue les stress perçus.
28- Jamal (1997)	235 travailleurs, Canada (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune différence n'a été trouvée entre les travailleurs autonomes et les travailleurs non-autonomes à propos de la satisfaction au travail et de la détresse psychologique. - L'âge, le sexe, l'éducation et l'état matrimonial sont des modérateurs du type d'emplois (autonomes ou non), de la satisfaction au travail, du stress au travail, de la santé mentale, des problèmes de santé psychosomatiques et du temps de bénévolat.
29- Wilkins et Beaudet (1998)	9 023 travailleurs, Canada (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les hommes, les tensions et contraintes au travail sont associées au sentiment de détresse psychologique et à la migraine alors que pour les femmes, elles sont associées aux blessures liées au travail. - Le manque de soutien de la part des collègues est relié au sentiment de détresse psychologique chez les femmes.

Tableau XV : Études empiriques identifiant les variables de contrôle

Auteurs / Année	Échantillon	Type	Principaux résultats
30- Elovainio, Kivimäki, Ek, Vahtera, Honkonen, Taanila, Veijola et Järvelin (2007)	4 293 travailleurs, Finlande (H/F)	Longitudinal	<ul style="list-style-type: none"> - Les faits suivants : être une femme, avoir un père dont le statut socioéconomique est faible, avoir un niveau de réussite scolaire faible à l'adolescence sont liés à une latitude faible et des demandes élevées à l'âge de 31 ans et sont ainsi associés à une détresse psychologique à 31 ans. - Ces facteurs de pré-embauche sont aussi liés au fait de travailler dans un environnement de travail risqué donc de vivre de la détresse psychologique. - Pourtant, la relation entre ces facteurs de pré-embauche et la détresse psychologique tardive dans l'âge adulte n'est pas complètement expliqué que par l'environnement de travail.
31- Virtanen, Vahtera, Pentti, Honkonen, Elovainio et Kivimäki (2007)	7 986 travailleurs, Finlande (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les travailleurs ayant de la détresse psychologique ont 1.3 à 1.4 fois plus d'incidence sur les absences de maladie que les travailleurs en bonne santé mentale. - Dans ces cas, les hautes tensions au travail prédisent alors les absences de maladies - Cet effet a été trouvé seulement chez les travailleurs au statut socioéconomique élevé.
32- Marchand (2007)	77 377 travailleurs, Canada (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les professions à risque de santé mentale faible sont regroupées en quatre groupes : 1) la santé; 2) les ventes et services; 3) commerces, opérateurs de transport et d'équipement et professions reliées; 4) professions liées au traitement, fabrication et service. - Les industries à risque de santé mentale faible sont regroupées en trois groupes : 1) manufacture; 2) la vente en gros; 3) transport et entreposage.
33- Vermeulen et Mustard (2000)	7 484 travailleurs, Canada (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes en couple vivent moins de symptômes de détresse psychologique que ceux seuls. - Relation négative entre l'âge et la détresse psychologique. - Les résultats n'ont pas démontré une relation entre le revenu et la détresse. - Un bas niveau de support social est associé à une plus grande détresse mais il n'y a pas d'interaction significative entre le support social et les tensions au travail.

			- L'environnement psychosocial au travail est un déterminant significatif plus grand du bien-être psychologique chez les travailleurs que les travailleuses.
34- Vézina et Gingras (1996)	10 500 travailleurs, Canada (H/F)	Transversal	- Les secteurs d'activité économique à risque d'une détresse psychologique sont : industries de cuir, des produits chimiques, des peintures et des vernis; transports en commun urbain et taxi; commerce de détail, des chaussures, des vêtements et des tissus; magasins généraux et à rayon et services de la restauration; secteur des assurances et services de l'administration publique, excluant la défense. - Les emplois à risque d'une détresse psychologique sont : personnel des transports routiers, excluant les conducteurs de camion; travailleurs spécialisés dans les services du logement et dans la confection, le montage et la réparation de produits textiles, de fourrure et de cuir, peintres, tapissiers et travailleurs en isolation et en imperméabilisation; préposés au service des aliments et boissons; opérateurs sur machine de mécanographie; professeurs d'université et rédacteurs.
35- Kuh, Hardy, Rodgers et Wadsworth (2002)	1 500 femmes, Angleterre, (F)	Longitudinal	- Les femmes dont les parents sont divorcés rapportent plus de détresse psychologique à l'âge moyen. - Les sources de risque de la détresse psychologique chez elles sont : difficultés interpersonnelles et les circonstances socioéconomiques pauvres.
36- Boey et Chiu (2005)	1 034 participants âgés de 70 ans et plus, Chine (H/F)	Transversal	- Les femmes vivent un niveau plus élevé de détresse psychologique que les hommes.
37- Pilar Matud (2004)	2 816 participants, Espagne (H/F)	Transversal	- Les femmes ont scoré significativement plus haut que les hommes sur les symptômes somatiques, la détresse psychologique, le stress chronique et les facteurs de stress mineurs quotidiens. - Pour les femmes, la famille et les événements reliés à la santé sont des facteurs de stress alors que pour les hommes, ce sont les relations, la finance et les événements reliés au travail.
38- Rosenbaum et Cohen (1999)	94 mères mariées travailleuses, Israël (F)	Transversal	- Les femmes qui avaient un support de leur époux vivaient moins de détresse psychologique que celles qui n'en avaient pas.
39- Bronston,	523 travailleurs, États-	Transversal	- L'âge a un effet modérateur complexe sur la relation entre les sources de

Barton et Ganster (1991)	Unis (H/F)		stress au travail et les tensions psychologiques et physiologiques. Les jeunes et les âgés ne sont pas affectés par les mêmes sources de stress.
40- Mausner-Dorsch et Eaton (2000)	905 travailleurs, États-Unis (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les emplois à haute tension sont des facteurs de prévalence pour 3 formes de dépression, surtout pour l'épisode de dépression majeure. - Les résultats sont plus forts chez les femmes et chez les hommes célibataires. - Chez les hommes, le fait d'être jeune est significatif d'une augmentation de la prévalence du symptôme dépressif.
41- Dompierre, Lavoie et Pérusse (1993)	636 travailleurs, Canada (Québec) (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Moins un individu est scolarisé, plus il présente des symptômes de détresse psychologique. - Le soutien du supérieur immédiat explique les variations des scores de détresse psychologique. - la latitude décisionnelle est la seule variable qui contribue à l'explication des scores de la détresse psychologique. - Plus un individu fait face à des facteurs de stress (surcharge au travail, conflit et ambiguïté de rôle) au travail, plus il rapporte de la détresse psychologique.
42- Gignac, Sutton et Badley (2007)	292 travailleurs, Canada (Québec) (H/F)	Longitudinal	- Parmi les individus qui souffrent d'arthrite, ceux qui travaillent moins d'heures et qui ont moins de support de la part des collègues vont vivre plus de tensions au travail.

Tableau XVI : Études empiriques sur la détresse psychologique et les immigrants

Auteurs / Année	Échantillon	Type	Principaux résultats
43- Lincoln, Chatters et Taylor (2003)	4 003 américains blancs et 549 africains américains, États-Unis (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle personnel sert de médiateur sur la relation entre les relations sociales négatives et la détresse psychologique. - Pour les blancs, les relations sociales négatives prédisent fortement la détresse et contribue à l'impact des problèmes financiers et des événements traumatisants sur la détresse psychologique. - Pour les africains américains, le support social prédit fortement le niveau de détresse.
44- Kirmayer, Weinfeld, Burgos, Galbaud du Fort, Lasry et Young (2007)	924 Canadiens de naissance, 776 immigrants (des Antilles, du Vietnam et des Philippines), Montréal (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrants du Vietnam présentent le plus haut niveau de détresse et ceux des Philippines, le plus bas. - Ces deux types d'immigrants sont les moins enclins à accéder et être référés aux services de santé mentale; et ce n'est pas attribuable au fait qu'ils vivent moins de détresse psychologique ou qu'ils utilisent des sources alternatives d'aide.
45- Ritsner, Modai et Ponizovsky (2000)	565 Russes immigrants, Israël (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les plus grands facteurs de stress chez les immigrants sont reliés au matériel, à la culture, à l'information et à la santé. - Les facteurs de stress sociaux affectent la détresse et les symptômes psychologiques. - Le support social modère la relation entre les facteurs de stress et la détresse psychologique. - Les immigrants ayant un haut niveau de stress et un faible support social sont les plus associés à un niveau de détresse psychologique.
46- Ritsner, Ponizovsky et Ginath (1999)	1 953 Russes immigrants, Israël (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes rapportent plus de détresse psychologique que les hommes. - Ce phénomène varie beaucoup selon l'âge: la plus grande différence entre les hommes et les femmes au niveau de la détresse psychologique est observable vers l'âge moyen des immigrants.
47- Bhugra (2004)	Revue de littérature, Royaume-Uni	N/A	<ul style="list-style-type: none"> - La migration est et peut être un phénomène stressant, mais ce ne sont pas tous les immigrants qui passent par le même processus. - La migration produit du stress; le stress augmente la détresse émotionnelle et des désordres psychiatriques peuvent survenir. Par exemple, il apparaît que les

			<p>taux élevés de schizophrénie peuvent résulter de la migration. La schizophrénie apparaît le plus souvent après 10-12ans d'immigration.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants étrangers démontrent des taux plus élevés d'anxiété et de dépression que les étudiants nés au Royaume-Uni. - Les immigrants de première génération subissent le plus de stress alors que les générations plus jeunes font face à des problèmes différents comme le conflit culturel.
48- Bhugra (2003)	Revue de littérature, Royaume-Uni	N/A	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrants ont des taux d'admission dans les hôpitaux psychiatrique plus élevés que les britanniques de naissance. - L'impact de la migration sur la dépression n'est pas clair et n'est pas nécessairement de cause à effet.
49- Jafari, Baharlou et Mathias (2008)	44 immigrants iraniens, Canada (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs de risque reliés à l'immigration sont le manque de compétences dans la langue anglaise, le sous-emploi et le manque d'emploi, les différences culturelles et le manque de support social. Ce sont tous des barrières au succès de l'immigration. - Les facteurs qui affectent la santé mentale des immigrants sont le manque de compétences dans la langue anglaise, le fait d'être éloigné de leur famille, les conflits familiaux et le sous-emploi/manque d'emploi. Les niveaux de santé mentale varient aussi selon le sexe et l'âge.
50- Dalgard et Thapa (2007)	15 899 participants dont 1 448 immigrants des pays de l'Est et 1 059 des pays de l'Ouest, Norvège (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrants de l'Est ont un niveau de détresse psychologique plus élevé que ceux de l'Ouest. - L'intégration sociale chez les immigrants de l'Est est associée au bien-être chez les hommes mais pas chez les femmes. - L'intégration sociale chez les hommes a aussi un effet positif sur le travail.
51- Ritsner, Ponizovsky, Nechamkim et Modai (2001)	1 062 immigrants russes juifs, Israël (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les niveaux de détresse psychologique, d'anxiété et de symptômes obsessionnels sont significativement plus élevés chez les femmes que les hommes. - 5 sources de détresse sont plus souvent rapportées par les femmes : problèmes familiaux, conditions climatiques inappropriées, anxiété à propos du futur, faible état de santé et incertitude dans la situation présente. - 3 facteurs de protection de stress chez les hommes : nombre de raisons d'immigration, l'engagement envers la société hôte et l'emploi adéquat. - Le sexe a donc un effet médiateur entre les facteurs de risque perçus et la

			détresse psychologique.
52- Snyder, Cervantes et Padilla (1990)	593 participants dont 264 immigrants hispanophones et 329 américains de naissance, États-Unis, (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrantes ont des plus hauts scores dans les conflits familiaux que les immigrants - Les immigrants d'Amérique Centrale ont des niveaux plus élevés de détresse psychologique et de stress associés à l'immigration que les immigrants mexicains.
53- Gaudet, Clément et Deuzeman (2005)	100 Libanais-Canadiens de première et deuxième génération, Canada (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les tracasseries quotidiennes ont un rôle médiateur entre, d'une part, l'identité et la discrimination et, d'autre part, la dépression et l'estime de soi. - L'identification aux Canadiens est directement reliée au degré de dépression. - Il existe une différence significative selon le type de génération par rapport à la perception de discrimination collective. La deuxième génération en percevait plus que la première génération, peut-être parce que le réseau social est plus grand.
54- Bhugra (2005)	Revue de littérature, Royaume-Uni	N/A	<ul style="list-style-type: none"> - La migration, l'identité culturelle et la détresse psychologique sont liées. - Le support social peut être un facteur de protection de la détresse psychologique. - Le type de société d'origine et hôte sont des facteurs de vulnérabilité. - Lors de la migration, le fait de développer des troubles psychiatriques dépend entre autres des traits de personnalité de l'immigrant.
55- Ritsner et Ponizovsky (2003)	<ul style="list-style-type: none"> - 563 immigrants, Israël (H/F) - 199 immigrants, Israël (H/F) 	<ul style="list-style-type: none"> Transversal Longitudinal 	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrants plus âgés ont rapporté des niveaux plus élevés de facteurs de stress liés à la santé. Le support social, par contre, ne diffère pas des immigrants plus jeunes. - Les facteurs prédictifs de la détresse psychologique élevée diffèrent selon le groupe d'âge : 1) 18-29 ans : les changements climatiques et l'anxiété par rapport au futur; 2) 30-59 ans : le fait d'être une femme, le niveau d'éducation faible, le fait d'être sans emploi et le long temps passé en Israël; 3) 60-86 ans : l'état matrimonial divorcé, séparé ou veuf et la perception hostile face aux Israéliens.
56- Bong Koh (1998)	105 immigrants coréens et 32 non-immigrants (20 ans et	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrants somatisent plus que les non-immigrants mais il n'y a pas de différence significative entre les deux sur le niveau de détresse psychologique vécue.

	plus qu'ils sont aux Etats-Unis), États-Unis (H/F)		<ul style="list-style-type: none"> - La psychopathologie des immigrants est grandement influencée par les revenus, le type de profession, la satisfaction au travail, la famille et les amis. - Les immigrants ont moins de revenus et d'éducation que les non-immigrants.
57- Ali (2002)	73 769 Canadiens de naissance, 18 610 immigrants, Canada (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrants présentent des taux de dépression et de dépendance à l'alcool inférieurs à ceux de la population née au Canada. - Cet effet de l'immigrant en bonne santé s'observe davantage chez les immigrants récents et chez ceux qui sont originaires d'Afrique et d'Asie. Les immigrants européens sont moins récents que les autres, donc présentent des taux de dépression semblables à ceux des Canadiens d'origine. - En outre, les barrières linguistiques, le taux de chômage plus élevé chez les immigrants et leur plus faible sentiment d'appartenance à la collectivité locale ne réduisent pas l'écart entre les immigrants et la population née au Canada. - Les variables démographiques et socioéconomiques ne modèrent pas les taux plus faibles de dépression et de dépendance à l'alcool chez les immigrants.
58- Sayegh et Lasry (1993)	197 immigrants libanais, Canada (Montréal) (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a aucune différence significative entre le taux de détresse psychologique des immigrants libanais et la population québécoise. - Seuls les problèmes d'adaptation permettent de prédire la détresse psychologique. Le seul indice de stress d'acculturation qui a un impact significatif sur la détresse psychologique est la discrimination perçue. - Les immigrants qui ont adopté le style <i>assimilation</i> ont ressenti moins de discrimination que ceux des styles <i>ethnocentrisme</i> et <i>intégration</i>. - Les femmes libanaises rapportent plus de détresse psychologique que les hommes libanais. Par contre, il n'y a aucune association avec l'âge, la scolarité et l'indice socioéconomique. La désirabilité sociale présente une corrélation significative avec la détresse. - La durée du séjour a un effet important sur la détresse psychologique : les symptômes de détresse diminuent de façon significative plus le séjour augmente.

Tableau XVII : Études empiriques sur les facteurs professionnels, la détresse psychologique et les immigrants

Auteurs / Année	Échantillon	Type	Principaux résultats
59- Sundquist (1994)	338 latins américains, 161 immigrants d'Europe du Sud, 396 immigrants finlandais et 996 suédois de naissance, Suède (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrants travailleurs d'Amérique Latine ont le niveau le plus élevé de détresse psychologique. - Il n'y a pas d'association significative entre les immigrants travailleurs d'Europe du Sud et la détresse psychologique. Idem pour les finlandais travailleurs. - Le fait de ne pas se sentir en sécurité dans la vie de tous les jours est un indicateur fort de la détresse psychologique.
60- Aycan et Berry (1996)	110 immigrants turques, Canada (Montréal) (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les expériences reliées à l'emploi ont un rôle significatif pour prédire l'adaptation et le bien-être psychologiques. - Le fait d'avoir un grand écart entre le statut socioéconomique en Turquie et au Canada augmente le stress lié à l'acculturation. - Les individus ayant perdu beaucoup de leur statut socioéconomique sont moins satisfaits de leur vie au Canada et se décrivent en étant moins accomplis dans leur vie économique. - La durée du statut d'emploi et le nombre de temps sans emploi ont des implications critiques sur le bien-être et l'adaptation psychologiques. - Plus longtemps un immigrant n'a pas d'emploi, plus il vit un stress lié à l'acculturation et de difficultés d'adaptation.
61- Magana et Hovey (2003)	75 immigrants mexicains, Etats-Unis (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Les immigrants cultivateurs vivent en général des conditions de travail très difficiles et ont un niveau de dépression et d'anxiété élevés. - Les demandes rigides de travail et les pauvres conditions de logements sont significativement associées à un niveau élevé d'anxiété. - Les demandes rigides de travail et la pauvreté (revenu familial pauvre) sont significativement associées à un niveau élevé de dépression.
62- Wong, He, Leung, Lau et Chang (2008)	475 immigrants, Chine (Shanghai) (H/F)	Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - 73 travailleurs immigrants sur 475 ont été classés comme ayant une mauvaise santé mentale. - Les travailleurs immigrants qui sont mariés; qui sont des travailleurs manuels; ayant un stress financier et des difficultés liés à l'emploi; ayant des tensions et conflits interpersonnels sont en mauvais état de santé mentale.

			- Les travailleuses immigrantes qui ont plus de conflits et tensions interpersonnels sont en mauvais état de santé mentale.
63- Jasinskaja-Lahti, Liebkind et Perhoniemi (2007)	1 783 immigrants de l'Union soviétique, de la Russie et de L'Estonie, Finlande (H/F)	Transversal	- La discrimination perçue au travail prédit une mauvaise santé mentale. - Lorsqu'un immigrant croit en ses capacités de contrôler ses possibilités d'emploi, c'est un mécanisme de défense contre la détresse psychologique.
64- Castro, Gee et Takeuchi (2008)	1 381 immigrants philippins, États-Unis (H/F)	Transversal	- L'inquiétude lié à l'emploi est positivement associée aux conditions de santé pour tous les immigrants peu importe la quantité de temps passée aux États-Unis. - L'association est plus forte chez les immigrants récents et diminue au fur et à mesure des années passées aux États-Unis. - Les immigrants récents sont donc un groupe plus vulnérable par rapport à l'impact du travail sur le bien-être psychologique.
65- Finch, Catalano, Novaco et Vega (2003)	1 576 immigrants mexicains, États-Unis (H/F)	Transversal	- Les expériences frustrantes reliées à l'exclusion et à la discrimination sur le marché du travail sont significativement reliées à la dépendance et à l'abus d'alcool de l'année précédente. - Un niveau de support social élevé n'est pas un facteur de protection chez les immigrants qui vivent des niveaux modérés à élevés de frustration reliée à l'emploi.
66- Bennet, Wollin, Avrunin, Stoddard, Sorensen, Barbeau et Emmons (2006)	1 740 travailleurs, États-Unis (H/F)	Transversal	- Il n'y a pas plus de minorités ethniques que de blancs dans le groupe de participants qui vivent des tensions au travail. - Les travailleurs plus âgés et ayant un niveau plus élevé de scolarité n'avaient pas de tensions au travail.
67- Zunzunegui, Forster, Gauvin, Raynault et Douglas Willms (2006)	1 037 participants en emploi et sans-emploi, immigrants et Canadiens de naissance, Canada (H/F)	Transversal	- Les associations entre les communautés sans emploi et la santé varient selon le statut d'immigration. - Les immigrants vivant dans des communautés sans emploi, rapportaient une pauvre santé mentale et physique en comparaison aux Canadiens de naissance. - Parmi les immigrants de première génération, vivre dans une communauté sans emploi est associée à de la détresse psychologique. - Parmi les immigrants de deuxième génération, la probabilité d'être obèse et

			de percevoir un niveau de santé pauvre augmentent lorsqu'ils vivent dans des communautés sans emploi. Ces associations sont seulement significatives chez les hommes.
--	--	--	---

ANNEXE B : SYSTÈME D'IMMIGRATION CANADIEN

Afin de bien comprendre la problématique des immigrants, il est primordial de décrire le système d'immigration canadien et de le comparer à d'autres pays. Un bref historique aide à concevoir comment le système d'immigration canadien en est venu à être celui d'aujourd'hui. Les lois et politiques du système d'immigration n'ont pas toujours été les mêmes. Depuis 1869, il existe une loi sur l'immigration c'est-à-dire une loi qui stipule qui peut ou ne peut pas immigrer, travailler ou étudier au Canada. À ce moment-là, peu de restrictions étaient émises mis à part être en bonne santé (Le Canada en devenir, 2005). En 1919, la loi sur l'immigration a été révisée et obligeait un test de compétences linguistiques pour tous les immigrants et permettait au gouvernement de limiter le nombre d'immigrants. C'est alors que les pays préférés du Canada concernant les immigrants comprenaient la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Irlande et l'Australie. Les immigrants de l'Europe centrale, du Sud et de l'Est faisaient face à des règlements plus stricts que les autres nommés plus haut. Le regroupement familial restait une priorité c'est-à-dire que la famille immédiate était admise au Canada (Bouchard, 2007). En 1952, une nouvelle loi sur l'immigration autorisait le refus d'admission sur la raison de la nationalité, du groupe ethnique, de la zone géographique d'origine, des propres coutumes, des habitudes de vie etc. (Bouchard, 2007). Par contre, en 1962, la conscience sociale du Canada a permis de renoncer au refus d'immigrants basé seulement sur des conditions discriminatoires c'est-à-dire sur la nationalité ou sur les pays d'origine. En 1967, le Canada a adopté un système de points qui privilégiait certains immigrants connaissant l'anglais ou le français, n'étant ni trop vieux ni trop jeunes pour trouver des emplois stables, ayant un emploi qui les attendait au Canada, ayant un parent ou un membre de la famille qui résidait déjà au Canada, possédant une bonne éducation et une bonne formation et étant prêts à immigrer vers une région touchée par un taux de chômage élevé. C'est pourquoi les immigrants provenant des Caraïbes, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie se sont déplacés en plus grand nombre (Le Canada en devenir, 2005). En 1976, la nouvelle loi sur l'immigration a défini trois priorités de la politique d'immigration soit le regroupement familial, les préoccupations humanitaires et la promotion de la santé économique, sociale et démographique du Canada (Bouchard, 2007). Ceci a permis d'attirer plusieurs hommes d'affaires, originaires surtout de Chine, car quiconque investissant pour promouvoir le commerce au Canada pouvait y immigrer (Le Canada en devenir, 2005). En 1991, l'accord

Canada-Québec a donné la pleine responsabilité de la sélection de ses immigrants économiques au Québec. En 2002, la loi de 1976 a été remplacée pour attirer plus de travailleurs qualifiés, instruits et bilingues. Le système d'immigration accorde alors plus de points à la langue (français et anglais) et aux immigrants ayant un commerce ou un certificat de deuxième degré. En 2005, les principaux pays sources d'immigration au Canada comprenaient la Chine, l'Inde, les Philippines et le Pakistan (Bouchard, 2007).

En résumé, le Canada se base sur la théorie du capital humain pour établir ses politiques d'immigration. Aujourd'hui, le système de points se base sur six critères soit l'éducation, l'habileté à parler le français ou l'anglais, l'expérience de travail, l'âge, les offres d'emploi au Canada et la capacité d'adaptation. La note de passage est de 67 points (Wong, 2007). Les immigrants Canadiens doivent encore avoir une bonne condition médicale. Il est important de spécifier que la note de passage n'est pas la même pour le Québec.

Le Canada a un système d'immigration bien distinct malgré certaines ressemblances avec d'autres pays. Par exemple, l'Australie utilise aussi un système de points, mais basé sur cinq critères soit l'âge (45 ans et moins), l'expérience de travail spécifique, les offres d'emploi, l'habileté à parler l'anglais et la qualification des travailleurs. La Nouvelle-Zélande se base également sur un système de points à cinq critères qui inclue la famille en Nouvelle-Zélande, l'expérience de travail, l'âge (55 ans et moins), la qualification des travailleurs et les offres d'emploi (Wong, 2007).

Depuis 2006, le gouvernement du Canada a amélioré le système d'immigration afin de l'assouplir en visant sur la réunification rapide des familles et sur l'aide aux travailleurs qualifiés à arriver plus rapidement au Canada. Le budget de 2008 prévoit un investissement de 22 millions de dollars sur deux ans ce qui donnera un budget de 37 millions pour moderniser le système d'immigration (Citoyenneté et immigration Canada, 2008). Pourquoi le Canada a-t-il encore besoin d'investir dans ce domaine? La raison est bien simple : les immigrants sont encore grandement désavantagés et d'ici 2020, le Canada risque une pénurie de main-d'œuvre de près d'un million de personnes (La chambre de commerce du Canada, 2008). En 2000, le revenu des immigrants était à 77% des salaires des travailleurs Canadiens de naissance. En 2001, le taux de chômage était à 12.7% pour les immigrants par rapport à 7.4% pour les travailleurs Canadiens de naissance. Le coût annuel de la pauvre situation économique des nouveaux arrivants se chiffre à 2 milliards de dollars. Trois

causes expliquent ces données inquiétantes. Premièrement, il existe un problème dans la non-reconnaissance de l'éducation et de l'expérience à l'étranger. C'est pourquoi le cliché des médecins ou des avocats immigrants, qui se retrouvent au Canada chauffeurs de taxi ou concierges, persiste. Ils doivent survivre c'est-à-dire accepter n'importe quel type d'emploi, le temps qu'ils recommencent leurs études pour être reconnus par le Canada. Deuxièmement, les travailleurs Canadiens sont de plus en plus instruits donc les employeurs préfèrent engager des Canadiens de naissance qui ont une expérience nationale. Troisièmement, les associations professionnelles placent trop d'obstacles aux immigrants qualifiés. Par exemple, leur accès à des postes supérieurs de gestion reste limité et il existe un écart salarial de 15% par rapport aux travailleurs Canadiens de naissance faisant partis des ordres professionnels (Bouchard, 2007). Par contre, un pas vers l'avant est déjà entamé en 2008 avec l'accord France-Québec. Cette entente vise la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Elle accélère et facilite l'accès aux professions et métiers réglementés, permet aux candidats d'occuper plus rapidement un emploi sans avoir à retourner aux études et fait en sorte que les conditions d'accès à une profession et à un métier réglementé sont reconnues à l'avance. L'immigrant pourra savoir, avant de partir, les conditions et les délais d'accès à son emploi ou à son métier. L'entente s'applique à toutes les professions et à tous les métiers réglementés au Québec ou en France (Relations internationales Québec, 2008).

ANNEXE C : ANALYSES MULTIVARIÉES AVEC VARIABLES
D'INTERACTIONS TRAITÉES INDIVIDUELLEMENT

Tableau XIX : Interaction 1

Variables	Modèle (Beta ajusté)	Erreur-type
Age	-.012**	.002
Genre	.036**	.010
État civil	.050**	.010
Études secondaires partielles	-.0003	.014
Diplôme d'études secondaire	.008	.013
Études postsecondaires partielles	.007	.016
Revenu de moins de 15 000\$.074**	.023
Revenu entre 15 000 \$ et 29 999\$.033	.021
Revenu entre 30 000\$ et 49 999\$.025	.019
Revenu entre 50 000\$ et 79 999\$	-.0005	.019
Secteur d'activité (1)	.029*	.014
Secteur d'activité (2)	.032*	.016
Statut temps plein / partiel	-.015	.013
Français	.084**	.012
Français et anglais	.092**	.012
Ni français ni anglais	.084	.029
Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence centrée	.005*	.002
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel	.006*	.003
Demandes psychologiques	.016**	.003
Menace de perdre son emploi	.013*	.004
Exigences physiques	.003	.004
Soutien social	.016**	.002
Immigration globale centrée	.020	.011
Interaction 1	-.006	.005
R ² ajusté	.084	
Constante	.393	
DI	24	

Tableau XX : Interaction 2

Variables	Modèle (Beta ajusté)	Erreur-type
Age	-.012**	.002
Genre	.037**	.010
État civil	.050**	.010
Études secondaires partielles	-.0004	.015
Diplôme d'études secondaire	.008	.015
Études postsecondaires partielles	.007	.015
Revenu de moins de 15 000\$.074**	.023
Revenu entre 15 000 \$ et 29 999\$.033	.020
Revenu entre 30 000\$ et 49 999\$.024	.018
Revenu entre 50 000\$ et 79 999\$	-.0009	.019
Secteur d'activité (1)	.029*	.014
Secteur d'activité (2)	.032*	.016
Statut temps plein / partiel	-.015	.013
Français	.084**	.013
Français et anglais	.092**	.012
Ni français ni anglais	.084	.093
Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence	.005*	.002
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel centrée	.006*	.003
Demandes psychologiques	.016**	.003
Menace de perdre son emploi	.013*	.004
Exigences physiques	.003	.004
Soutien social	.016**	.002
Immigration globale centrée	.024*	.012
Interaction 2	-.014*	.006
R ² ajusté	.085	
Constante	.387	
DI	24	

Tableau XXI : Interaction 3

Variables	Modèle (Beta ajusté)	Erreur-type
Age	-.012**	.002
Genre	.036**	.009
État civil	.050**	.009
Études secondaires partielles	-.00006	.015
Diplôme d'études secondaire	.008	.014
Études postsecondaires partielles	.007	.016
Revenu de moins de 15 000\$.074**	.023
Revenu entre 15 000 \$ et 29 999\$.033	.021
Revenu entre 30 000\$ et 49 999\$.025	.019
Revenu entre 50 000\$ et 79 999\$	-.0008	.019
Secteur d'activité (1)	.029*	.014
Secteur d'activité (2)	.032	.017
Statut temps plein / partiel	-.015	.013
Français	.083**	.012
Français et anglais	.091**	.012
Ni français ni anglais	.084	.100
Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence	.004*	.002
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel	.006*	.003
Demandes psychologiques centrée	.016**	.003
Menace de perdre son emploi	.013*	.005
Exigences physiques	.003	.004
Soutien social	.016**	.002
Immigration globale centrée	.021	.012
Interaction 3	.018*	.007
R ² ajusté	.089	
Constante	.444	
DI	24	

Tableau XXII : Interaction 4

Variables	Modèle (Beta ajusté)	Erreur-type
Age	-.012**	.002
Genre	.036**	.010
État civil	.050**	.010
Études secondaires partielles	.0006	.014
Diplôme d'études secondaire	.008	.014
Études postsecondaires partielles	.008	.016
Revenu de moins de 15 000\$.075**	.023
Revenu entre 15 000 \$ et 29 999\$.034	.021
Revenu entre 30 000\$ et 49 999\$.025	.019
Revenu entre 50 000\$ et 79 999\$	-.0005	.019
Secteur d'activité (1)	.029*	.014
Secteur d'activité (2)	.032	.017
Statut temps plein / partiel	-.015	.014
Français	.084**	.012
Français et anglais	.092**	.012
Ni français ni anglais	.085	.092
Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence	.004*	.002
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel	.006*	.003
Demandes psychologiques	.016**	.003
Menace de perdre son emploi centrée	.013**	.004
Exigences physiques	.003	.004
Soutien social	.016**	.002
Immigration globale centrée	.016	.012
Interaction 4	.008	.012
R ² ajusté	.084	
Constante	.389	
Df	24	

Tableau XXIII : Interaction 5

Variables	Modèle (Beta ajusté)	Erreur-type
Age	-.012**	.002
Genre	.036**	.010
État civil	.050**	.010
Études secondaires partielles	.0004	.014
Diplôme d'études secondaire	.009	.014
Études postsecondaires partielles	.008	.016
Revenu de moins de 15 000\$.007**	.022
Revenu entre 15 000 \$ et 29 999\$.034	.020
Revenu entre 30 000\$ et 49 999\$.025	.018
Revenu entre 50 000\$ et 79 999\$	-.0003	.019
Secteur d'activité (1)	.029*	.014
Secteur d'activité (2)	.032	.017
Statut temps plein / partiel	-.015	.013
Français	.084**	.012
Français et anglais	.092**	.012
Ni français ni anglais	.078	.235
Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence	.005*	.002
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel	.006*	.003
Demandes psychologiques	.016**	.003
Menace de perdre son emploi	.013*	.004
Exigences physiques centrée	.003	.004
Soutien social	.016**	.003
Immigration globale centrée	.019	.012
Interaction 5	.007	.010
R ² ajusté	.084	
Constante	.378	
DI	24	

Tableau XXIV : Interaction 6

Variables	Modèle (Beta ajusté)	Erreur-type
Age	-.012**	.002
Genre	.036**	.010
État civil	.050**	.010
Études secondaires partielles	.0004	.014
Diplôme d'études secondaire	.009	.015
Études postsecondaires partielles	.007	.016
Revenu de moins de 15 000\$.074**	.024
Revenu entre 15 000 \$ et 29 999\$.034	.022
Revenu entre 30 000\$ et 49 999\$.025	.020
Revenu entre 50 000\$ et 79 999\$	-.0007	.019
Secteur d'activité (1)	.029*	.014
Secteur d'activité (2)	.032*	.016
Statut temps plein / partiel	-.015	.014
Français	.084**	.012
Français et anglais	.091**	.012
Ni français ni anglais	.087	.089
Latitude décisionnelle : discrétion relative à la compétence	.005*	.002
Latitude décisionnelle : pouvoir décisionnel	.006*	.003
Demandes psychologiques	.016**	.003
Menace de perdre son emploi	.013**	.004
Exigences physiques	.003	.004
Soutien social centrée	.016**	.002
Immigration globale centrée	.017	.012
Interaction 6	.005	.007
R ² ajusté	.084	
Constante	.443	
DI	24	